Ī	а	ш	re	n	۲P	G	0	σı	٦i	้ล	t
L	-a	u		111	CC	U	U	ຮາ	11	a	ι

Comment élaborer une filmographie télévisuelle cantonale : le cas de Neuchâtel, 1954-1969

Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Octobre 2021

Cette étude synthétise les recherches faites par l'auteure au Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, entre janvier 2015 et octobre 2019, dans le cadre de la Filmographie neuchâteloise.

Elle en accompagne le résultat, soit 182 notices figurant dans la base de données de la Filmographie neuchâteloise (en accès sécurisé). La forme que prendra leur publication n'est pas encore déterminée.

Deux autres contributions complètent l'étude. La première propose un choix de douze notices retenues pour illustrer les propos méthodologiques développés ici. La seconde inventorie le corpus télévisuel général dont les notices constituent une sélection.

- Laurence Gogniat, Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Douze notices pour exemple (PDF).
- <u>Laurence Gogniat (ed.)</u>, <u>La source télévisuelle</u>, <u>1954-1969</u>. <u>Liste complète de toutes les occurrences neuchâteloises</u> (Excel).

Paraissant à l'enseigne de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, dont le DAV est l'un des départements, elles font partie de l'ensemble des contributions mis en ligne sur le site de Memoriav sous le titre général <u>Cinéma & télévision</u>. Petit traité de filmographie cantonale : <u>Neuchâtel (1900-1970)</u>.

## Table des matières

1.	Introduction: la Filmographie neuchâteloise						
2.	La source télévisuelle	6					
2.1.	Importance et apports de la télévision dans le paysage cinématographique suisse						
2.2.	Les images télévisuelles en Suisse	8					
2.3.	Sauvegarder le patrimoine télévisuel						
2.4.	Vers un traitement particulier de la source télévisuelle						
3.	Méthode de travail	13					
3.1.	Définition du cadre du recensement						
3.2.	Sources	13					
3.2	1. Accès aux sources et évolution des accès	13					
3.2	2. Démarche méthodologique	14					
3.2	3. Sources prises en considération	15					
3.3.	Méthode de travail : systématique du dépouillement	17					
3.4.	Limites du dépouillement						
3.5.	Adaptation de l'outil informatique	19					
4.	Résultats	20					
4.1.	Une vue d'ensemble des résultats						
4.2.	Un canton sur le petit écran						
4.2							
4.2							
4.2	·						
4.2							
4.2							
4.2							
4.3.	·						
4.3	·						
4.3	·						
4.3							
4.3							
4.4.	Derrière les images : les collaboratrices et collaborateurs neuchâtelois·es de la						
4.5.	Réception critique de l'image télévisuelle						
5.	Mise en valeur	55					
6.	Pour conclure						
7.	Sources et bibliographie						
7.1.	Fonds d'archives						
7.2.	Presse						
7.3.	Ouvrages						
7.4. 	Articles / mémoires universitaires						
7.5.	Ressources en ligne et DVD	60					
8.	Remerciements	61					

# 1. Introduction : la Filmographie neuchâteloise

Projet pionnier de recensement d'un patrimoine audiovisuel régional, la Filmographie neuchâteloise est élaborée au sein du Département audiovisuel (DAV) de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Doté d'un mandat cantonal, le DAV s'attache depuis quarante ans à la récolte, la préservation et la mise en valeur du patrimoine audiovisuel régional. Depuis 2004, un travail systématique d'identification, d'inventorisation et de documentation des films neuchâtelois est en cours. Par film, il est entendu tout document filmique, conservé ou non, dont on a la trace, quel que soit son support ou sa finalité. L'appartenance territoriale de ces documents est définie par l'identité de leur auteur-e, le sujet ou le lieu de tournage. La Filmographie neuchâteloise entend offrir un outil de référence qui décrit et documente l'ensemble de ces films, qu'ils soient conservés par le DAV, par une autre institution ou par des personnes privées, ou qu'il s'agisse de réalisations dont seule subsiste une trace écrite.

Ces recherches, étroitement liées aux missions du DAV, ont fait l'objet d'une première publication en 2008 : l'ouvrage *Neuchâtel*, *un canton en images*, signé par Aude Joseph avec la collaboration de Roland Cosandey et de Christine Rodeschini, recense les productions cinématographiques de la période 1900-1950. Ce corpus compte 200 films de différents formats, durées et catégories. Quelque 140 notices portent sur des films parvenus jusqu'à nous, un peu moins d'un tiers renvoie à des titres uniquement documentés par des sources secondaires. En termes de genre, ce volume présente des films industriels, publicitaires ou touristiques, des actualités, des films de famille ou de voyage, très peu d'images fictionnelles.

Toujours sous la plume d'Aude Joseph, avec la collaboration de l'historien du cinéma Roland Cosandey, paraît en novembre 2019 le deuxième tome. Ce volume couvre la période 1950 à 1970 et comprend 272 notices (dont une douzaine seulement décrit des films non retrouvés à ce jour). Si, pour cette double décennie, la quantité de films est comparativement bien plus importante que pour le premier demi-siècle, le cinéma neuchâtelois d'après-guerre conserve sensiblement le même visage que celui rencontré dans le premier opus. Rares sont les longsmétrages, et peu nombreux les films de fiction. Le cinéma neuchâtelois poursuit principalement les fonctions suivantes : « promouvoir un produit, une industrie, une région ; garder la trace d'un événement, d'un lieu, d'un savoir-faire ; expérimenter une technique cinématographique ou encore apporter un éclairage sur des questions de société » 1. On trouve dans ce corpus filmique quelques noms qui ont marqué le paysage cinématographique au-delà des frontières cantonales, tels Henry Brandt, Jean-Pierre Guéra, le collectif de production Milos-Films, ou des commanditaires de renom, comme Zenith ou Suchard. Amorcée dans le premier tome, l'exploration des sujets neuchâtelois édités par le Ciné-journal suisse (1940-1975) se poursuit, offrant un aperçu des thèmes qui retinrent les actualités nationales dans le canton. Avec 102 notices, la place du Ciné-journal est considérable dans le tome 2 de la Filmographie<sup>2</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Aude Joseph (2019), quatrième de couverture.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Roland Cosandey, in : Aude Joseph (2019), « Dans le cortège des cantons » : le Ciné-journal suisse, p. 29.

Le paysage audiovisuel de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a vu apparaître la télévision. Au cours des recherches menées pour le tome 2, ces images d'un genre nouveau dans le corpus de la Filmographie neuchâteloise et qui contribuent à véhiculer une représentation du canton ont vivement intéressé le DAV. Après une première phase d'analyse, il a rapidement été décidé qu'elles constituaient un élément à prendre en compte. Il fut d'abord question d'intégrer la source télévisuelle au deuxième tome, comme un complément. La prise de contact avec la Radio Télévision Suisse (RTS) s'est faite en 2013. L'accès aux archives a permis de mieux mesurer l'ampleur des documents à prendre en compte. Au vu de la quantité très importante de données est née l'idée que la source télévisuelle ferait l'objet d'un traitement à part et il fut décidé de lui consacrer un recensement spécifique. Le début de cette nouvelle phase de travail a coïncidé avec un passage de témoin au sein du DAV. Aude Joseph ayant pris la responsabilité du Département, j'ai moi-même poursuivi, à partir de janvier 2015, les recherches entreprises dans le cadre de la Filmographie neuchâteloise et été amenée à démarrer le volet consacré à la source télévisuelle.

## 2. La source télévisuelle

Avant d'appréhender ce nouveau corpus, penchons-nous brièvement sur les débuts de la télévision en Suisse. C'est à l'École polytechnique fédérale de Zurich que fut réalisée, lors de l'Exposition nationale de 1939, la première présentation de la technique télévisuelle. À la fin des années 1940, des essais expérimentaux conduisirent à la mise en place, à partir de 1953, de programmes pilotes. En 1958 entra en vigueur la concession pour la diffusion publique de programmes de télévision et un service régulier sous l'appellation Télévision suisse fut dès lors assuré. Des studios furent installés à Zurich, Genève et Lugano. Sur le plan de son organisation, la télévision fut étroitement rattachée à la radio par le biais de la Société suisse de radiodiffusion (SSR) fondée en 1931 et rebaptisée Société suisse de radiodiffusion et télévision en 1960<sup>3</sup>.

Les débuts de la télévision en Suisse romande ont été marqués par la rivalité qui a opposé les deux grandes villes de l'Arc lémanique, Genève et Lausanne. Les premières démonstrations effectuées en 1949 par Radio-Genève amenèrent les autorités communales à établir les bases pour construire, sur leur territoire, un studio de télévision. En 1952, à l'initiative du directeuradjoint de Radio-Genève, René Schenker, se créa un groupe expérimental de télévision installé à Genthod, avant que la Ville de Genève ne mette à disposition la villa Mon Repos, située dans le parc du même nom. La première émission de télévision fut diffusée le 28 janvier 1954 et des programmes, transmis cinq fois par semaine, démarrèrent en mars. Reprise par la Société suisse de radiodiffusion, la Télévision genevoise devint officiellement Télévision suisse romande (TSR) le 1<sup>er</sup> novembre 1954. L'expérience de télévision locale menée à Lausanne entre mars et juin 1951 resta, quant à elle, sans suite<sup>4</sup>.

Dès ses débuts, la Télévision romande a produit des émissions riches par leur quantité, leur qualité et leur variété. Ces images représentent une source historique de grand intérêt et un apport important pour le patrimoine audiovisuel régional.

# 2.1. Importance et apports de la télévision dans le paysage cinématographique suisse

L'arrivée de la télévision a transformé le paysage médiatique. Elle a, d'abord, suscité la méfiance tant de la radio que de la presse écrite qui craignaient, pour la première, un redimensionnement de ses ressources propres, pour la seconde, une concurrence à l'égard des annonceurs publicitaires. Elle se heurta aussi à des résistances d'ordres culturels et idéologiques qui perdirent toutefois leur raison d'être en même temps que le nombre de concessionnaires décuplait : en Suisse, de 129 000 en 1960, leur nombre passa à un million en 1968 ; en 1970, un ménage sur deux possédait un poste de télévision <sup>5</sup>. En outre, la

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Florence Piguet, « Télévision », *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 31.03.2016, traduit de l'allemand, disponible en ligne : <a href="https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010986/2016-03-31">https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010986/2016-03-31</a>. Une Histoire – Radio Télévision Suisse : <a href="https://une-histoire.rts.ch">https://une-histoire.rts.ch</a>. L'activation de ces pages, ainsi que de toutes les suivantes, a été vérifiée le 5.3.2021.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> « Histoire de la TSR », Histoire de la Télévision suisse romande : <a href="http://histoiredelatsr.ch/histoire-tsr.html">http://histoiredelatsr.ch/histoire-tsr.html</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Mäusli et Steigmeier (2006), p. 79 (« Le paysage médiatique de la Suisse de l'après-guerre »).

télévision fut parfois dépréciée par les milieux cinématographiques qui la considéraient comme le parent pauvre de la production filmique. Toutefois, le potentiel que ce nouveau média possédait à différents égards fut également perçu. On sait par exemple le rôle essentiel que la Télévision romande a constitué dans l'émergence d'un « nouveau cinéma suisse »<sup>6</sup>. Elle a été, selon les termes du directeur de la Cinémathèque suisse, Freddy Buache, « une première oasis dans notre désert »7. Dans un pays où l'industrie cinématographique était pratiquement inexistante, en l'absence d'école de cinéma, la télévision a apporté des bases matérielles et une possibilité de formation technique aux métiers de l'audiovisuel<sup>8</sup>. « Mais encore », comme le souligne Maria Tortajada dans l'Histoire du cinéma suisse 1966-2000, « et cela est peut-être moins connu, [la télévision] a été un lieu d'expérimentation, et non pas seulement pour ce qui concerne les films qu'elle a soutenus ou permis, mais pour la liberté laissée aux réalisateurs dans la mise en scène d'émissions, de documentaires destinés directement au petit écran »<sup>9</sup>. Faut-il rappeler que le matériel de tournage employé par la télévision à ses débuts était la caméra 16mm ? Commercialisée dès les années 1920, le format 16 constituait un matériel plus économique, pratique et léger que le 35mm, privilégié par le cinéma traditionnel. Le 16mm fut progressivement utilisé pour le reportage et, dans les années 1950, s'imposa comme le format professionnel de tournage pour la télévision<sup>10</sup>. Pour permettre leur diffusion sur le petit écran, ces images sur pellicule étaient converties par un télécinéma qui les traduisaient en signaux électroniques. Rappelons que le kinescope, à l'inverse du télécinéma, permettait l'enregistrement sur pellicule de l'image télévisuelle en vue de la conserver. La TSR fit l'achat d'un tel appareil vers 1960 ; tous les films « kinescopés » avant cette période le furent grâce à un kinescope partagé avec le Service technique de la Télévision alémanique<sup>11</sup>.

La collaboration entre télévision et cinéma se développa en Suisse dans le courant des années 1960 sous la forme de coproductions et de participations au financement de films destinés au grand écran. En Suisse romande, le Groupe 5 fut emblématique des rapports qui s'établirent entre la TSR et quelques-uns de ses collaborateurs qui « désir[ai]ent vivement se tourner vers le cinéma, mode d'expression plus riche, plus complet, et surtout plus personnel que la télévision » <sup>12</sup>. Fondé en 1968, ce collectif de production réunissait les réalisateurs Alain Tanner, Claude Goretta, Jean-Louis Roy, Michel Soutter et Jean-Jacques Lagrange — remplacé

.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Appellation qui qualifie de manière globale la production cinématographique suisse des décennies 1960 et 1970.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Freddy Buache (1998), p. 21.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> « Notre pays ne possède qu'une industrie cinématographique au volume très restreint. Dans ce domaine, nous manquons donc de spécialistes. Or, la TV en a besoin et, faute de les trouver chez nous, elle est contrainte de les former, en grande partie, elle-même », lit-on dans « Vous aimez les films ? Ils vous offrent une carrière », Radio TV Je vois tout, 26 octobre 1961, n°43, p. 36.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Dumont, Tortajada (2007), Introduction p. XX.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Le format 16mm fut aussi utilisé par bien des cinéastes à la même époque, que cette nouvelle façon de tourner intéressait tant au niveau technique qu'économique, notamment les auteurs du « cinéma direct » émergeant dans les années 1960 (voir Séverine Graff, 2011).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Gérald Cordonier (2004), p. 14. Voir aussi : « Téléspectateurs, à vous la plume », *Radio Je vois tout*, 10 septembre 1959, n°37, p. 23.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Freddy Landry, « Les Journées de Soleure – Co-production », L'Impartial, 28 janvier 1969, p. 21.

ensuite par Yves Yersin. Ils passèrent un accord avec la TSR, alors dirigée par René Schenker (1965-1973), en qui ils trouvèrent un « interlocuteur attentif »<sup>13</sup>. Ce contrat offrait à chaque partie d'en retirer les bénéfices suivants : alors que les cinéastes recevaient une aide financière qui devait leur permettre de réaliser un long métrage de fiction, la télévision pouvait disposer du film après son exploitation sur grand écran. En répondant positivement à la demande du Groupe 5, René Schenker parvenait aussi à conserver certains de ses meilleurs réalisateurs et à associer les activités de la Télévision romande à de très bons cinéastes. Cette expérience, qui permit la réalisation de plusieurs films, fut décisive pour la carrière de leurs auteurs et contribua indéniablement à la percée du cinéma romand<sup>14</sup>. On connaît aujourd'hui l'importance que représente la contribution financière de la SSR dans la production cinématographique suisse. Remplissant son mandat en matière culturelle, elle soutient chaque année un grand nombre de productions suisses, et sa contribution en tant que coproducteur est décisive.

# 2.2. Les images télévisuelles en Suisse

Ce n'est pas à une télévision neuchâteloise que l'on doit les premières images télévisuelles de ce canton. Comme ailleurs en Europe, la production télévisuelle fut l'apanage des services publics de manière presque exclusive jusque dans les années 1980 <sup>15</sup>. Son potentiel médiatique, au même titre que la radio, entraîna la Confédération à légiférer en la matière<sup>16</sup>, et les aspects techniques furent confiés aux PTT (Postes, téléphones et télégraphes), un service de l'administration fédérale. La télévision fut intégrée dans les statuts de la SSR en 1963 et prise en compte dans la nouvelle concession de 1964. Dès ce moment-là, chaque région linguistique disposa de directions distinctes pour la radio et la télévision. La SSR occupa longtemps une position analogue à celle d'un monopole. Jusque dans les années 1980, elle fut le seul prestataire de programmes télévisuels en Suisse. Les chaînes privées régionales firent leur apparition dès 1983, lorsqu'entra en vigueur l'ordonnance sur les essais locaux de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> En Suisse alémanique, la DRS (Radio und Fernsehen der Deutschen und Rätoromanischen Schweiz) lança plusieurs concours de scénario qui aboutirent, au tournant des années 1970, à la production de téléfilms (Dumont, Tortajada (2007), Introduction pp. XX –XXI). Cette conception de la télévision, différente d'un côté et de l'autre de la Sarine, fut thématisée par le chroniqueur neuchâtelois Freddy Landry. Il rapporta, à l'occasion de la quatrième édition des Journées de Soleure (1969), que les organisateurs avaient proposé de débattre de la situation en invitant les directeurs des Télévisions romande et alémanique, René Schenker et Guido Frei. À Genève comme à Zurich, le principe d'une collaboration entre le cinéma et la télévision était admis sous la forme de coproductions, indiquait Freddy Landry. L'accord passé avec le Groupe 5, estimait-il, donnait une longueur d'avance aux Romands, mais la Télévision alémanique avait bientôt pris « la sage décision de suivre le bon exemple ». Sous sa plume, les « opérateurs » zurichois, qui affectionnaient particulièrement le direct ou le faux direct, se distinguaient des « téléastes » genevois, qui envisageaient plutôt une télévision « de regard » (Freddy Landry, trois chroniques *Points de vues*, publiées dans *L'Impartial*, 27, 28 et 29 janvier 1969).

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Nous nous basons ici principalement sur l'ouvrage de Mäusli et Steigmeier (2006), p. 20 sq. (« Radio, Télévision et évolution de la société »), ainsi que sur l'article « Télévision » d'Ursula Ganz-Blättler et Theo Mäusli, *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 31.03.2016, traduit de l'allemand par Florence Piguet : <a href="https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010986/2016-03-31">https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010986/2016-03-31</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Cette législation n'interviendra qu'en 1984 avec l'article 55bis. Jusque là, et du fait du double refus par le peuple d'un article constitutionnel sur la radio et la télévision en 1957 et 1976, c'est la loi de 1922 sur les correspondances télégraphiques et téléphoniques qui régit les médias électroniques (courriel de François Vallotton, Unil, à l'auteure, 10 mai 2020).

radiodiffusion. Il fallut attendre la loi fédérale de 1991 sur la radio et la télévision pour qu'elles soient autorisées à financer leur programme en diffusant de la publicité. Dans le canton de Neuchâtel, c'est le 2 septembre 1987 que Canal Alpha + diffusa sa première émission. La chaîne privée n'était alors que la deuxième de Suisse romande à se lancer – Canal 9, en Valais, ayant ouvert les feux en 1984. Proche des milieux évangéliques, son directeur, Alexandre Lukasik, lui donna une tonalité religieuse. À la fin de l'année 2000, Pierre-André Léchot, accompagné d'une nouvelle équipe, rebaptisa la chaîne Canal Alpha et se distança de son orientation confessionnelle<sup>17</sup>.

Les images télévisuelles réalisées sur le territoire neuchâtelois durant la période 1950-1970 furent donc produites par les chaînes de la Télévision suisse. Répondant à un mandat de service public, la SSR est tenue, depuis ses débuts, de représenter l'ensemble des régions linguistiques et culturelles. En Suisse romande, ce fut l'un des rôles de la Société de radiodiffusion et de télévision romande (SRTR)<sup>18</sup> de s'en assurer. Celle-ci fut officiellement fondée à Neuchâtel le 30 novembre 1964 par une assemblée constituante que présidait le conseiller d'État neuchâtelois Gaston Clottu. Accordant au journaliste André Rougemont une interview pour l'émission d'actualité régionale Soir-Information, Gaston Clottu dit toute l'importance de la nouvelle société dans un film issu de notre corpus : « L'assemblée d'aujourd'hui, de Neuchâtel, fait date dans l'histoire de la radiodiffusion et de la télévision en Suisse romande. Chacun sait les efforts qui ont été fournis depuis quelques années sur le plan fédéral essentiellement mais aussi sur le plan romand, pour organiser de façon plus systématique, plus efficace, la collaboration des studios de radiodiffusion et de télévision. Je dois dire que nous sommes particulièrement heureux, dans les cantons romands, de voir se souder, par la création de cette société unique, romande, de radiodiffusion et de télévision, le concours de l'ensemble des pays romands à cette expression, en somme, de la pensée, de la forme, du son, et en même temps de voir se coordonner les efforts des Vaudois<sup>19</sup> et des Genevois qui, jusqu'à présent avaient leurs propres studios, qui dorénavant travailleront la main dans la main, et avec le concours de leurs collègues des autres pays romands »<sup>20</sup>. La Télévision romande parvint-elle, comme le souhaitait la SRTR, à être l'expression de la diversité du pays romand ? Comment les spécificités du canton de Neuchâtel se reflètent-elles dans la production télévisuelle romande ? Telles sont les questions auxquelles la Filmographie neuchâteloise devrait pouvoir apporter des réponses.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Nicolas Willemin, « Canal Alpha fête ses 20 ans et souhaite conquérir l'Arc jurassien », *L'Express*, 20 septembre 2007. p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Dès 1980, la SRTR fut réorganisée en Sociétés de radio-télévision régionales (SRT). Au nombre de sept, les SRT sont des associations dont la mission est notamment de faire le lien entre auditeur·trices, téléspectateur·trices et internautes d'une part, et de susciter le débat sur la radio et la télévision de service public, ses principes, son développement et son avenir. La SRT Neuchâtel fut fondée en 1980. Voir le site internet des SRT – Sociétés des auditeurs, téléspectateurs et internautes de la RTS : https://rtsr.ch/srt-cantonales.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Gaston Clottu fait référence aux Vaudois en raison de la présence à Lausanne de la Radio romande.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Soir-Information, 30 novembre 1964. Notre transcription.

# 2.3. Sauvegarder le patrimoine télévisuel

Si cette mise en contexte nous aide à appréhender la source télévisuelle, c'est bien l'aspect documentaire de ces images qui nous encourage à intégrer la télévision dans la Filmographie neuchâteloise. Pour donner une idée de l'ampleur de ce nouveau corpus filmique, il suffit d'indiquer que, pour la période traitée ici, c'est-à-dire ne prenant en compte que les premières quinze années de la Télévision suisse romande, 1756 occurrences ont été recensées. Comme l'a indiqué Roland Cosandey dans l'introduction au deuxième tome de la Filmographie neuchâteloise, « ce volumineux corpus bouleverse considérablement le paysage hétérogène dessiné par la filmographie proprement cinématographique. Il oblige non seulement à considérer le rôle du service public qu'est la Télévision suisse dans l'élaboration de l'image d'un canton, mais aussi la forme particulière de la diffusion de cette image par le canal électronique. À l'instar de plusieurs objets évoqués dans cette introduction, celui-ci ouvre également, par son exemplarité, des pistes nouvelles à la recherche »<sup>21</sup>.

Nous l'avons rappelé plus haut, la production télévisuelle utilisa, à ses débuts, le film 16mm pour tout ce qui n'était pas diffusé en direct et le fit jusqu'en 1983. Le support original des collections de la Télévision romande est ainsi constitué de milliers de bobines de pellicule positive inversible, qui sont autant d'originaux<sup>22</sup>. Longtemps, les Télévisions ont considéré la production propre qu'elles conservaient comme une simple réserve d'images et non comme des archives. La mission première des Télévisions étant de produire et de diffuser des contenus, ceux que l'on conservait étaient, en premier lieu, destinés à être éventuellement réutilisés. L'absence d'une politique de sauvegarde au sein des unités d'entreprise a compromis la conservation des émissions<sup>23</sup>. Quant à la législation, la loi fédérale de 1991 sur la radio et la télévision (LRTV) évoque la question de la conservation à long terme des documents audiovisuels, mais sans aucune disposition contraignante. C'est au début des années 2000, dans un contexte général de prise de conscience<sup>24</sup>, que la TSR a véritablement reconnu la valeur de ses archives, considérées dès lors comme patrimoine culturel. Elle a alors engagé une vaste opération de sauvegarde de ses collections, appelée Projet Archives, qui a été confiée à la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Radio Télévision

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Roland Cosandey, in : Aude Joseph (2019), « Le petit écran », p. 31.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Le terme de « collection » est repris de la base de données de la RTS et désigne ce qu'on appelle communément une « émission ». Sa définition est proposée ci-dessous (voir chapitre 4. Résultats).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> La TSR a longtemps fait figure de « mauvais élève » en matière d'archives, notamment en comparaison d'autres télévisions d'Europe occidentale, indique Denise Barcella, active depuis 1995 aux archives de l'actuelle RTS. Elle donne l'exemple de collaborateur-trices du Service de production « [qui] allaient se servir » sans autre considération dans les archives, et ajoute que certains documents ont disparu faute d'avoir été correctement stockés ou parce qu'ils se sont dégradés, la TSR ne dupliquant pas les supports contenant ses productions (le Service d'archives prêtait alors des originaux). Cette situation a changé depuis que « la sonnette d'alarme a été tirée » au début des années 2000, précise-t-elle (entretien avec l'auteure par courriel, 14 octobre 2019).

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Dès les années 1990 se sont développées en Suisse d'importantes opérations de sauvegarde du patrimoine audiovisuel, notamment à la suite de la création en 1995 de Memoriav, Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, dont la SSR fut l'un des membres fondateurs.

Suisse (FONSART)<sup>25</sup>. Ce projet a poursuivi trois objectifs principaux: la sauvegarde des contenus menacés par la dégradation des supports originaux; une simplification des procédures d'accès aux documents; et l'intégration de données documentaires complémentaires dans une base de données centrale<sup>26</sup>. La sauvegarde fut dès lors envisagée dans une approche globale et non plus particulière, comme jusqu'alors, où l'on se contentait de répondre à des demandes de mises à disposition spécifiques. Aujourd'hui, la politique d'archivage de la RTS est de conserver tout ce qui est produit<sup>27</sup>. Pour la télévision<sup>28</sup>, cela signifie les émissions de production propre de tous les genres (fiction, magazine, etc.) dans leur version de diffusion, mais aussi les sujets seuls montés en clean feed (image sans incrustation, avec sons séparés); les coproductions; les émissions RTS produites ou remontées pour la diffusion sur la chaîne TV5 Monde; les événements enregistrés ou commentés par la RTS (concerts, événements sportifs); dans la mesure du possible est également conservée la production destinée à être diffusée sur internet ou sur les réseaux sociaux. Ne sont pas conservés les « achats » qui n'appartiennent pas à la RTS (publicités, fictions, séries, documentaires), de même que les rushes <sup>29</sup>. S'agissant des documents complémentaires aux émissions (scripts ou autres), leur conservation n'est pas systématisée, les documentalistes ne disposant pas des moyens pour le faire, ni en personnel, ni en base de données.

En bref, la RTS indique actuellement détenir 157 000 heures d'images télévisuelles, celles-ci représentant l'ensemble de ce qui subsiste de sa production, c'est-à-dire ce qui a été enregistré, conservé et préservé au fil des années. On peut considérer que la quasi-totalité de cette grande collection a été numérisée et se trouve inventoriée dans la base de données de l'entreprise<sup>30</sup>. Pour documenter les archives télévisuelles, les documentalistes de la RTS

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Constituée en 2005, la FONSART entend assurer la pérennité et l'accessibilité des archives de la Radio Télévision Suisse grâce à son ambitieux projet de restauration et de numérisation de l'ensemble des films et vidéos détenus par la Télévision, ainsi que des archives de la Radio (<a href="https://fonsart.ch">https://fonsart.ch</a>).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Voir à ce sujet l'article d'Olivier Pradervand (2007).

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Les indications qui suivent nous ont été apportées par les documentalistes Sophie Meyer et Alain Freudiger, et par Didier Bufflier, restaurateur d'images auprès du Service D+A, au cours d'entretiens par courriels, les 1<sup>er</sup>-2 octobre 2019, ainsi que par Denise Barcella, Responsable Patrimoine D+A (courriels du 14 octobre 2019 et du 20 mai 2020). Son document intitulé « Les archives de la RTS », présenté durant la Journée CUSO du 10 octobre 2019, nous sert également de référence.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> En radio, la RTS conserve les flux radio, les émissions telles que diffusées sur ses chaînes, la totalité des événements qu'elle enregistre (concerts, etc.) même s'ils ne sont pas diffusés en entier, certains bruitages enregistrés. Elle ne conserve pas l'animation musicale (que l'on distingue du « parler »).

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Selon Denise Barcella (courriel du 2 juin 2020), aucun rush n'est conservé à la RTS ni dans les autres chaînes de la SSR à la suite de la condamnation, en 1993, du directeur général de la SSR, Antonio Riva, pour refus de remettre des rushes à la police bernoise (voir aussi Y.G., « La SSR condamnée pour refus de témoignage », *Le Nouveau Quotidien*, 28 janvier 1993, p. 28).

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> S'agissant de la télévision, seuls les documents achetés n'ont pas été numérisés – à l'exception des « news » (sujets d'actualité en provenance de télévisions faisant partie de l'Eurovision) à partir de 2000. De même, certaines émissions dites « routinières » n'ont été qu'échantillonnées, mais cela ne concerne pas la production des premières années pour laquelle ce type de procédure n'existait pas. Par ailleurs, le travail de numérisation des archives radio est toujours en cours : en 2024 au plus tard, date à laquelle les bureaux lausannois de la RTS pourraient déménager de La Sallaz sur le campus de l'EPFL, la totalité des archives radio devrait avoir été numérisée.

utilisent la base de données GICO<sup>31</sup>. Les chercheuses et chercheurs ont accès à une interface utilisateur « facilitée » appelée RTS Archives<sup>32</sup>. Notons que l'un des buts poursuivis par le Projet Archives était aussi d'ouvrir « davantage le vaste champ d'investigations que constituent les fonds de la TSR aux chercheurs et aux historiens »<sup>33</sup>. Quinze années se sont écoulées et la SSR poursuit cette politique d'ouverture. En 2019, elle a franchi une nouvelle étape en annonçant qu'elle rendait disponible l'accès à ses contenus, non seulement pour le grand public, via des points de consultation dans les bibliothèques et les universités<sup>34</sup>, mais aussi pour les journalistes d'entreprises suisses autorisé·es désormais à effectuer des recherches et télécharger des vidéos via son Portail Contenus. La SSR « souhaite ainsi contribuer à valoriser l'histoire commune du pays »<sup>35</sup>. Nous ne pouvons que saluer cette vaste opération dont nous avons directement bénéficié, l'accès en ligne facilitant grandement nos recherches.

# 2.4. Vers un traitement particulier de la source télévisuelle

Retenue par la Filmographie neuchâteloise, mais écartée du tome 2<sup>36</sup>, la source télévisuelle, au moment de son appréhension, soulève beaucoup de questions : quel sera le travail du ou de la filmographe ? Quelle démarche adopter pour la traiter ? Sa nature et son volume entraînent qu'on en conçoive une mise en valeur propre, partagée entre un traitement quantitatif et un traitement qualitatif : va-t-on répertorier les sujets sans les décrire ? Quelle sera l'implication de la Télévision, dont la fonction première n'est pas celle d'une archive, dans la réalisation d'un volume spécifiquement dédié à la TV ? Va-t-on élargir les recherches aux télévisions alémanique, tessinoise, voire étrangères ? Cela entraîne de nouvelles interrogations liées à l'accès aux sources, à la langue ou encore à la quantité d'occurrences. Veut-on prendre en compte « toutes » les sources audiovisuelles ? Dans quelle extension spatio-temporelle, sachant que la production filmique/audiovisuelle augmente de manière exponentielle jusqu'à aujourd'hui ? Enfin, quel sera l'« objet » final de ce travail ? Comment mettre cette filmographie en rapport direct avec un accès aux images ?

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> SIRANAU étant la base de données utilisée pour les archives « audio », autrement dit radio.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Pour plus de facilité, nous utilisons dans ce document les appellations RTS Archives ou GICO sans distinction, étant entendu que nous n'avons eu accès à la base de données qu'à travers son interface utilisateur.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Olivier Pradervand (2007), p. 161.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> La SSR a commencé à proposer, dès 2018, des documents d'archive via des points de consultation dans des institutions culturelles à des fins de recherche. Nous avons pu d'emblée en bénéficier pour les recherches menées dans le cadre de la Filmographie neuchâteloise.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Service de presse SSR, *Communiqué de presse du 13 juin 2019*, « Ouverture des archives SSR aux entreprises média suisses via le Portail Contenus » : <a href="https://www.srgssr.ch/fr/news-medias/news/ouverture-des-archives-ssr-aux-entreprises-media-suisses-via-le-portail-contenus">https://www.srgssr.ch/fr/news-medias/news/ouverture-des-archives-ssr-aux-entreprises-media-suisses-via-le-portail-contenus</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> La source télévisuelle fut déjà examinée comme élément « à part » dans un précédent travail de recherche que nous avons mené sur la réception critique du cinéma suisse au tournant des années 1970 (Laurence Gogniat (2009), p. 105). Synthétisant les résultats d'un dépouillement de la presse romande se rapportant au « nouveau cinéma suisse », nous indiquions avoir recensé de très nombreux articles relatifs à la télévision, précisant que la presse de l'époque réservait une place quotidienne à la production télévisuelle, le programme TV s'accompagnant régulièrement d'une chronique critique ou informative. Dans la mesure où « ces discours sortaient en partie du cadre de recherche (mais en partie seulement) », nous proposions de les analyser à part, en annexe, « signifiant ainsi leur caractère complémentaire ».

## 3. Méthode de travail

#### 3.1. Définition du cadre du recensement

Notre filmographie inventorie les images télévisuelles définies par leur relation de contenu avec le canton de Neuchâtel. Elle prend pour point de départ les premières images produites et conservées par la TSR et ne va pas au-delà de l'année 1969. Elle recoupe ainsi la période prise en compte par le tome 2 de la Filmographie neuchâteloise – les décennies 1950 et 1960 – et le complète. L'inventaire se base sur les émissions produites par la Télévision romande, c'est-à-dire les archives de l'actuelle RTS, et met de côté la production des autres télévisions suisses ou étrangères. Ce choix exclut d'emblée toute intention d'exhaustivité. Si le repérage effectué dans les bases de données des télévisions suisses alémanique et italienne a révélé de nouvelles images, les sujets régionaux se raréfient toutefois en corrélation avec l'éloignement géographique de la source<sup>37</sup>.

Le critère de territorialité a été appliqué comme suit : soit le sujet est neuchâtelois ou filmé sur le territoire neuchâtelois, soit l'un, l'une, ou plusieurs intervenant·es sont neuchâtelois·es. Contrairement aux tomes 1 et 2 de la Filmographie neuchâteloise, la définition qui prend en compte le·la réalisateur·trice comme auteur·e ou créateur·trice (le film est l'œuvre d'un·e Neuchâtelois·e) n'a pas, à la télévision, la même pertinence que pour la production cinématographique professionnelle ou amateur. La plupart des titres que nous avons recensés et la quasi-totalité des sujets d'actualité ne mettent pas en avant la figure du·de la réalisateur·trice – éventuellement celle du·de la producteur·trice. Le cas d'une émission réalisée ou produite par un·e Neuchâtelois·e ne s'est pas présenté dans ce corpus. Les figures neuchâteloises que nous avons repérées parmi les technicien·nes œuvrant régulièrement pour la télévision sont deux caméramans, correspondants régionaux de l'émission *Carrefour*: André Paratte, par ailleurs cinéaste indépendant, et Louis Castellani, également photographe de presse<sup>38</sup>.

#### 3.2. Sources

#### 3.2.1. Accès aux sources et évolution des accès

En janvier 2015, la cheffe du Service Documentation et Archives de la RTS, Françoise Clément, confirmait son soutien à la Filmographie neuchâteloise en nous donnant accès à la base de données documentaire de la RTS. Cela fut précieux, d'autant qu'au début des années 2010, l'accès facilité aux archives n'était pas encore systématiquement accordé aux chercheurs. Dans un premier temps, nous avons pu bénéficier d'un *login* RTS personnalisé, à utiliser au sein de l'entreprise, avec accès restreint à certains systèmes ou logiciels. L'intranet de la RTS, auquel nous pouvions accéder, permet de consulter la base de données GICO via son interface RTS Archives<sup>39</sup>, de même que le magazine *Radio TV Je vois tout*, entièrement numérisé<sup>40</sup>. Le

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Voir ci-dessous, 3.4. Limites du dépouillement.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Voir ci-dessous, 4.4. Derrière les images : les collaboratrices et collaborateurs neuchâtelois·es de la TSR.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Voir ci-dessus, 2.3. Sauvegarder le patrimoine télévisuel.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Depuis lors accessible sur le site <a href="https://scriptorium.bcu-lausanne.ch">https://scriptorium.bcu-lausanne.ch</a>.

travail de dépouillement a été effectué depuis le bureau neuchâtelois de la RTS et l'autorisation d'accès fut dès lors constamment renouvelée.

Léonard Bouchet a succédé à Françoise Clément en 2016 à la tête du Service Données et Archives (D+A). Nous l'avons rencontré à deux reprises pour évoquer les modalités de la collaboration entre le DAV et la RTS. Parfaitement en accord avec la politique générale d'ouverture des archives de la SSR<sup>41</sup>, il s'est montré très réceptif à nos sollicitations. À partir de juillet 2018, un accès « hors-murs » nous a été fourni, permettant d'accéder de manière sécurisée à l'interface RTS Archives. Le travail de dépouillement a dès lors pu être effectué depuis les locaux du DAV à La Chaux-de-Fonds.

La consultation systématique des documents d'archives de la RTS a débuté en janvier 2015 et le dépouillement a été considéré comme terminé au printemps 2019.

#### 3.2.2. Démarche méthodologique

Les premières démarches en vue d'appréhender le corpus télévisuel ont eu lieu en 2013. Dans le but d'avoir un aperçu des titres à prendre en considération, le DAV a sollicité le Service d'archives de la RTS, lui demandant d'extraire de la base de données les occurrences neuchâteloises de la collection pour la période des débuts de la télévision. Le résultat présentait une quarantaine d'émissions diffusées à partir de 1954 et jusqu'en décembre 1960. Une deuxième évaluation des données a été effectuée directement via la base de données RTS par Aude Joseph dans le cadre des recherches pour le tome 2 de la Filmographie. Cette estimation avançait le nombre de quelque 600 titres neuchâtelois pour la période prise en compte, nuancée en raison du manque de connaissances relatif au fonctionnement de la base de données de la RTS et de son système d'indexation.

Le dépouillement à proprement parler a démarré en janvier 2015. Les bilans qui ont été établis à la fin de chaque année montrent l'évolution du nombre d'occurrences que nous pensions devoir prendre en compte au fil de la recherche : à fin 2015, la première estimation indiquait que le nombre de titres pourrait s'élever à 1086, dont quelque 700 sujets issus du magazine d'actualités régionales *Carrefour*. À fin 2016, le bilan évaluait à 1337 le nombre d'occurrences, dont 900 *Carrefour*. Un an plus tard, il se montait à 1626 occurrences, dont 1100 *Carrefour*. En 2018, nous totalisions 1926 occurrences, dont 1400 *Carrefour*, un nombre provisoire, qui s'avéra surévalué. Au terme du dépouillement, 1756 occurrences ont été relevées, parmi lesquelles figurent 1210 sujets de la collection *Carrefour*<sup>42</sup>.

Comme l'indique Olivier Pradervand, lorsqu'il décrit le vaste Projet Archives entrepris par la TSR au début des années 2000, « la base de données présente non seulement de nombreuses lacunes mais surtout un manque d'homogénéité dans le traitement documentaire des émissions : on parle de strates documentaires pour exprimer ces disparités. Nombre d'émissions n'y sont décrites que de manière lapidaire, voire ne le sont pas du tout, or de

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Voir ci-dessus, 2.3. Sauvegarder le patrimoine télévisuel.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> État au 31.10.2019.

telles lacunes sont considérées, à juste titre, comme faisant obstacle à une réutilisation des documents. Une homogénéisation des données, notamment par l'introduction de champs contrôlés permettant l'usage d'un thesaurus des noms propres, et une mise à jour de l'analyse des documents dans une base centrale constituent donc des objectifs majeurs »<sup>43</sup>. Ainsi, nous avons rapidement constaté qu'il ne serait pas possible de « faire remonter » tous les titres en effectuant une recherche simple avec les mots-clés «Neuchâtel» ou «canton»<sup>44</sup>. En limitant la recherche aux occurrences plus anciennes que le 1<sup>er</sup> janvier 1970 et au mot-clé «Neuchâtel», n'apparaissent que 62 titres (à noter qu'en ajoutant le mot-clé «canton» un seul titre subsiste :  $150^{\grave{e}me}$  anniversaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération, 12 septembre 1964). Ne sont donc pas prises en compte toutes les occurrences que les documentalistes n'ont pas indexées par le mot-clé générique «Neuchâtel», compris comme un territoire régional, pour différentes raisons : le travail s'est fait sur de nombreuses années, par nombre de documentalistes de formation et de sensibilité différentes.

#### 3.2.3. Sources prises en considération

La source privilégiée à partir de laquelle nous avons effectué nos recherches est l'archive film sous sa forme numérisée et cataloguée. Dans sa présentation du Projet Archives, Olivier Pradervand décrit le fonds tel qu'il se présente matériellement : « Le fonds se compose en majorité de films 16 mm avec son sur bande magnétique séparée (« sepmag »), mais on trouve des films avec son optique ou magnétique sur la bande image (« comopt » et « commag ») dans les premières années. La pellicule image est le plus souvent de type inversible, ce qui signifie qu'on ne produit pas un négatif duquel tirer des copies positives, mais que c'est bien la pellicule caméra elle-même qui, une fois développée, devient un positif que l'on monte et que l'on utilise pour la diffusion. Le 35 mm et le négatif représentent une faible proportion de la collection, réservés qu'ils étaient à certaines productions comme les fictions ou l'animation. Ces supports sont en grande partie déposés à la Cinémathèque suisse, au centre d'archivage de Penthaz, qui dispose de meilleures conditions de stockage »<sup>45</sup>.

Les films de notre corpus ont été classés chronologiquement en fonction de leur première diffusion à la télévision, date que nous avons choisi de retenir comme référence. Images sonorisées ou sans son et, dans de rares cas, bandes-son dépourvues d'images, toutes ont été prises en considération. Leur durée est variable, de même que leur configuration : il arrive que l'émission soit complète et les génériques de début et de fin conservés ; parfois seule une partie de l'émission est conservée ; ou encore seule subsiste la partie de reportage, un ou plusieurs éléments de « direct » faisant défaut – la séquence introductive, de transition ou de conclusion, ou encore le débat. Rappelons que tout ce qui relevait du plateau était filmé par des caméras électroniques, dont le contenu diffusé en direct n'a pas été conservé. Précisons aussi que, comme aujourd'hui, certaines émissions ou parties d'émissions, principalement les actualités, étaient commentées à l'antenne par les journalistes. Lorsque ces commentaires

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Olivier Pradervand (2007), pp. 150-151.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> «Neuchâtel» étant ambigu, contrairement à Vaud ou Valais par exemple. Bien que le mot-clé «Neuchâtel-ville» existe dans GICO, «Neuchâtel-canton» n'est pas utilisé.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Olivier Pradervand (2007), pp. 149-150.

n'étaient pas diffusés par enregistrement, ils ne sont pas arrivés jusqu'à nous, ou du moins pas sous leur forme sonore. Muettes, les archives perdent une partie de leur contenu informatif. Il est possible de retrouver ces commentaires d'époque grâce aux scripts des émissions, lorsque ces derniers existent. Conservés dans les archives papier de la RTS, ils décrivent de manière précise le déroulement d'une émission (titres, durée des sujets et leur ordre de passage) et les commentaires d'origine y sont parfois consignés. Selon les documentalistes de la RTS, il est cependant difficile d'évaluer la proportion des scripts conservés, notamment durant les premières années de la télévision, lorsqu'ils n'étaient pas systématiquement rédigés. On en trouve toutefois pour certaines émissions, dont *Carrefour* pour laquelle environ 2'500 scripts ont été numérisés et rattachés à la fiche relative dans GICO<sup>46</sup>.

La base de données RTS Archives s'en tient à la production propre de la RTS. N'y figurent pas les achats de la chaîne. Tous les films que nous avons recensés dans les archives de la RTS sont donc des productions de la TSR, exception faite des deux cas suivants : le reportage *École en liberté* fut réalisé par la Télévision suisse alémanique (Schweizer Fernsehen) et diffusé avec un commentaire en français par la chaîne romande ; commenté en allemand, [*Poterie neuchâteloise*] fut vraisemblablement produit et diffusé par la chaîne alémanique ; sa présence dans la base de données de la RTS est inexpliquée<sup>47</sup>.

En complément de ses archives audiovisuelles, la RTS conserve également des documents dits « d'accompagnement », à savoir un fonds photographique riche de 700 000 images, ainsi que divers fonds d'une documentation que l'on peut appeler « annexe », souvent papier, malheureusement très lacunaire. Cette source secondaire, complémentaire, est essentielle pour l'historien ne qui souhaite appréhender de manière complète l'archive audiovisuelle. Il·elle pourra par exemple récolter des informations sur les méthodes de travail des équipes de télévision à travers les photographies prises durant les tournages, ou encore étendre son champ de connaissance sur les collaborateurs et collaboratrices grâce à certains documents administratifs (contrats de travail par exemple), apprécier la politique de l'entreprise en matière de programme en accédant à des rapports de travail. À l'exception des sommaires de certaines émissions qui ont été scannés et, le cas échéant, intégrés à la base de données de la RTS, ces documents d'accompagnement n'ont pas été consultés dans le cadre de ce travail. D'une part, nous avons privilégié le fonds d'archive numérisé pour son accessibilité. D'autre part, comme nous l'avons déjà mentionné, notre recherche n'a pas poursuivi un but d'exhaustivité. En mentionnant ces sources complémentaires, nous ne pouvons que désigner les limites de ce travail et encourager à le poursuivre. Plusieurs sources secondaires ont toutefois été utilisées, qui nous ont permis de compléter nos recherches : d'une part, la presse écrite, que nous avons systématiquement consultée<sup>48</sup>, d'autre part les documentalistes de la

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Ces précisions ont été apportées par les documentalistes Sophie Meyer et Alain Freudiger, et Didier Bufflier, restaurateur d'images auprès du Service D+A, au cours d'entretiens par courriels, les 1<sup>er</sup>-2 octobre 2019, ainsi que par Denise Barcella, Responsable Patrimoine D+A (courriel du 14 octobre 2019).

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Nous revenons plus bas sur les cas particuliers, voir 4.3.1. Des films réalisés par la Télévision suisse alémanique. <sup>48</sup> Voir ci-dessous, 4.5. Réception critique de l'image télévisuelle.

RTS que nous avons sollicités pour leur connaissance approfondie du fonds, ainsi que d'ancien·nes collaborateur·trices de la Télévision romande que nous avons contacté·es ponctuellement pour des demandes bien précises.

# 3.3. Méthode de travail : systématique du dépouillement

Ayant laissé de côté la recherche par mots-clés, trop peu pertinente pour notre travail, ayant constaté aussi que les éléments qui « remontaient » lorsqu'on employait la recherche dite *plein texte* avec le terme «Neuchâtel» (637 titres) aboutissait à un résultat lacunaire, nous avons décidé de mettre en place une première systématique : effectuer une recherche *plein texte* en introduisant, les unes après les autres, toutes les localités neuchâteloises que nous avons listées<sup>49</sup>. De même, en fonction de ce que les premières recherches avaient révélé, un dépouillement systématique a été mis en place pour les collections suivantes :

- Carrefour, la plus importante collection en termes de nombre d'émissions : en limitant la recherche à cette collection et en passant en revue chaque jour, depuis sa création en janvier 1961 jusqu'au 31 décembre 1969 (Carrefour fut diffusé à raison de deux, puis de trois jours par semaine, et finalement tous les jours de la semaine dès février 1965), chaque sommaire a été observé pour y repérer finalement 1210 sujets filmés dans le canton de Neuchâtel. Nous n'avons consulté les sommaires « papier », lorsque ceux-ci existent, que dans les cas où se présentait une incertitude au niveau de l'information.

- Les Sports ont fait l'objet d'un traitement particulier : nous avons combiné les 21 « collections » (ou termes indexés comme tels dans le champ « collection » par les documentalistes <sup>50</sup>) de la période 1950-1969 évoquant des actualités sportives, à certains noms de lieux du canton de Neuchâtel jugés pertinents pour le sport. Ceux-ci ont été choisis en fonction des clubs ou des événements repérés en cours de recherche <sup>51</sup>.

- Les collections *Le Régional* (qui compte une trentaine de titres entre mars et décembre 1960) et *Bonsoir* (produite à partir d'avril 1969), toutes deux de portée régionale, ont été dépouillées de manière systématique. Cinq sujets neuchâtelois pour *Le Régional*, respectivement 67 pour *Bonsoir* en sont ressortis.

- Enfin, dans un souci de vérification et de recoupement, des pointages ont été effectués dans *Le Magazine* (534 titres en tout avant le 1<sup>er</sup> janvier 1970). Ses différentes émissions « parentes » (*Le Magazine féminin, Magazine agricole, Magazine du temps passé, Magazine international des Jeunes, Variété-Magazine* : moins de 40 titres en tout) ont été entièrement passées en revue, toujours au moyen de toponymes.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Cette liste comprend 108 éléments, incluant les noms de toutes les villes, communes (anciennes et nouvelles), les villages, districts, abréviations repérées dans la base de données (ex : «Ntel» pour «Neuchâtel») et gentilés pour les trois villes du canton (ex : «chaux-de-fonnier»). Nous y revenons plus bas, voir 4.2.4. Les lieux.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Par exemple «SPORT», «Actualités sportives (1962-64)» ou encore «Football» apparaissent comme des motsclés utilisés par les documentalistes pour catégoriser certains documents qui n'appartiennent à aucune émission particulière au sens où on entend communément le terme.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> À savoir Auvernier, Boudry, Cernier, Colombier, Dombresson, Fleurier, Fontainemelon, Gorgier, La Chaux-de-Fonds, La Sagne, Le Locle, Les Ponts-de-Martel, Neuchâtel, Saint-Aubin, Saint-Blaise, Serrières, Valangin, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

Les données de ces recherches systématiques ont été récoltées dans des tableaux Excel avant d'être compilées en une seule liste regroupant toutes les occurrences. À la suite de cet important travail, le dépouillement a été considéré comme terminé.

# 3.4. Limites du dépouillement

Bien que le travail de dépouillement ait été mené avec rigueur, nous ne pouvons garantir l'exhaustivité du corpus qui en résulte. Comme nous l'avons indiqué plus haut, les recherches se sont concentrées sur une source principale, la base de données de la RTS, considérant qu'elle regroupe l'intégralité des documents audiovisuels de la Télévision romande. Pour autant, l'ensemble de ces documents ne représente en aucun cas l'intégralité des émissions qui furent produites par la TSR, mais bien celles qui ont été conservées. Au cours du dépouillement systématique de l'émission Carrefour, nous avons notamment repéré, grâce aux scripts des émissions parfois rattachés aux fiches de la base, une série de films non conservés sans que nous connaissions la raison de cette lacune<sup>52</sup>. Si cet exemple relève du cas particulier, il met en lumière l'intérêt de mener un travail systématique que nous n'avons pas effectué, à savoir contrôler les scripts, lorsqu'ils sont disponibles, de toutes les fiches qui ne présentaient pas d'occurrences neuchâteloises, pour repérer les cas que nous n'aurions pas relevés. Une autre possibilité eût été de dépouiller méthodiquement tous les programmes TV afin de repérer les éléments neuchâtelois – pour autant que le sommaire propose une description détaillée des émissions, ce qui est loin d'être le cas –, un travail de longue haleine qui n'a pas été entrepris. Les limites du dépouillement se sont manifestées lorsque, la phase de recensement considérée comme terminée, certaines recherches aboutirent à la découverte fortuite de nouvelles occurrences. À titre d'exemple, mentionnons le cas d'une émission sur les débuts du Théâtre populaire romand dont nous avions pris note lors du dépouillement<sup>53</sup>. C'est en la visionnant dans son intégralité que nous avons repéré une autre émission à laquelle le journaliste faisait référence. Il s'avéra que cette dernière se trouvait aussi dans la base de données de la RTS, mais qu'elle avait échappé au dépouillement, n'étant liée à aucun nom de lieu, et sa collection, Spectacles d'aujourd'hui, n'ayant pas fait l'objet d'une recherche systématique<sup>54</sup>.

Comme indiqué plus haut, seule la production télévisuelle de la TSR a été prise en compte. Un repérage a toutefois été effectué dans les bases de données d'archives des Télévisions

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Concentrés dans la période d'août à novembre 1962.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Cette émission fait l'objet de la notice [*Création du TPR. Rencontre avec Marcel Tassimot à Neuchâtel*], Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> De cette émission, nous avons rédigé la notice [*Création du TPR. Rencontre avec Raymond Segessemann et Bernard Liègme*], Filmographie neuchâteloise: TV 1954-1969. La description telle qu'on la trouve dans la base de données de la RTS est la suivante: « [sans titre] Itw [interview] de LIEGMEN [*sic*], Bernard sur le Théâtre populaire romand (TPR et ouverture du théâtre aux ouvriers). Itw de M. SEGESMAN [*sic*], secrétaire général FOMH (pourquoi le FOMH s'intéresse au TPR). » Aucun mot-clé n'est indexé à la fiche; la description ne donne pas de lieu et les patronymes sont incorrectement orthographiés. Dès lors, seule une recherche systématique par collection ou par nom propre (ici le TPR) peut nous amener à repérer ce type d'occurrence.

alémanique et suisse italienne<sup>55</sup>. Très sommaire, la procédure a consisté à faire ressortir, parmi les émissions d'avant 1970, celles contenant les mots «Neuchâtel» ou «La Chaux-de-Fonds», les deux plus grandes villes du canton. La recherche dans la base FARO qui inventorie les archives de la Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) a abouti à 102 documents<sup>56</sup> parmi lesquels 78 sujets du Téléjournal (Tagesschau) et 17 sujets de la collection Antenne, le premier magazine d'actualité régionale et nationale de la chaîne, diffusé de 1962 à 1974 57. Mentionnons parmi ces documents un portrait du conseiller fédéral Max Petitpierre (9 juin 1961), un aperçu du cortège de la Fête des Vendanges de Neuchâtel (8 octobre 1967) et une interview de Béate Billeter, architecte et conseillère générale à Neuchâtel (9 octobre 1968). À noter que le filtre «La Chaux-de-Fonds» (avant 1970) n'a abouti à aucun résultat. La recherche dans la base CMM, qui inventorie les archives de la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI), a abouti à 18 résultats pour les filtres «Neuchâtel» et «La Chaux-de-Fonds» confondus. Près de la moitié, tous issus de la collection Sette Giorni sur laquelle nous n'avons pas trouvé d'informations, n'a pas pu être visionnée via la base de données. Parmi les quelque dix autres documents, mentionnons un reportage d'une vingtaine de minutes sur le F.C. La Chaux-de-Fonds (10 juillet 1964), des images de la Fête des Vendanges de Neuchâtel (6 octobre 1961) et un reportage sur les fresques peintes par Georges Dessouslavy dans les gares de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel (25 février 1969).

# 3.5. Adaptation de l'outil informatique

La Filmographie neuchâteloise utilise, depuis ses débuts, une base de données interne, spécifiquement dédiée à ce travail. La création de notices relatives à la source télévisuelle a nécessité une adaptation de l'outil informatique dans le but d'y intégrer de nouveaux champs. Les changements ont été réalisés par le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), responsable de l'ensemble des prestations pour toutes les collectivités publiques neuchâteloises. Une première série de modifications a été apportée dans le courant de l'année 2016, qui nous a permis de démarrer la création de nouvelles notices et le travail d'indexation. Le SIEN a souhaité développer une nouvelle version de la base de données, mieux adaptée aux besoins. Celle-ci a été déployée au printemps 2019. Certaines adaptations ont encore été apportées jusqu'en octobre de la même année.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Les chaînes de la Radio suisse romande (RSR) et de la Télévision suisse romande (TSR) ont fusionné officiellement le 29 février 2012, pour ne former plus qu'une seule entité nommée Radio Télévision Suisse (RTS); de même les chaînes de la radio alémanique, Radio der deutschen und rätoromanischen Schweiz (DRS) et de la télévision, Schweizer Fernsehen (SF), sont devenues officiellement le 18 décembre 2012 la Schweizer Radio und Fernsehen (SRF); la Radio svizzera di lingua italiana (RSI) et la Televisione svizzera di lingua italiana (TSI) forment la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RTSI) depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009; enfin la Radio Rumantsch et la Television Rumantscha forment depuis le 31 décembre 2010 la Radiotelevisiun Svizra Rumantscha (RTR). Toutes appartiennent à l'entité publique Société suisse de radiodiffusion et télévision (SRG SSR).

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Aux 102 entrées, s'ajoutent encore 89 sujets du Schweizer Filmwochenschau (Ciné-journal suisse) et 18 documents datés d'avant 1950 que l'on ne peut pas associer à la production télévisuelle.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Voir l'émission *Antenne* sur le site des archives de la SRF : <a href="https://www.srf.ch/sendungen/archiv/sendungen">https://www.srf.ch/sendungen/archiv/sendungen</a>.

## 4. Résultats

La récolte des données et les recherches effectuées ont mis au jour 1756 occurrences pour la période prise en considération, 1954-1969. Tous les documents recensés ont été relevés dans une liste Excel, qui est publiée dans ce dossier<sup>58</sup>.

Face à un corpus présentant un tel nombre d'occurrences, il était évident que toutes ne pourraient faire l'objet du même traitement. Exception faite de la collection *Carrefour* (1210 titres) et des actualités sportives (233 titres), la majorité des quelque 300 autres documents a été visionnée. Sur cette base, nous avons réalisé une sélection de manière à ce que le corpus soit maîtrisable. Devant l'impossibilité de créer une notice pour chacune des occurrences, un choix s'est opéré selon des critères d'importance en termes de durée, de sujet et de personnalités, de rareté, de particularités formelles, de noms figurant au générique. Nous avons décidé de traiter une centaine de titres, que nous avons décrits, commentés et indexés. À ce nombre s'ajoutent quelque 70 sujets *Carrefour*. Au total, 182 notices ont été rédigées et se trouvent dans la base de données de la Filmographie neuchâteloise<sup>59</sup>. Certaines notices regroupent plusieurs titres, liés soit par la collection (définie ci-dessous), soit par le sujet.

Le tableau présentant la liste exhaustive des résultats constitue le complément des notices figurant dans la base de données de la Filmographie neuchâteloise. Sans fournir de traitement analytique, il comprend les entrées suivantes :

- **Date**: la date de première diffusion par la Télévision romande fait référence.
- **Année de production :** permet le classement des rares cas dont la date de diffusion n'est pas connue.
- Durée : la durée des films est donnée en heures, minutes et secondes : hh:mm:ss
- Collection: ce terme est repris de la base de données de la RTS. Il désigne ce que l'on appelle communément une « émission ». Nous avons choisi d'utiliser cette terminologie dans la Filmographie neuchâteloise, bien que la base de données de la RTS recoure au champ « collection » avec ambiguïté: il indique la série d'émissions, lorsqu'elle est connue, mais sert aussi à catégoriser les documents, comme le ferait un champ dédié au domaine. Ainsi, Continent sans visa se trouve dans le champ « collection » au même titre que Football ou Culture, des mots-clés utilisés, selon toute vraisemblance, lorsque les documents ne pouvaient être rattachés à aucune série en particulier. Dans de tels cas, nous avons placé la désignation collection entre crochets.
- **Rubrique Carrefour**: *Carrefour* propose différentes rubriques, dont les noms varient peu au fil des années (*Coup d'œil*, *Problème et solution*, *Sport*, *L'art et la vie*, etc.); nous avons indiqué le titre de la rubrique lorsque l'information est donnée de façon certaine, par le sommaire ou par le film.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Voir <u>La source télévisuelle, 1954-1969. Liste complète de toutes les occurrences neuchâteloises</u>.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Inventaire accessible via l'intranet de l'institution. Toutes les notices sont rassemblées dans le Volume « TV 1954-1969 » (champ renseigné). La forme de leur publication n'est pas arrêtée au moment où cette étude est mise en ligne.

- **Statut dans la Filmographie neuchâteloise :** ce champ indique si une notice a été créée dans la base de données de la Filmographie neuchâteloise ; le cas échéant, le titre attribué dans la colonne suivante est l'appellation exacte utilisée dans cette base.
- Titre de la notice dans la Filmographie neuchâteloise : si le titre de la copie est attesté par le générique, lorsque ce dernier est conservé, c'est ce titre qui est adopté ; à défaut, le titre est toujours donné entre crochets, soit que l'attribution repose sur un intitulé livré par le programme TV, soit qu'elle corresponde à un titre d'usage assigné par nos soins. La notice filmographique ne reprend que rarement l'intitulé qui figure dans la base de données de la RTS, car celle-ci n'observe aucune systématique d'un document à l'autre. À noter que les films proposés sur le site RTSarchives se présentent le plus souvent sous des intitulés nouveaux, reformulés pour l'internaute.
- Description sommaire: elle concerne les occurrences pour lesquelles n'a pas été rédigée de notice. La description est généralement reprise de la base de données de la RTS sous forme de copier-coller, sans pour autant que cela soit systématique; elle est enrichie de précisions, parfois de références tirées de la presse ou de commentaires entre crochets. Ce champ ne répond à aucune systématique<sup>60</sup>.
- **Données techniques :** ce champ n'a pas été renseigné de façon systématique. Par défaut, l'image est en noir-blanc ; les rares films en couleur sont signalés. La désignation « muet » indique que le film est dépourvu de son dans la base de données de la RTS.
- **Remarques :** ce champ contient des indications de nature très diverse prises en cours de travail (état du film numérisé, références dans la presse, renvois, réflexions, notes, etc.).
- **Numéro de référence GICO :** correspond à la cote de la fiche liée dans la base de données de la RTS. Ce numéro n'a pas été relevé de manière systématique. En principe, une recherche par date et par collection permet de retrouver facilement les documents dans la base de données de la RTS.
- **Une adresse url** est indiquée si le document est visible en ligne sur le site RTSarchives ou sur la plateforme notreHistoire.ch ; ce champ n'est pas renseigné de façon exhaustive.
- Un astérisque (\*) dans la première colonne du tableau indique que nous n'avons pas trouvé d'élément conservé et que son existence est attestée par une source secondaire<sup>61</sup>.

#### 4.1. Une vue d'ensemble des résultats

Le corpus couvre la période allant des premières images télévisuelles conservées et s'étend jusqu'au 31 décembre 1969. Les occurrences sont triées chronologiquement par date de première diffusion à la télévision. Celles que l'on trouve en tête de liste datent de 1954. Elles font partie des plus anciens documents filmés conservés par la RTS, puisque les premières émissions de la Télévision genevoise, devenue officiellement Télévision suisse romande le

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> L'expression « reflet filmé », que nous reprenons parfois dans ces descriptions, est régulièrement utilisée par le *Radio TV Je vois tout* et par les documentalistes de la base de données de la RTS pour désigner les comptes rendus filmés de certains événements, principalement lorsqu'il s'agit d'actualités sportives. Nous ne la trouvons pas dans les scripts.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Un seul document non conservé a fait l'objet d'une notice : \*[Reportage de la Fête des vendanges à Neuchâtel] (30 septembre 1962), Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969.

1er novembre 1954, remontent au début de la même année. Il est rare que soit connue la date exacte de diffusion pour ces documents. Nous avons considéré le titre [Première quinzaine de la Télévision genevoise. L'Observatoire chronométrique de Neuchâtel] 62, diffusé par la Télévision genevoise le 28 mars 1954, comme le plus ancien de notre corpus<sup>63</sup>. À cette date, la Télévision proposa une rétrospective de ses premières productions. L'émission était présentée par Arlette<sup>64</sup>, première speakerine de la future TSR. Les images montrent un homme entrant dans le bâtiment de l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel, puis s'installant à la lunette astronomique. Suivent quelques plans d'un annuaire que l'on feuillette, de cadrans d'horloge, ainsi que du balancier de l'horloge mère<sup>65</sup>. Le commentaire en voix off est le suivant : « Avant-hier, nous vous avons emmenés à l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel qui porte gaillardement le grand et bel âge de quatre-vingtseize ans. C'est là que nous avons appris comment on contrôle la marche des chronomètres par l'observation des étoiles. Nous avons vu également l'horloge mère, la pendule fondamentale qui, tous les jours à la radio, nous donne le signal horaire de midi 45. » Notons que, dans les années 1950 et 1960, l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel fit l'objet de plusieurs actualités filmées, tant par la Télévision romande que le Ciné-journal suisse<sup>66</sup>.

À l'autre extrémité du tableau, l'émission *Carrefour* du 30 décembre 1969, avec un sujet où l'on découvre un passionné de modélisme ferroviaire au Locle, clôt la décennie. Ce titre précède toutefois la dernière occurrence du corpus, *Devenir un homme*?, un cas très particulier, produit à l'origine pour *Continents sans visa*. Le film fut tourné en 1967 à Ste-Croix (VD), à la caserne de Colombier (NE) et à Genève et ne fut pas programmé, après que la première partie eut disparu. Le volet central, décrivant le premier contact avec l'institution militaire, tel que le vivent des appelés romands suivis durant leur première semaine d'école de recrues, fut monté à l'époque, mais demeura dans sa boîte. Il resurgit cinquante ans plus tard pour être diffusé pour la première fois en novembre 2016. Cette émission est devenue ainsi le dernier élément de notre liste<sup>67</sup>.

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Disponible en ligne (à 11'27"): <a href="https://www.rts.ch/archives/tv/information/actualites/5543966-a-la-tv-genevoise-version-sd-.html">https://www.rts.ch/archives/tv/information/actualites/5543966-a-la-tv-genevoise-version-sd-.html</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> La base de données de la RTS propose, en date du 25 février 1954, un sujet d'actualité sportive montrant un match de football qui fut disputé entre les clubs de Lausanne et de La Chaux-de-Fonds au stade de la Pontaise (Lausanne). Nous savons peu de choses sur ce film auquel n'est attachée aucune documentation. Toutefois, parmi les résultats sportifs que nous avons trouvés dans la presse, ce match nul dont le score est de 4-4 (les images donnent un gros plan sur le panneau affichant le score final) ne correspond pas à la période indiquée. Il pourrait s'agir d'un match qui eut lieu le dimanche 21 novembre 1954 (voir « Le F.-C. La Chaux-de-Fonds revient de Lausanne avec un résultat nul de 4 à 4 », *L'Impartial* du 22 novembre 1954, p. 7).

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Arlette Gfeller, devenue Brooke puis Bech après différents mariages, travailla à la TSR de 1954 à 1958 comme réceptionniste, secrétaire et monteuse en plus de sa fonction de speakerine. Elle est décédée en 2004.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> L'Observatoire chronométrique de Neuchâtel fut créé en 1858 à l'initiative de l'astronome Adolphe Hirsh (1830-1901) qui dirigea l'institution jusqu'à sa mort. Les deux activités principales de l'Observatoire étaient l'émission de « bulletins » attestant la qualité des pièces d'horlogerie et le calcul de l'heure exacte. Son activité cessa en 2007 (Aude Joseph (2019), notice n°109, LE CENTENAIRE DE L'OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL, 1958).

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Nous renvoyons au tome 2 de la Filmographie neuchâteloise (Aude Joseph, 2019), notamment aux notices n°109 LE CENTENAIRE DE L'OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL, 1958, et n°180 L'HORLOGE LA PLUS EXACTE DU MONDE, 1963.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Voir ci-dessous, 4.3.4. *Devenir un homme ? (1968 / 2016)*.

Précisons que la base de données de la RTS n'indique pas si et quand une émission fut rediffusée par la chaîne, une pratique pourtant courante. Dans les années 2000 par exemple, l'émission hebdomadaire *Vu à la télé* proposa une redécouverte des archives de la TSR. Plusieurs séquences tirées de films de notre corpus furent rediffusées dans ce cadre-là. Certaines reprises sont indiquées lorsque nous disposions de l'information. De même, nous avons signalé les images ou séquences, lorsqu'elles étaient réutilisées au sein même du corpus, dans la mesure de nos connaissances.

Les titres les plus brefs de ce corpus durent 20 secondes. Il s'agit majoritairement de sujets d'actualité *Carrefour* ou d'actualités sportives. Plusieurs films parmi les plus longs que nous avons retenus ne sont pas entièrement consacrés à un sujet neuchâtelois. Ainsi, *Le patron suisse*, réalisé par Christian Mottier pour *Continents sans visa* (77 minutes)<sup>68</sup>, dresse le portrait de différents chefs d'entreprise en Suisse romande, mais seul celui de l'industriel chaux-defonnier Francis Châtelain (presque 12 minutes) a été retenu dans la Filmographie neuchâteloise<sup>69</sup>. Le film le plus long, entièrement consacré à un sujet neuchâtelois, présente une durée de 75 minutes. Il est issu de la collection *Progrès de la médecine*, magazine médical de la TSR qui fut produit de décembre 1959 à février 1973. Cette série d'émissions présentée par Alexandre Burger proposait des reportages et des enquêtes d'une heure environ. [*Les affections pulmonaires. Visite à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds*] <sup>70</sup>, diffusé le 23 janvier 1967, fut réalisé par Pierre Nicole. Ayant pour fil conducteur le thème des affections pulmonaires, ce reportage alterne des interviews de spécialistes et la présentation du nouvel Hôpital de La Chaux-de-Fonds, qui avait été inauguré en juin 1966<sup>71</sup>.

Examinons encore la progression du nombre d'occurrences au cours des quinze ans que compte notre corpus. Les premières années de l'existence de la Télévision suisse (1954-1957) sont considérées comme une période de « phase expérimentale », qui fut suivie d'une phase dite « de consolidation » (1958-1964), avant que n'interviennent de gros investissements de la part de la SSR dans la seconde moitié des années 1960, déterminés notamment par

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Disponible en ligne: <a href="https://www.rts.ch/archives/tv/information/continents-sans-visa/4049804-patron-des-annees-60.html">https://www.rts.ch/archives/tv/information/continents-sans-visa/4049804-patron-des-annees-60.html</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Deux émissions encore, les plus longues de notre corpus (presque 90 minutes chacune), abordent les élections fédérales du 29 octobre 1967 par des débats publics diffusés en direct depuis Lausanne (mercredi 18 octobre) et Genève (« Face à l'opinion », mercredi 25 octobre). Des personnalités politiques neuchâteloises y prennent ponctuellement la parole (le député au Grand Conseil neuchâtelois René Meylan, le conseiller municipal du Locle Frédéric Blaser, le conseiller national Gaston Clottu, François Blum, secrétaire général du Parti socialiste neuchâtelois). Ces deux documents avaient été enregistrés par kinescope, sur bande magnétique 1 pouce (apparues sur le marché dès 1965), bande éliminée après la numérisation. Ces précisions ont été apportées par Denise Barcella, Responsable Patrimoine D+A (courriel du 21 octobre 2020).

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Voir <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Douze notices pour exemple.</u>

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds apparaît dans plusieurs documents filmés dans les années 1960. Le DAV conserve les films 8mm en couleur réalisés par André Montandon (1923-1989), membre du Club des cinéastes amateurs des Montagnes neuchâteloises, qui filma plusieurs opérations chirurgicales (*La césarienne, Voix perdue et retrouvée, La cataracte*) à l'époque où il était directeur administratif de l'Hôpital (1952-1964). Entre 1961 et 1964, il filma également le chantier de construction du nouvel établissement. Les équipes de la TSR filmèrent la pose de la première pierre (juin 1962) pour un sujet de *Carrefour*. En 1969, un sujet de *Vie et métier* consacré à la profession d'infirmière fut entièrement tourné à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds ([*Infirmière assistante*], Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969).

l'introduction de la couleur. Avec l'autorisation, entrée en vigueur en février 1965, de diffuser de la publicité, une nouvelle phase débute, qui s'étend jusqu'aux débuts des années 1970 – terme de notre corpus –, lorsque le directeur général de la SSR, Marcel Bezençon, céda son poste à Stelio Molo (1972) <sup>72</sup>. De mille heures d'émissions en 1958, la TSR passe à deux mille heures en 1965 et se stabilise à trois mille heures environ au tournant des années 1970<sup>73</sup>. Le nombre d'occurrences recensé dans notre tableau suit cette courbe croissante, puis se stabilise. La répartition des documents se présente comme suit (la date de diffusion fait référence): 1954-1959 (six années): 63 titres; 1960: 23 titres; 1961: 56 titres; 1962: 134 titres; 1963: 179 titres; 1964: 189 titres; 1965: 217 titres; 1966: 235 titres (le nombre le plus important); 1967: 206 titres; 1968: 221 titres; et 1969: 233 titres. Nous ne saurions toutefois tirer des conclusions de ces chiffres quant à l'évolution des occurrences neuchâteloises à la Télévision romande, tant le nombre des sources enregistrées et, parmi elles, celles qui sont conservées, est aléatoire durant les premières années de la télévision.

## 4.2. Un canton sur le petit écran

Les résultats dont nous avons fait part jusqu'ici ont été envisagés sous un jour quantitatif. Mais que racontent ces 1756 titres ? Quel est le contenu des images ? Que montre-t-on ? Certains thèmes se dégagent-ils ? Trouve-t-on des récurrences ? Nous allons approcher, dans les lignes qui suivent, la couverture par la Télévision romande de l'actualité régionale neuchâteloise, notamment à travers la collection *Carrefour*. Nous verrons quelles sont les personnes, hommes et femmes, que l'on rencontre au fil des émissions, et dans quelles localités en particulier se sont arrêtées les équipes de la TSR. Nous évoquerons finalement l'émission religieuse *Présence*, ainsi que les actualités sportives, deux domaines qui prennent une place importante dans ce corpus filmique.

#### 4.2.1. L'actualité régionale : Carrefour et Soir-Information

Grand absent de notre corpus, le *Téléjournal* ne fut pas produit en Suisse romande jusqu'à la fin de l'année 1981<sup>74</sup>. « Pendant un quart de siècle – par souci d'économie – la SSR a diffusé un même *Téléjournal* dans les trois régions du pays. Il était produit à Zurich dans un studio où travaillaient côte à côte les rédactions suisses alémanique, romande et suisse italienne »<sup>75</sup>. Le *Téléjournal* couvrait de manière succincte l'actualité internationale, nationale et régionale, lorsque cette dernière était d'une importance particulière. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1982, date à partir de laquelle la rédaction du nouveau *Téléjournal* romand fut installée à Genève, la TSR apporta une information romande plus complète à travers ses bulletins d'actualité régionale : lancé en 1960, *Le Régional* fit place à *Carrefour* dès janvier de l'année suivante<sup>76</sup>. Ces émissions

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Mäusli, Steigmeier (2006), pp. 360-362 et 373-374.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Mäusli, Steigmeier (2006), p. 315.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Un seul titre du *Téléjournal* apparaît dans notre corpus : le 4 mars 1968, un sujet de 34 secondes montre les joueurs du HC La Chaux-de-Fonds, champion de Suisse de hockey sur glace de LNA pour la saison 1967-1968, accueillis en triomphe dans le hall de la Salle de musique. Cette archive est dépourvue de son.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Boris Acquadro, Raymond Vouillamoz (2004), pp. 167-168.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Dans la base de données de la RTS, deux émissions *Le Régional* sont datées de fin mars et début avril 1960, une autre de mi-août, puis l'émission apparaît régulièrement de mi-septembre 1960 à la fin de l'année.

sont liées à deux innovations importantes pour le développement de l'information à la Télévision romande. D'abord la création d'un réseau de correspondants régionaux<sup>77</sup> – en mai 1962, le *Radio TV Je vois tout* nous apprend que Fribourg, Sion, Neuchâtel, Lausanne, Bienne, Le Locle, Vevey et Chexbres possèdent leur correspondant<sup>78</sup>. Ce réseau fut ensuite rendu possible par l'acquisition, via les autorités cantonales ou l'Association des Amis de la télévision, de caméras louées au sein de chaque canton par les correspondants locaux. L'utilisation régulière de ce matériel permis à la TSR d'en devenir, en quelques années, propriétaire<sup>79</sup>.

À ses débuts, *Carrefour* était diffusé vers 20h15, à la suite du *Téléjournal* alors programmé à 20h, à raison de deux, puis de trois jours par semaine, et finalement tous les jours de la semaine dès février 1965. L'émission connut sa dernière édition en janvier 1973 et fut remplacée par *Un jour, une heure*. D'autres émissions du même type jalonnent l'histoire de la TSR, changeant de formule, de durée et de nom selon les époques, jusqu'à *Couleurs locales* que l'on connaît actuellement. La collection *Carrefour* est la plus importante de notre corpus en termes de nombre d'émissions. Le dépouillement systématique de ses éditions, effectué pour la période 1961-1969, a permis de relever 1210 sujets neuchâtelois.

Diffusé dès 1962 en deuxième partie de soirée, soit après 22h, *Soir-Information* proposait à ses débuts une rediffusion de *Carrefour*, ainsi que des informations de l'Agence télégraphique suisse (ATS), des actualités sportives et d'autres reportages complétant l'actualité régionale. Dès septembre 1963, *Carrefour* et *Soir-Information* forment deux émissions distinctes : *Soir-Information* proposait les reportages d'actualité régionale livrés après l'édition de *Carrefour* de 20h, laquelle était rediffusée en deuxième partie de soirée, entre 22h15 et 23h. Dès janvier 1965, le rythme de diffusion diminua : *Soir-Information* ne fut diffusé que deux ou trois fois par mois, généralement quand l'édition de *Carrefour* avait été annulée. Les dernières émissions de *Soir-Information* datent de février 1973. Notre corpus comporte 23 sujets issus de cette collection.

Si les émissions de grand reportage, à l'instar de *Continents sans visa*, profitent d'un certain prestige, les émissions d'actualité régionale ont de tout temps bénéficié d'une belle popularité. Ainsi, en 1966, dans une réponse du magazine *Radio TV Je vois tout* à un courrier de téléspectateur, la rédaction précise que « preuve a été faite par des sondages d'opinion que cette émission [*Carrefour*] est celle qui est la plus suivie. En effet, il s'est avéré que,

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Interviewé début septembre 1960 dans un numéro du *Radio Je vois tout*, René Schenker, pour qui « la TV, c'est l'information! », explique: « J'ai fondé, à l'effet de drainer les informations régionales, précisément *Le Régional*, actualités filmées diffusées en principe trois fois par semaine et montées ici même dans nos studios. L'entreprise était audacieuse, mais elle se développe heureusement depuis un certain nombre de mois grâce aux efforts consentis, plus particulièrement, par deux cantons: Fribourg et Neuchâtel, auxquels se joindra le Valais... Des reporters domiciliés dans les chefs-lieux de Romandie, nous permettent de couvrir une partie des événements régionaux intéressant l'ensemble des téléspectateurs romands » (R. Ms., « L'œil de la TV... au service de l'information! », *Radio Je vois tout*, 1<sup>er</sup> septembre 1960, n°35, p. 17).

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Gérald Cordonier (2004), pp. 198-199. Voir aussi : *Radio TV Je vois tout*, 24 mai 1962, n°21, p. 26.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Gérald Cordonier (2004), pp. 198-199.

certains soirs, *Carrefour* retient devant le petit écran 82% des spectateurs questionnés par les enquêteurs. Aucune émission n'a, jusqu'à ce jour, atteint un tel pourcentage »<sup>80</sup>.

L'actualité télévisée du canton de Neuchâtel relaye les événements majeurs de la région, tels que la Fête de la montre et la Braderie de La Chaux-de-Fonds (toutes les éditions de cette manifestation bisannuelle, à partir de 1961), la Fête des vendanges de Neuchâtel<sup>81</sup>, la Fête de l'Indépendance neuchâteloise (1<sup>er</sup> Mars), la Fête des fontaines de Môtiers, différentes fêtes de village, de chant, de musique ou encore les fêtes du lac. Le Comptoir de Neuchâtel<sup>82</sup>, de même que les expositions des galeries et des musées du canton bénéficient régulièrement d'un reportage (musées des beaux-arts, musées d'histoire naturelle et musées d'horlogerie), notamment celles du Musée d'ethnographie de Neuchâtel (une quinzaine d'occurrences entre 1959 et 1969). Les Quinzaines culturelles des Montagnes neuchâteloises (dès 1963) et les premiers pas du Théâtre populaire romand (neuf occurrences dès 1960) trouvent également leur place dans ce corpus télévisuel<sup>83</sup>.

À l'occasion d'anniversaires, d'événements ou d'une actualité particulière, les entreprises et institutions de la région neuchâteloise sont filmées par la TSR : les centenaires de Zenith (Carrefour, 10 septembre 1965, 1'05"), de la Maison Dubied (Carrefour, 30 juin 1967, 2'30"), de la brasserie La Comète à La Chaux-de-Fonds (Carrefour, 12 octobre 1967, 0'50"), de Huguenin Médailleurs (Carrefour, 12 mai 1968, 2'50"), des montres Aureole (Carrefour, 3 octobre 1968, 1'50") et de l'École d'horlogerie et de microtechnique du Locle (Carrefour, 27 septembre 1968, 5'35"), ainsi que de plusieurs autres sociétés. La Télévision rend visite à la maison des vins Mauler à Môtiers (2 janvier 1960, 6'20"), à l'imprimerie Hélio Courvoisier, chargée par les PTT de tirer les timbres postes de nombreux pays (Carrefour, 16 mars 1964, 1'50"), à la fabrique Suchard à Serrières (plusieurs sujets), à La Baconnière à Boudry (un reportage de quelque 34 minutes à l'occasion des 40 ans des éditions); elle couvre les différentes étapes de construction de la raffinerie de Cressier (du projet à l'inauguration, en passant par le chantier et les enjeux politiques), certains aspects de la crise économique du Val-de-Travers ; filme la pose de la première pierre du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds (Carrefour, 25 novembre 1968, 1'00"), les inaugurations de bâtiments publiques ou encore les grands travaux d'aménagement du territoire (notamment liés aux routes nationales

0

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> « Le courrier des téléspectateurs », Radio TV Je vois tout, 7 juillet 1966, n°27, p. 20.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Manifestation traditionnelle annuelle, attirant un public venu de toute la Suisse, la Fête des vendanges de Neuchâtel est sans doute l'événement le plus souvent filmé dans le canton depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Après la Seconde guerre mondiale, le sujet fut proposé presque chaque année dans les cinémas de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds (Aude Joseph (2008), pp. 33-34). Cet événement régional majeur apparaît dans une quinzaine d'occurrences de notre corpus. À partir de 1959, la Fête est présente chaque année sur le petit écran. La plupart des sujets appartiennent à la collection *Carrefour* (en 1961, puis toutes les années dès 1963). La Télévision montre généralement, voire uniquement, le corso fleuri, en principe filmé depuis l'emplacement de la tribune officielle, à hauteur du bâtiment principal de l'Université, avenue du Premier-Mars 26.

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> Le premier Comptoir de l'industrie, du commerce et de l'artisanat de Neuchâtel fut organisé en 1923. Il prit un nouveau visage en 1960 avec la première Foire de la gastronomie (FOGA, aussi appelée Foga-Comptoir). C'est sous le nom de New Port Expo que le salon commercial qui se tient à la place du Port a connu sa 50<sup>e</sup> édition en 2017 (notice [Visite au Comptoir de Neuchâtel], Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969).

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Voir [Enquête sur la précarité financière du Théâtre Populaire Romand], in : <u>Neuchâtel, un canton en images :</u> la source télévisuelle (1954-1969). Douze notices pour exemple.

et à la route de la Clusette, entre Neuchâtel et le Val-de-Travers, avant le percement du tunnel).

Parfois aussi, les faits divers font l'actualité. Le·la téléspectateur·trice romand·e a pu voir sur son petit écran deux centenaires, l'une de Neuchâtel, l'autre de Couvet, auxquelles le Club d'aviation du Val-de-Travers offrait un baptême de l'air ; le plus ancien président de commune de Suisse romande, Tell Perrenoud, 81 ans, président de Brot-Plamboz durant 40 ans ;le lac de Neuchâtel gelé en janvier 1963 ; en avril de la même année, la première personne en Suisse porteuse d'un *pacemaker*, une Locloise de 50 ans opérée à Zurich ; une démonstration de ski sur herbe au Locle ; la préparation d'une torrée à Chaumont ; celle de la taillaule à Auvernier ; ou encore un micro-trottoir dans les rues de Neuchâtel après la mort de Robert Kennedy.

## 4.2.2. Les personnalités : portraits et interviews

Nous donnons ici un aperçu très général des personnalités que l'on rencontre dans les images de ce corpus au cours des reportages, interviews ou portraits. Précisons que nous ne relevons que le nom de quelques personnes ayant connu une certaine notoriété, laissant de côté un très grand nombres d'autres interlocuteur·trices occasionnel·les des journalistes de la TSR. Nous mettrons en évidences les figures féminines dans le chapitre qui suit, et nous écartons les figures du milieu sportif, sur lesquelles nous revenons plus bas<sup>84</sup>.

Ainsi, la TSR a rencontré le pianiste Harry Datyner à son domicile à La Chaux-de-Fonds; l'organiste André Bourquin; les écrivains Léon Savary et Jean-Pierre Sidler; le peintre André Pierre-Humbert; le réalisateur Jacques Sandoz lors de la sortie de son film *L'œil bleu*; le danseur et chorégraphe Maurice Béjart lors de sa venue au Club 44; des artistes de notoriété internationale de passage à Neuchâtel, tels les comédiens Jean-Claude Brialy, Jacques Fabbri, Jean Marais et Madeleine Robinson; repéré dans de nombreux titres, le metteur en scène Charles Joris incarne quant à lui la création du Théâtre populaire romand. Apparaissent aussi à la télévision l'archéologue cantonal Michel Egloff; le directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel Jean Gabus, interlocuteur récurrent de la TSR; Archibald Quartier, dans ses fonctions d'inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche (poste qu'il occupa de 1943 à 1978); Freddy Landry dans plusieurs de ses fonctions liées au cinéma<sup>85</sup>; les journalistes Gil Baillod, figure marquante de la presse neuchâteloise, et Jean-François Nussbaum; les recteurs de l'Université de Neuchâtel Jean-Louis Leuba et André Labhardt; l'industriel chaux-de-

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Voir ci-dessous, 4.2.6. L'actualité sportive.

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Freddy Landry est interviewé dans cinq reportages de la collection *Carrefour*: le 16 octobre 1966, alors qu'il organise les sixièmes Semaines d'études cinématographiques de Leysin; le 26 février 1967, en tant que journaliste, à l'occasion d'une rencontre sur « L'avenir du film » organisée à Berne par L'Association suisse pour le développement de la culture cinématographique; le 12 octobre 1967, à Leysin de nouveau, cette année-là en tant que président des Semaines d'études; le 19 mars 1968, en tant que producteur de *Quatre d'entre elles*, lors de l'avant-première du film à la Cinémathèque suisse; et le 27 janvier 1969, lors des Journées de Soleure. Le 30 avril 1969, dans la collection *Le 5 à 6 des jeunes*, Freddy Landry intervient en tant que président de la Commission scolaire des Verrières. Titré *L'école en vacance* [sic], ce reportage couvre la période des quinze derniers jours de l'année scolaire, utilisée par le corps enseignant pour des activités parascolaires (photographie, reportages radio, peinture, théâtre, école ménagère pour les garçons, travaux sur bois pour les filles). Nous revenons plus bas sur les activités de Freddy Landry (4.5. Réception critique de l'image télévisuelle).

fonnier Georges Braunschweig, fondateur du Club 44; le physicien français Louis Leprince-Ringuet lors de sa venue au Club 44; le graphiste et affichiste neuchâtelois Alex Billeter, qui participa dès 1956 aux émissions de la TSR et intervient à plusieurs reprises devant la caméra en tant qu'illustrateur ou expert. Signalons aussi les interventions de politiciens : celle de René Felber dans ses fonctions communales au Locle; de Fritz Humbert-Droz, alors président de la Ville de Neuchâtel; des conseillers d'État Jean-Louis Barrelet, Fritz Bourquin, Gaston Clottu, Carlos Grosjean ou encore Pierre-Auguste Leuba; la venue à Neuchâtel du conseiller fédéral Paul Chaudet ou les visites sur sol neuchâtelois d'hommes d'État étrangers, tels le ministre français Edgar Faure, le ministre italien Giuseppe Pella, le maire de Moscou Vladimir Promyslov ou encore le diplomate israélien Jacob Tsur. Toutes ces personnalités furent un jour ou l'autre filmées par les caméras de la télévision et illustrent aujourd'hui la richesse de ce corpus filmique.

Arrêtons-nous sur trois cinéastes neuchâtelois, dont la production se manifeste particulièrement durant la période 1950-1970, comme le relève Roland Cosandey dans le deuxième tome de la Filmographie neuchâteloise : Henry Brandt, Jean-Pierre Guéra et André Paratte<sup>86</sup>. On retrouve ces trois figures dans le corpus télévisuel à différents niveaux.

Henry Brandt (1921-1998) apparaît trois fois dans des sujets d'actualité régionale. Alors qu'il va être récompensé pour l'ensemble de son œuvre par le prix de l'Institut neuchâtelois, le cinéaste neuchâtelois accorde une interview au journaliste André Rougemont dans l'émission Carrefour du 15 juin 196487. Les deux hommes s'entretiennent durant six minutes, évoquant les films réalisés pour l'Exposition nationale de 1964, la notion de « cinéma-vérité », la liberté d'expression et le récent séjour de Henry Brandt au Kivu congolais et au Burundi, au cours duquel il tourna un film sur les réfugiés Tutsis du Rwanda pour la Ligue des sociétés de Croix-Rouge. Fin avril 1965, Soir-Information donne un écho au projet de la Communauté nationale d'investissements<sup>88</sup>. Lancée en janvier 1964 sous le patronage de l'Exposition nationale par le journaliste Roger Nordmann et le conseiller d'État vaudois Pierre Graber, la Communauté nationale d'investissements entendait réunir des aides financières du public pour soutenir des secteurs de l'économie suisse qui en nécessitaient. Après l'échec de l'initiative, l'idée fut relancée en avril 1965 et incarnée par un projet concret : le financement du film Voyage chez les vivants de Henry Brandt. Enfin, c'est sur le tarmac de l'aéroport de Genève que nous retrouvons Henry Brandt interviewé par le journaliste Pierre Verdan, en janvier 1966<sup>89</sup>. « Quand Henry Brandt est dans les parages, il y a du film dans l'air », lance le journaliste. S'envolant pour New Delhi avec les trois membres de son équipe (Daniel Thommen, médecin d'équipe pour la première moitié du voyage, Jean-Luc Nicollier, caméraman, et Jean-Marc

<sup>86</sup> Aude Joseph (2019), « Brandt, Guéra, Paratte », p. 22.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Notice [Carrefour, 1964.06.15. Interview du cinéaste neuchâtelois Henry Brandt], Filmographie neuchâteloise:

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Voir [La Communauté nationale d'investissement et le financement participatif du film Voyage chez les vivants de Henry Brandt], in : <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Douze notices pour exemple</u>.

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Notice [Carrefour, 1966.01.14. Interview de Henry Brandt sur le tarmac de l'aéroport, Genève-Cointrin], Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969.

Payot, preneur de son), Henry Brandt explique qu'il s'apprête à démarrer le tournage de son prochain film « sur la condition humaine » 90. Il évoque les différents soutiens financiers, notamment la Communauté d'investissements, grâce auxquels il peut réaliser son projet qui, espère-t-il, « ne sera pas seulement un film sans lendemain mais sera peut-être pour nous le départ, l'aurore d'une unité de production de films suisses dont nous souhaitons qu'elle puisse produire dans ce pays des films qui assurerait, si vous voulez, une espèce de présence suisse des films dans le monde ».

Jean-Pierre Guéra (1915-1998) apparaît à travers ses propres réalisations, puisque deux émissions utilisent des séquences qui lui appartiennent. Diffusé le 10 novembre 1960, le reportage Ebauches et techniques modernes est consacré à la situation de l'horlogerie suisse et à son avenir. Il est présenté par le journaliste Pierre Champion en direct de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon appartenant à Ébauches SA. Son directeur général, Sydney de Coulon, étant à l'origine de plusieurs commandes faites à Jean-Pierre Guéra, certaines séquences insérées dans ce reportage proviennent de ses films. Nous avons pu identifier une séquence illustrant les propos du directeur administratif, Pierre Fallot, qui est tirée du film Performance technique<sup>91</sup>. Le second titre dans lequel nous avons repéré le travail de Jean-Pierre Guéra, Mesure du temps, provient de la collection Dimensions, revue scientifique de la TSR produite entre 1966 et 1980. Il fut réalisé par Pierre Barde et diffusé le 5 novembre 1968. Ce reportage, tourné à l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel et dans les laboratoires de recherche horlogère de la ville, se penche sur la révolution induite dans la mesure du temps par l'horloge atomique. Le générique indique que furent utilisés « des extraits du film SECONDE MICROSECONDE de J.-P. Guera » 92. À notre connaissance, aucune copie de ce film, dont la date de réalisation est incertaine, n'a été conservée. Les extraits du reportage de Pierre Barde pourraient être ce qu'il nous en reste.

Quant au cinéaste André Paratte (1931-2016), il contribue directement à la production des films de ce corpus puisqu'il fut opérateur, correspondant de la TSR dans la région neuchâteloise et jurassienne dès 1962<sup>93</sup>. Notons qu'il apparaît également à l'image dans sa fonction d'enseignant au cours d'une émission issue de la collection *Dimensions*. Diffusée le 18 février 1969, ce reportage met en lumière l'enseignement des sciences tel que pratiqué

<sup>90</sup> Ce sera *Voyage chez les vivants* (1970). Le reportage ne nomme pas les trois collaborateurs. Merci à Christophe Brandt pour leur identification.

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> Voir Aude Joseph (2019), notice n°79 PERFORMANCE TECHNIQUE / TECHNICAL PERFORMANCE, [1955].

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Seconde et microseconde, d'abord appelé De la montre à l'horloge atomique, est mentionné par le catalogue général de la Centrale du film scolaire et de la Cinémathèque suisse des écoles professionnelle, qui en propose le commentaire suivant : « Dans une première partie le film présente l'important parc de machines nécessaire à la fabrication des nombreuses pièces qui constituent le mouvement d'une montre. L'automation domine : l'ouvrier contrôle des groupes de machines qui s'alimentent elles-mêmes. La seconde partie est consacrée à l'horlogerie de demain qui s'oriente vers l'électronique. Des horloges à quartz ont permis d'atteindre des précisions de l'ordre du millième de seconde par jour. Les recherches ont abouti également à la réalisation d'horloges automatiques "Oscillatom" [...]. Le film fait une synthèse des progrès réalisés dans le domaine de la fabrication de la montre dite "classique" et de l'horlogerie "électronique", ceci sous une forme facilement assimilable par des personnes non-initiées et intéressante pour les spécialistes. » (Source : Catalogue des films gratuits 16mm, Cinéma scolaire et populaire suisse (Film Institut), Berne, 1972, 2e édition, p. 337).

<sup>93</sup> Voir ci-dessous : 4.4. Derrière les images : les collaboratrices et collaborateurs neuchâtelois es de la TSR.

dans quatre collèges de Suisse romande. Plusieurs séquences sont tournées au collège des Forges à La Chaux-de-Fonds, dont l'une lors d'un cours de cinéma dispensé par le cinéaste<sup>94</sup>.

À travers ces trois portraits s'articule, de manière différente pour chacun, la relation étroite entre cinéma et télévision : le film *Voyage chez les vivants* sera prolongé à la télévision par *Chronique de la Planète bleue*, une série de treize épisodes d'une demi-heure chacun, écrite, produite et réalisée par Henry Brandt, diffusée sur la chaîne romande en décembre 1972 et janvier 1973 <sup>95</sup> ; Jean-Pierre Guéra insère des extraits de ses films industriels au sein de reportages ou d'émissions télévisées ; André Paratte, à côté de ses activités comme cinéaste indépendant, est correspondant régional de la TSR et donne des cours de cinéma dans les écoles.

#### 4.2.3. L'image des femmes

Si aucune femme n'a été mentionnée dans les pages précédentes, c'est qu'elles apparaissent, proportionnellement, beaucoup moins que les hommes, mais aussi que nous avons souhaité les mettre en évidence dans ce chapitre.

Les actualités régionales mettent en avant les « premières » Neuchâteloises à intégrer des postes ou fonctions publiques jusqu'alors occupés par des hommes : la première factrice à exercer ce métier à Neuchâtel (*Carrefour*, 26 février 1965, 35") ; Berthe Vaucher, élue à la présidence du Conseil général de Travers, première femme du Val-de-Travers à accéder à la présidence d'une autorité législative<sup>96</sup> (*Carrefour*, 14 juin 1966, 30") ; filmée à son domicile à Chaumont, l'avocate Ruth Schaer-Robert, élue à la présidence du Tribunal de district du Val-de-Ruz, première Suissesse à accéder à une telle fonction<sup>97</sup> (*Carrefour*, 25 février 1968, 40") ; à La Brévine, Anne-Marie Buchs-Robert devient la première femme officière d'État civil du canton (*Carrefour*, 22 octobre 1969, 45") ; enfin en 1969, à l'occasion des dix ans du vote féminin cantonal, la TSR filme les Neuchâteloises déposant leur bulletin dans l'urne cantonale, alors que l'urne fédérale leur est interdite (*Bonsoir*, 29 septembre 1969, 40"). Le hasard veut que ces archives soient toutes dépourvues de son, nous privant de l'indispensable et précieux commentaire qui accompagnait ces images.

Relevons les reportages issus de collections dont le programme s'adressait spécifiquement aux téléspectatrices. De 1958 à 1961, *Le Magazine féminin*, produit par Claude-Evelyne<sup>98</sup>, était

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Notice *A bas Euclide ! Du nouveau dans l'enseignement des sciences en Suisse romande,* Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969.

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> « Une extraordinaire série en couleur d'Henry Brandt : Chronique de la Planète bleue », *Radio TV Je vois tout*, 7 décembre 1972, n°49, pp. 60-61.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> G. D., « Mademoiselle Berthe VAUCHER est entrée dans la politique pour donner une tribune aux femmes... », Feuille d'Avis de Neuchâtel, 15 juin 1966, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> « Réception en l'honneur de Mme Schaer-Robert première présidente de tribunal en Suisse », *L'Impartial*, 4 avril 1968, p. 9.

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Engagée à la TSR comme speakerine en 1955, Claude-Evelyne (Claude Medlinger-Giroud, 1923-2014) connut une grande popularité durant toute sa carrière longue de 30 ans. Pendant les premières années de la télévision, elle occupa différentes fonctions au sein de ce nouveau média. Dès les années 1960, elle produisit et présenta différentes émissions appréciées du public comme *Le Magazine, Le Cinq à Six des jeunes, Carrefour* ou *Madame TV*.

diffusé le samedi en fin d'après-midi et proposait des rubriques ciblées (couture, mode, cuisine) au travers d'interviews et de reportages. Une seule émission de notre corpus s'y rapporte : une brève intervention (moins de 3 minutes) à l'occasion de la Foire de la gastronomie (FOGA) qui eut lieu à Neuchâtel en juin 1960 et dans laquelle le journaliste Pierre Champion rencontre le directeur de la Chambre de commerce des Pays-Bas en Suisse. À partir de septembre 1962 et jusqu'en juin 1971, *Madame TV* (plus de 300 émissions en tout), également produite par Claude-Evelyne, proposa des reportages, interviews et sujet d'actualité ainsi que des suggestions pour les menus de la semaine. Dans notre corpus, sept titres sont issus de cette collection, dont trois font l'objet de notices.

L'émission du 16 avril 1966 propose une interview de l'ancienne championne du monde de natation, Marthe Robert. Au micro d'Yette Perrin, elle évoque certaines anecdotes illustrant son passé de nageuse, raconte ses différents exploits, le type de nage qu'elle pratiquait à l'époque, son rôle de pionnière dans la discipline, ou encore les costumes de bain portés au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>99</sup>.

FAHRENHEIT - 40 ou la douceur du village "LA BRÉVINE", d'une durée de près de 25 minutes, fut diffusé le 2 novembre 1968. Le tournage, cependant, eut certainement lieu en début d'année, selon les propos d'une interlocutrice du journaliste (« ...en cette saison », dit-elle, « vers le mois de février, où on sent que le printemps arrive quelque part ailleurs... »). Le Radio TV Je vois tout indique qu'« une équipe de Madame TV est montée dans le Jura voir si La Brévine méritait sa réputation [de Sibérie de la Suisse], si le froid était un handicap dans la vie de tous les jours et plus spécialement pour les femmes, si l'on était plus malade là-haut qu'en ville, comment les enfants vont à l'école, etc. Les réponses furent souvent contraires aux idées que les gens de la télévision s'étaient faites de La Brévine »<sup>100</sup>. Le journaliste Jean-François Nicod rencontre les habitant·es de la région, notamment la jeune institutrice du village, une Locloise qui explique avoir été contrainte de venir enseigner à La Brévine et s'y ennuyer : « Pour celles qui sont nées, qui ont eu des enfants, qui ont une famille, c'est vivable. Pour les autres... » ; une Fribourgeoise qui explique que « par la force des choses, on est obligé de se plaire. Mais enfin je serais très heureuse d'aller un jour vivre ailleurs »; ou « le docteur », à qui le journaliste demande : « Elles souffrent du froid, ici, les femmes ? » - « Du froid ? Ah non, ça c'est une légende » (on apprend cependant que « cette année, le thermomètre est descendu une fois à moins 40, des tonnes de neige sont tombées durant l'hiver »). Nous revenons plus bas sur le traitement de ce reportage par la presse locale<sup>101</sup>.

Enfin [Madame la Marmette], diffusé le 24 mai 1969, est une émission dont le générique affiche une équipe entièrement féminine <sup>102</sup>. D'une quinzaine de minutes, ce reportage évoque les maraîchères qui, traditionnellement, venaient autrefois livrer leur marchandise à

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Voir [Entretien avec Marthe Robert, pionnière suisse de la natation féminine], in : <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Douze notices pour exemple</u>.

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Radio TV Je vois tout, 31 octobre 1968, n°44, p. 104 (programme TV).

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Voir ci-dessous, 4.5. Réception critique de l'image télévisuelle.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Catherine Borel (réalisatrice), Yette Perrin (journaliste), Claude-Evelyne (productrice).

Neuchâtel par le lac en provenance du Vully ou du Seeland. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ces vendeuses de fruits et de légumes, principalement des femmes, étaient couramment désignées sous le nom de « marmettes ». *Madame TV* accompagne l'une d'elle, qui, depuis Cudrefin, se rend par bateau au marché à Neuchâtel.

[Rencontre avec la cycliste Cosette Québatte, Les Verrières] est un portrait de la collection Avant-première sportive (presque 15 minutes) qui fut diffusé le 6 octobre 1967<sup>103</sup>. Dans les années 1960 et 1970, Cosette Québatte (1950\*) s'illustra dans plusieurs compétitions sportives féminines. Membre du Ski-club des Cernets-Verrières, elle fut notamment championne suisse de ski de fond en janvier 1968. Férue de vélo, la Verrisanne participa à sa première course cycliste sur route à 16 ans lors du Championnat du monde au Nürburgring en Allemagne. Alors que les fédérations cyclistes suisses peinaient à intégrer les sportives, Cosette Québatte fut l'une des pionnières de sa discipline et devint la première femme licenciée de l'Union cycliste suisse. Dans le registre sportif toujours, Caméra-sport proposa, le 1<sup>er</sup> mai 1969, un portrait de la première dame du tennis suisse, Anne-Marie Studer<sup>104</sup>. Bien que la jeune joueuse ne soit pas neuchâteloise (originaire de Lucerne, elle vivait alors à La Tour-de-Peilz), ce document nous intéresse en raison des séquences tournées à Neuchâtel, où Anne-Marie Studer s'entraînait régulièrement avec l'ancien international Jean-Pierre Blondel qui professait alors au gymnase du Mail.

On trouve également des émissions dont la thématique est spécifiquement féminine. Dans la série *Vie et métier* consacrée à l'orientation professionnelle pour les jeunes, une émission fut tournée à l'École de puériculture des Brenets<sup>105</sup>. « Au cours de l'été », indique *L'Impartial* en septembre 1969 <sup>106</sup>, « une équipe de la TV suisse a séjourné trois jours et demi à la Pouponnière, sous la direction de Mme Yette Perrin, journaliste. (...) [Le reportage] passera sur le petit écran le 6 novembre à 18h05. L'émission doit durer une demi-heure. Les Neuchâtelois ne manqueront pas cet événement »<sup>107</sup>. Quelques semaines plus tard, *Vie et métier* proposait un reportage à La Chaux-de-Fonds consacré au métier d'infirmière assistante. Si la profession existait bel et bien à la fin des années 1960, l'appellation était nouvelle, en regard de l'évolution des soins infirmiers. « Quatre centres de formation existent en Suisse romande dont un à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds où a été tournée l'émission que la Télévision romande a présenté hier à ses téléspectateurs. Les aides-soignantes qui y ont

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Voir [Rencontre avec la cycliste Cosette Québatte, Les Verrières], in : <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Douze notices pour exemple.</u>

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> Disponible en ligne: https://www.rts.ch/archives/tv/sports/camera-sport/3473954-anne-marie-studer.html. <sup>105</sup> Inaugurée en 1923, la Pouponnière des Brenets était une institution privée accueillant de jeunes enfants privés de famille, qui se donnait également pour but de former professionnellement des puéricultrices. En 1969, l'institution connaissait un changement de direction. Celle-ci était assurée ad intérim par Léa Guex, directrice retraitée de l'Hôpital des Cadolles, que l'on rencontre en fin de reportage. La Pouponnière des Brenets est également l'objet d'un film 35mm datant des années 1920 et conservé par le DAV (voir Aude Joseph (2008), notice n°39 LA POUPONNIERE NEUCHATELOISE AUX BRENETS, [1923?]).

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> « Une nouvelle directrice à la pouponnière des Brenets », L'Impartial, 2 septembre 1969, p. 7.

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> L'émission est disponible en ligne : <u>www.rts.ch/archives/tv/divers/vie-et-metier/4665116-l-ecole-des-brenets.html.</u>

assisté se sont déclarées entièrement satisfaites. Leur métier y a été décrit de façon précise, sans artifice », lit-on dans *L'Impartial* après la diffusion de l'émission<sup>108</sup>.

En juin 1966, Carrefour consacre un sujet de quelques minutes à la nouvelle Section de préparation aux carrières féminines dispensée à La Chaux-de-Fonds par le Technicum neuchâtelois<sup>109</sup>. Une édition spéciale de la même collection traite, en septembre 1968, la question de la mixité dans les écoles secondaires au niveau romand. Mené par la journaliste Catherine Charbon, le reportage se rend dans deux cantons aux systèmes diamétralement opposés : à Neuchâtel, « où les classes mixtes sont entrées dans les mœurs il y a quelques années », et au collège Saint-Michel à Fribourg, une institution guère favorable à une telle conception (les filles furent admises à partir de 1986 seulement). Les séquences filmées à Neuchâtel font intervenir des collégiennes et collégiens, un enseignant, ainsi qu'André Mayor, directeur de l'École secondaire régionale de Neuchâtel. Cette émission trouve un écho dans la chronique TV de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, sous la plume de Jean-Claude Leuba : « L'émission préparée et présentée par Marie-Madeleine Brumagne n'a voulu être qu'un constat. Elle a été d'un bout à l'autre captivante puisque les jeunes ont eu l'occasion de s'exprimer librement; les uns sur les résultats de la mixité, les autres sur ce qui les pousse à demander une telle pratique. Nous ne savons combien d'élèves la journaliste a interrogés. Nous ne pouvons que constater qu'elle a trouvé et présenté des jeunes aux idées sympathiques et claires qui s'exprimaient aisément. Tous nous ont charmé par leur spontanéité et leurs propos auront convaincu une partie des détracteurs de l'introduction de l'enseignement mixte au degré secondaire. Si les responsables des actualités romandes continuent dans cette voie, c'est-à-dire réalisent de plus en plus souvent des sujets "magazine", ils sortiront leur chronique de la superficialité et du déphasage temporel qui la caractérisent actuellement. Les problèmes sont nombreux et concernent souvent l'ensemble des Romands. La matière ne manque pas »<sup>110</sup>. Signalons enfin ce bref portrait de la pianiste June Pantillon, rencontrée chez elle à Bevaix par le journaliste André Rougemont. Ce reportage fut tourné en mars 1969, alors que June Pantillon s'était vue décernée le premier prix du concours annuel du Lyceum Club suisse, « une organisation de femmes intellectuelles », précise le journaliste. Le reportage se déroule en deux temps. La première séquence est une interview de la pianiste qui évoque ses origines américaines, son environnement familial et son activité profesionnelle. Dans la deuxième séquence, filmée en un plan-séquence, June Pantillon exécute au piano une pièce de Scarlatti<sup>111</sup>.

<sup>108 «</sup> Une émission de TV à l'hôpital. Qui sont les aides-soignantes ? », L'Impartial, 5 décembre 1969, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> Notice [Carrefour, 1966.06.03. Nouvelle Section de préparation aux carrières féminines à l'École de travaux féminins à La Chaux-de-Fonds], Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969.

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> Jean-Claude Leuba, « Flash-back », Feuille d'Avis de Neuchâtel, 20 septembre 1968, p. 27.

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Notice [Carrefour, 1969.03.24. Rencontre avec la pianiste June Pantillon], Filmographie neuchâteloise: TV 1954-1969. Installée dans le canton de Neuchâtel, la famille Pantillon est réputée dans le milieu musical depuis plusieurs générations. Le mari de June Pantillon était le pianiste et chef d'orchestre et de chœur Georges-Henri Pantillon. Ils sont les parents de Marc, Louis et Christophe Pantillon. June Pantillon interprète la Sonate en mi majeur K 20 de Domenico Scarlatti. Ce sujet est disponible en ligne:

https://www.rts.ch/archives/tv/information/carrefour/3458620-carrefour-24-03-69.html.

L'image des femmes telle qu'elle apparaît dans notre corpus à travers ce bref panorama, non exhaustif mais représentatif, semble peu éloignée de la place qu'elles occupaient dans la société suisse contemporaine. Les sportives sont présentées comme des figures d'exception, souvent enjointes de défendre leur choix de vie ; peinant à trouver dans leur discipline les structures encourageant leurs efforts, elles sont contraintes de chercher des partenaires d'entraînement ou des concurrentes hors de nos frontières et d'exercer un métier indépendamment de leur activité sportive professionnelle. Les femmes occupant des postes traditionnellement réservés ou occupés par des hommes font l'objet de brèves (tous les sujets mentionnés plus haut durent moins d'une minute). Nul portrait d'une certaine envergure n'est consacré à une politicienne ou à une intellectuelle. Seuls sont plus longuement traités, dans le cadre d'émissions dédiées à l'orientation professionnelle, les sujets liés à la formation dans des domaines d'activités traditionnellement féminins, les professions de la santé notamment. Quant aux émissions spécifiquement adressées aux téléspectatrices, souvent - mais pas uniquement – réalisées par des femmes, le corpus neuchâtelois se révèle plutôt pauvre, tant quantitativement qu'en termes de contenu. Notons toutefois que le simple fait de réaliser un programme entièrement conçu pour l'audience féminine (Madame TV n'a pas d'équivalent masculin) en dit long sur la place « particulière » que la société des années soixante réservait aux femmes.

#### 4.2.4. Les lieux

Le dépouillement de la base de données de la RTS par une recherche plein texte des toponymes neuchâtelois a donné les résultats qui suivent. Nous indiquons entre parenthèses le nombre d'occurrences « film » que la base fait remonter avant le 1<sup>er</sup> janvier 1970. Les lieux dont l'appellation évoque un nom commun (coudre, fontaines, marin et travers), et dont le résultat est par conséquent faussé, sont indiqués ci-dessous en italique. Les localités qui connaissent un homonyme hors du canton font l'objet d'une note de bas de page.

Areuse (10), Auvernier (17), Bayards (10), Béroche ou Grande-Béroche (3), Bevaix (5), Bôle (3), Boudevilliers (1), Boudry (33), Boveresse (6), Brenets (8), Brévine (7), Brot, Brot-Dessus, Brot-Dessous ou Brot-Plamboz (2), Buttes (8), Cernier (8), Chaumont (5), **Chaux-de-Fonds ou CdF (388)**, chaux-de-fonnier (1), Chaux-du-Milieu (3), Chézard, Chézard-Saint-Martin ou Chézard-St-Martin (4), Coffrane (7), Colombier (36), Combes ou Combe-Girard (3), Convers (1), Corcelles (3)<sup>112</sup>, Cormondrèche (2), Cornaux (7), Cortaillod (6), Côte-aux-Fées (6), Côtière (3), Coudre (22), Couvet (28), Cressier (15)<sup>113</sup>, Crêt-du-Locle (1), Creux-du-Van (2), Dombresson (4), Doubs (25)<sup>114</sup>, Enges (1), Engollon (1), Eplatures (2), Fenin (1), Fleurier (42), Fontainemelon (8), Fontaines (190), Geneveys-sur-Coffrane (5), Hauterive (6)<sup>115</sup>, Landeron (12), Lignières (7), Littoral (2), **Locle (115)**, loclois (4), *Marin (118)*, Mont-Cornu (3), Môtiers (21), **Neuchâtel (637)**, Ntel (14), neuchâtelois (69), Noiraigue (2), Peseux (18), Planchettes (3), Ponts-de-Martel (7), Rochefort (5), Sagne (10), Saint-Aubin ou St-Aubin (6), Saint-Blaise ou St-Blaise (8), Saint-

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> Neuf occurrences supplémentaires concernent la commune vaudoise.

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> Deux occurrences supplémentaires concernent la commune fribourgeoise.

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Certaines occurrences concernent l'actuel canton du Jura.

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> Cinq occurrences supplémentaires concernent l'abbaye de Hauterive en territoire fribourgeois.

Sulpice ou St-Sulpice (6)<sup>116</sup>, Sauges (5), Saules (4), Savagnier (3), Seyon (3), Sommartel (2), Tène (1), Thièle et Thielle (7), *Travers (297)*, Valangin (9), Val-de-Ruz (8), Val-de-Travers (25), Vaumarcus (3), Verrières (22), Vilars (1), Villiers (1), Vue-des-Alpes (14).

Aucune occurrence n'a été relevée pour les localités suivantes : Boinod, Cerneux-Péquignot, Epagnier, Fresens, Gorgier, Les Hauts-Geneveys, Milvignes, Mont Racine, Montalchez, Montézillon, Montmollin, Pâquier, Pierre-à-Bot, Plamboz, Vernéaz, Voëns-Maley et Wavre.

Notons la grande disparité entre les titres recensés pour La Chaux-de-Fonds (388) et Neuchâtel (637). Si l'on peut lire dans ces deux nombres la meilleure visibilité dont bénéficie le chef-lieu du canton par rapport à sa « grande sœur » sise dans les Montagnes neuchâteloises, l'une des raisons de cette disparité tient aussi à l'homonymie de la ville et du canton. « Neuchâtel » est en effet utilisé dans la base de données pour situer régionalement certaines communes (ainsi, l'épisode de *La Suisse est belle* consacré au Landeron est catalogué comme suit : « Le Landeron Neuchâtel »). Apparaissent aussi dans ces 637 occurrences toutes celles qui désignent le Lac de Neuchâtel.

Sont proportionnellement bien représentées (plus de dix occurrences) les localités d'Auvernier (notamment en raison d'expositions d'art et de travaux routiers), Boudry, Colombier (événements sportifs, sujets filmés à la caserne ou à l'aérodrome, travaux routiers), Couvet (sujets divers), Cressier (principalement la raffinerie), Fleurier (reflets filmés des matchs du HC Fleurier, Comptoir de Fleurier), Le Landeron (sujets divers), Môtiers (Maison Rousseau, vins Mauler et Fête des fontaines), Peseux (aménagements du territoire, sujets divers), Verrières (faits-divers, intempéries), et la Vue-des-Alpes (circulation, neige), seul parmi tous ces lieux à ne pas se situer sur le littoral neuchâtelois ou dans le Val-de-Travers.

Certaines localités font l'objet d'un « portrait » dans le cadre d'émissions telle *La Suisse est belle*. Cette série fut lancée en janvier 1968 et s'interrompit à l'été 1970. Elle emmenait le téléspectateur se balader dans différentes contrées du pays par un reportage d'une dizaine de minutes. La collection complète compte plus de cent émissions. Dans le canton de Neuchâtel, et durant la période délimitée par notre corpus, l'équipe de *La Suisse est belle* se rendit à Boudry (11 février 1968, film dépourvu de son), au Landeron (2 juin 1968), à Valangin (17 mars 1968), dans la Vallée de La Brévine (26 janvier 1969), à Cortaillod (1<sup>er</sup> novembre 1969) et à La Côtière (22 novembre 1969). L'émission fut proposée en couleur lorsque cette dernière fut introduite dans les programmes de la Télévision suisse, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1968 – cela concerne les trois derniers films mentionnés.

Issus de différentes collections, relevons chronologiquement ces reportages qui font la part belle à certaines localités: La Béroche (1<sup>er</sup> mai 1961, *Carrefour*)<sup>117</sup>, Engollon (14 décembre 1962 *Carrefour*), La Sagne (29 mars 1965, *Horizons*), Cressier (14 juillet 1965, *Le Magazine*, film dépourvu de son), La Chaux-du-Milieu (23 février 1969, *Horizons*) ou Les Bayards (11 mars

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> Des occurrences supplémentaires concernent la commune vaudoise ou d'autres lieux.

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> Voir [La Béroche, NE], in : <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Douze notices</u> pour exemple.

1969, collection indéterminée). À cela s'ajoutent les « cartes postales » de dix villages du Valde-Travers, réalisées à l'occasion du Comptoir de Fleurier en septembre 1969<sup>118</sup> : Boveresse, Buttes, Couvet, La Côte-aux-Fées, Les Bayards, Les Verrières, Môtiers, Noiraigue, Saint-Sulpice, Travers. D'une durée d'une minute quinze, ces séquences « cartes postales » prennent la forme d'un clip musical (la même musique est utilisée pour chacune) et sont composées de vues extérieures de rues, bâtiments, détails de façades ou de fontaines.

#### 4.2.5. Les émissions religieuses : *Présence* et le Prix Farel

Lancée dès les premières années de la Télévision romande, l'émission religieuse Présence était diffusée en alternant les confessions : Présence protestante, Présence catholique et, dès 1979, Présence juive. Elle rendait compte de l'actualité de ces différentes communautés en Suisse romande. Les dernières émissions datent du début des années 1981 et la collection complète compte plus de 700 émissions. La durée de vie considérable de cette série en fait la plus importante de notre corpus en termes de continuité, puisqu'on la trouve dès 1955 et qu'elle se poursuit après 1969. La première émission que nous recensons, [250ème anniversaire de la construction du temple de Buttes]119, date du 22 mai 1955 et fait l'objet d'une notice, de même que six autres, toutes antérieures à 1963. En tout, 24 titres sont recensés dans notre corpus, dont 20 sont issus du « volet » protestant.

La plupart de ces émissions nous intéressent dans la mesure où elles prennent le temps de rencontrer les communautés chrétiennes du canton de Neuchâtel et d'aborder différentes thématiques religieuses ou, plus largement, sociales au cours de reportages d'une certaine longueur (généralement entre dix et vingt minutes). La jeunesse constitue souvent un point d'ancrage, comme c'est le cas dans [La paroisse de La Chaux-de-Fonds dans le Jura neuchâtelois]. Cette émission du 19 février 1956, d'une durée de 16 minutes, présente la communauté protestante de La Chaux-de-Fonds, qui compte alors quelque 26 000 membres répartis entre le Grand-Temple, le Temple Indépendant (Farel) et l'Abeille. On découvre les activités proposées aux jeunes gens (photographie, dessin, théâtre) et le Foyer de jeunesse où ils se retrouvent. Présence protestante couvrit la Rencontre cantonale de la Jeunesse protestante qui eut lieu à Fontainemelon le dimanche 29 avril 1956 dans un reportage de 13 minutes<sup>120</sup>. Rendant compte de l'événement, *L'Impartial* indique que quelque 700 jeunes filles et jeunes gens participèrent à ce rassemblement. La Commission de jeunesse de l'Église réformée évangélique neuchâteloise donnait aux jeunes l'occasion de concourir dans six disciplines sportives ou artistiques. «L'importance de la manifestation a valu aux organisateurs les services de la Télévision romande »<sup>121</sup>, précise le journal. Toujours en 1956, Présence protestante filma la Fête cantonale des Unions cadettes neuchâteloises organisée

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> Voir [Comptoir du Val-de-Travers], in : <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969).</u>
Douze notices pour exemple.

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> Voir [250ème anniversaire de la construction du temple de Buttes], in : <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Douze notices pour exemple</u>.

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Notice [La jeunesse, c'est l'église de demain... et d'aujourd'hui - Jeunesse protestante neuchâteloise à Fontainemelon], Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969.

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> « Un rassemblement de la Jeunesse protestante à Fontainemelon », L'Impartial, 1<sup>er</sup> mai 1956, p. 11.

les 2 et 3 juin à Cernier. La bande-son de ce reportage de 19 minutes n'a pas été conservée, mais les images montrent de manière fort complète les événements du week-end, que l'on peut recouper grâce au compte rendu publié par la presse locale<sup>122</sup>. Ainsi, « bon nombre de parents et d'amis avaient tenu à assister à cette belle manifestation », durant laquelle les plus jeunes « s'affrontèrent dans un concours d'honneur, sous forme de pistes à travers la forêt ». Un grand feu de camp fut organisé le soir auquel assista une bonne partie de la population. Les cadettes rejoignirent les garçons le dimanche, et l'on compta alors près de 1400 participant·es. Après le culte en plein air, un cortège défila dans le village « sous la conduite des fanfares de la Croix-Bleue du Val-de-Ruz et de l'Union instrumentale de Cernier », puis la foule se réunit sous l'Hôtel de Ville pour la partie officielle<sup>123</sup>.

Le 17 novembre 1957, une émission était consacrée à la construction du Temple de La Coudre. En grande partie dépourvu de son, à l'exception des séquences où la prise directe a été conservée, ce reportage d'une durée de 20 minutes montre parfaitement les différentes phases de la construction du Temple : avant (contextualisation et emplacement), pendant les travaux et, une fois l'édifice terminé, lors de son inauguration. Certaines séquences sont délimitées par des effets de ponctuation (type fermeture à l'iris) et plusieurs passages sont mis en scène<sup>124</sup>.

Le dernier épisode de la série *Présence* que nous souhaitons mettre en avant, [*Quand on prépare Noël dans une école de montagne*], fut réalisé par Pierre Koralnik<sup>125</sup>. Diffusé en décembre 1963, ce reportage de presque 15 minutes accompagne en classe les enfants du collège des Prises, dans la vallée de La Brévine sur le territoire communal des Bayards. Avec leur instituteur, ils·elles préparent la fête de Noël: « Ici », dit le commentaire, « pas d'illuminations tapageuses, pas de toutes ces fausses étoiles de Noël pour donner au monde un air de fête. L'air de fête, vous le trouverez sur les visages ouverts et rayonnants de joie, dans les yeux brillant de malice, bref dans les cœurs ».

Dans le courant des années 1960, les Églises réformées de Suisse romande, avec le soutien de la Télévision suisse, celui du canton et de la Ville de Neuchâtel, créèrent le Prix Farel, du nom du réformateur sous l'impulsion duquel le canton passa à la Réforme en 1530. Décerné pour la première fois en 1967 à Neuchâtel, ce prix était « destiné à récompenser annuellement la meilleure émission protestante de langue française »<sup>126</sup>. Cette année-là, le prix fut remis à une

<sup>&</sup>lt;sup>122</sup> Notice [Fête cantonale des Unions cadettes neuchâteloises], Filmographie neuchâteloise: TV 1954-1969.

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> En 1953, la Fête cantonale de l'Union cadette qui eut lieu les 6 et 7 juin à Beau-Site (La Chaux-de-Fonds) fut filmée par le cinéaste amateur André Maier, sur sa propre initiative, avec l'aide de son beau-frère Robert Zahner. Voir le tome 2 de la Filmographie neuchâteloise : Aude Joseph (2019), notice n°42 FÊTE CANTONALE CADETTE 6-7 JUIN 1953, LA CHAUX-DE-FONDS, 1953.

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> Notice [*La paroisse neuchâteloise de La Coudre-Monruz inaugure son nouveau temple*], Filmographie neuchâteloise: TV 1954-1969.

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> Diplômé de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC) à Paris (aujourd'hui La Fémis), Pierre Koralnik débuta à la TSR en réalisant des reportages pour *Continents sans visa*. Travaillant entre la Suisse et la France, il a produit, écrit et réalisé de nombreux films pour le cinéma et la télévision. Il a fait l'objet d'un mémoire de master : Maral Mohnesin, *Du documentaire télévisé au film spectaculaire. La carrière de Pierre Koralnik à la Télévision suisse romande*, Université de Lausanne, Faculté des lettres, Section d'histoire, Lausanne, 2016.

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> « Création et remise du Prix Farel », Radio TV Je vois tout, 9 novembre 1967, n°45, p. 73.

émission de la Télévision suisse romande, « puisque, pour cette année, la compétition se limite aux programmes de cette dernière. Toutefois, les promoteurs du Prix Farel souhaitent élargir cette distinction aux productions francophones européennes puis, peut-être, à celles du monde entier »<sup>127</sup>. En plus d'une compétition, le Prix Farel organisa, dès 1968, un séminaire réunissant des professionnels de la télévision autour de discussions sur le traitement médiatique des thèmes religieux et des conditions de travail des réalisateurs d'émissions religieuses<sup>128</sup>.

Trois titres de notre corpus se rapportent au Prix Farel. Lors de la première édition, un bref sujet *Carrefour* (10 novembre 1967), dépourvu de son, montre le jury au travail, visionnant des émissions sur des téléviseurs ; le 12 novembre, l'émission *Carrefour* encore propose un aperçu filmé de la remise des prix à l'aula du Gymnase de Neuchâtel, ainsi que l'interview d'Anne Cendre et de François Rochat, critiques de télévision ; la première séquence est dépourvue de son, mais celui des interviews est conservé. Enfin le 25 octobre 1968, lors de la deuxième édition du Prix Farel, *Carrefour* toujours propose une interview des pasteurs René Dessaules et Robert Stahler, organisateurs du prix, où l'on apprend l'ouverture du concours aux télévisions française et belge. Quelques images dépourvues de son montrent le jury au travail. Nous n'avons rien repéré en 1969.

#### 4.2.6. L'actualité sportive

Nous avons signalé plus haut que les sujets d'actualité sportive ont fait l'objet d'un traitement particulier dans la phase de dépouillement<sup>129</sup>. Dans le champ des « collections », la base de données GICO répertorie, pour les émissions datant des quinze premières années de la TSR, une vingtaine de termes catégorisant des titres liés au sport. Présentes dans notre corpus, nous retenons les collections suivantes <sup>130</sup>: Actualités sportives, Avant-première sportive, Caméra-sport, Foot Sous la loupe, Le Week-end sportif, Magazine sportif, Reflets sportifs, Sport Actualités, Sport première <sup>131</sup>. Si l'on prend en compte toutes les occurrences ayant trait au sport, 233 titres apparaissent dans le corpus entier. Les actualités sportives des clubs neuchâtelois ont été prises en compte, quel que soit le territoire sur lequel se déroule l'événement.

Parmi les clubs et personnalités sportives rencontrés dans ce corpus, dont nous avons évoqué plus haut quelques figures féminines<sup>132</sup>, les membres du Football Club La Chaux-de-Fonds

<sup>127</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> Dès 1973, le Prix Farel s'élargit progressivement aux autres organismes de télévision francophones. Cette ouverture géographique se doubla d'une ouverture confessionnelle dans les années 1980. À partir de 1984, les pays latins et catholiques purent concourir. Dès la fin des années 1990, les émissions à vocation non religieuse furent également prises en compte. Aujourd'hui, la remise du Prix Farel à Neuchâtel alterne chaque année avec le séminaire organisé dans un pays partenaire. Merci à Roxane Gray pour ce complément d'information (courriel du 15 mai 2020). Voir aussi le site internet de la manifestation : <a href="https://www.prixfarel.ch">https://www.prixfarel.ch</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> Voir ci-dessus, 3.3. Méthode de travail : systématique du dépouillement.

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> Nous avons dit plus haut l'ambiguïté qui accompagne ce terme de collection (voir chapitre 4. Résultats).

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> Certains noms de collection sont ambigus, tel «Actualités sportives» dont on ne peut dire s'il s'agit d'un motclé ou d'une série d'émissions. Une recherche dans le programme TV serait nécessaire pour préciser ce point.

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> Voir 4.2.3. L'image des femmes.

(FCC) furent souvent appelés à s'exprimer devant la caméra, alors que le club connaissait ses heures de gloire entre 1954 et 1964<sup>133</sup>. Mentionnons Charles Antenen et Heinz Bertschi, pour ne citer que deux joueurs phares du club chaux-de-fonnier, Henri Skiba, entraîneur du FCC de 1963 à 1967, ainsi que deux portraits, celui du footballeur français et entraîneur du FCC Jean Vincent, et celui de Pierre-André Zappella, filmé alors qu'il était un jeune joueur prometteur et qu'il poursuivait par ailleurs ses études au Gymnase de La Chaux-de-Fonds. Les clubs sportifs de la région firent régulièrement l'objet de reflets filmés, à l'instar du Hockey Club de La Chaux-de-Fonds (HCC), particulièrement son entraîneur Gaston Pelletier et certains de ses joueurs, notamment Michel Turler, des Young Sprinters HC de Neuchâtel, du FC Fleurier et du FC Fontainemelon, du Club d'escrime de La Chaux-de-Fonds, du Club d'haltérophilie du Locle et son emblématique entraîneur Roland Fidel, plusieurs fois mis en vedette par le petit écran. La TSR donna aussi une visibilité ponctuelle au coureur neuchâtelois François Fatton, aux coureurs automobilistes évoluant sur le circuit de Lignières (notamment lors de la venue de champions, tels Jo Siffert ou l'Anglais Graham Hill). Elle consacra en janvier 1966 un reportage aux champions suisses de patinage artistique, catégorie couple, Monique Mathys et Yves Aellig, tous deux Chaux-de-Fonniers. Elle couvrit la mort brutale du skieur Georges Schneider par une séquence de micro-trottoir filmée dans les rues de La Chaux-de-Fonds au lendemain de son tragique décès survenu le 10 décembre 1963<sup>134</sup>.

Parmi les événements sportifs qui furent ponctuellement ou régulièrement couverts par la Télévision romande, mentionnons la dixième édition, en 1956, de la course pédestre La Chaux-de-Fonds – Le Locle<sup>135</sup>, la septième Fête romande de gymnastique, qui eut lieu à La Chaux-de-Fonds les 12, 13 et 14 juillet 1957<sup>136</sup>, les différentes étapes du Tour de Romandie, lorsque la course cycliste traversait le canton de Neuchâtel, ou encore la course militaire annuelle entre Le Locle et Neuchâtel – événement sportif et commémoratif qui mettait à l'épreuve des soldats suisses en uniforme et équipement, dont les éditions 1957 et 1958 puis 1961 à 1969 figurent dans notre corpus<sup>137</sup>. En janvier 1969, *Caméra-sport* s'installait au Locle durant la Semaine internationale de saut à ski. Emmenée par Boris Acquadro, l'équipe de la TSR filma l'entraînement des skieurs, qui inauguraient le tremplin rénové de la Combe-Girard<sup>138</sup>.

Arrêtons-nous sur le Grand Prix cycliste du Locle, une course sur route qui était réservée aux coureurs professionnels. Quinze éditions furent organisées entre 1939 et 1962. La Télévision

<sup>133</sup> Voir [Victoire du FC La Chaux-de-Fonds face au FC Servette – 5 mai 1954], in : <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Douze notices pour exemple</u>.

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> Notice [Hommage à Georges Schneider], Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969.

<sup>&</sup>lt;sup>135</sup> La première course pédestre La Chaux-de-Fonds – Le Locle fut organisée en 1947 par Le Locle-Sports. Longue de 8 km, la course connaissait, en 1956, une belle popularité. Elle fut organisée annuellement jusqu'en 1965. Voir la notice [Course pédestre La Chaux-de-Fonds - Le Locle], Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969.

<sup>&</sup>lt;sup>136</sup> La première Fête romande de gymnastique fut organisée en 1921 à Lausanne. Depuis, les gymnastes romands se sont retrouvés à intervalles réguliers dans différentes villes. À La Chaux-de-Fonds, la rencontre fut organisée une première fois en 1934, avant l'édition de 1957 et, plus tard, celle de 1975. Cet événement n'est mixte que depuis 1999, lorsque les gymnastes féminines participèrent à la quinzième édition qui se tenait à Delémont. La dernière édition en date a eu lieu à Lausanne en 2018.

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> Notice [*Notice collective – Course militaire Le Locle - Neuchâtel*], Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969. <sup>138</sup> Construit en 1931-1932, le tremplin de saut à ski de la Combe-Girard, au Locle, a été désaffecté au début des années 2000.

romande filma le neuvième Grand Prix, qui eut lieu le dimanche 10 juin 1956. Cette année-là, la course avait un air de compétition internationale, puisque de grands champions, tels les Suisses Ferdinand Kübler et Rolf Graf, le Français Gilbert Bauvin ou encore le Belge Germain Derijcke y prirent part<sup>139</sup>. Elle se déroulait sur une boucle de 32 km que les participants devaient couvrir sept fois, totalisant 224 km. L'itinéraire était le suivant : Le Locle - Belle-Roche – La Chaux-du-Milieu – La Châtagne – La Brévine – Le Cerneux-Péquignot – Le Prévoux - Le Locle. Pour le vainqueur, Rolf Graf, coureur professionnel de 1952 à 1963 et trois fois champion suisse sur route, 1956 était sa grande année, puisqu'il enleva successivement le Tour de Suisse et le Championnat suisse. Dans ce reflet filmé, les cyclistes se préparent avant le coup d'envoi, puis la course est montrée en différents endroits du parcours, filmée à partir d'un véhicule ou depuis le bord de la route. Après avoir franchi la ligne d'arrivée, les coureurs se mêlent à la foule, notamment Ferdinand Kübler et Rolf Graf, que l'on voit bouquets de fleurs à la main. Le Grand Prix cycliste du Locle fut encore couvert par la TSR en 1959 et 1960, service diffusé respectivement le 25 mai 1959 dans le cadre de l'émission Reflets sportifs (victoire du cycliste néerlandais Piet Damen) et le 12 juin 1960 dans le cadre de Résultats sportifs (victoire du cycliste italien Guglielmo Garello).

### 4.3. Quelques cas particuliers

# 4.3.1. Des films réalisés par la Télévision suisse alémanique

Comme nous l'avons vu plus haut<sup>140</sup>, les films de notre corpus ont tous été produits par la Télévision suisse romande, deux cas mis à part. [*Poterie neuchâteloise*] fut vraisemblablement réalisé et diffusé par la Télévision suisse alémanique. La présence dans les archives de la RTS de ce reportage qui se déroule à l'atelier de poterie traditionnel de René Jutzeler à Neuchâtel est inexpliquée. La base de données GICO indique qu'il s'agit d'une « émission non identifiée » en « version allemande ». La date de sa production n'est pas connue, mais estimée aux années 1957 ou 1958. Nous ignorons aussi quand et sur quelle chaîne elle fut diffusée. Une recherche dans la base FARO n'a pas permis de trouver ce document parmi les images d'archives de l'actuelle Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)<sup>141</sup>.

École en liberté est un cas différent. Il est issu de la collection La Suisse du XX<sup>e</sup> siècle (parfois appelée La Suisse au XX<sup>e</sup> siècle), une série d'émissions documentaires dont la production fut motivée par l'Exposition nationale suisse de Lausanne (30 avril – 25 octobre 1964). Cette collection fut présentée dans le Radio TV Je vois tout en mars 1963 déjà<sup>142</sup>: « La TV suisse prépare actuellement une série de treize films qui seront offerts dès l'automne prochain aux stations étrangères de télévision qui accepteront de les diffuser par leurs émetteurs nationaux. Les scénarios de ces films ont été confiés à des auteurs et des écrivains de notre pays choisis dans les trois régions linguistiques. [...] C'est un effort de production que chaque programme régional de la TV doit déjà produire. Il est intéressant de relever certains thèmes

<sup>139 «</sup> Qui gagnera le 10 juin au Locle ? », L'Impartial, 6 juin 1956, p. 7.

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Voir 3.1. Définition du cadre de recensement.

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> La base de données de la RTS indique qu'il s'agit d'une « production propre », mais il n'est pas exclu que ce champ ait été renseigné par défaut.

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> « La Suisse au XX<sup>e</sup> siècle », Radio TV Je vois tout, 21 mars 1963, n°12, p. 33.

de ces films pris au hasard dans une liste : L'Enseignement, La Femme suisse, La Suisse des pionniers, Les Beaux-Arts, L'Agriculture, L'Economie suisse, et bien d'autres encore » 143. En septembre 1963, le directeur de la TSR René Schenker s'exprime au sujet de cette collection : « Pour réaliser une émission aussi importante (ce qu'elle n'avait pas eu l'occasion de faire jusqu'à présent), la TV suisse a réparti la tâche entre ses trois programmes régionaux. Il aurait été difficile, pour ne pas dire impossible, de confier une série aussi importante aux auteurs d'une même région ou aux seuls réalisateurs de la TV romande par exemple. » Et d'ajouter : « N'oublions pas que tout ce qui peut être enregistré sur pellicule représentera un jour une documentation extrêmement importante, car ces films resteront comme un témoignage de la vie actuelle de notre pays »<sup>144</sup>. École en liberté fut réalisé par Ludy Kessler pour la Schweizer Fernsehen (SF) et diffusé sur la chaîne alémanique le 8 mars 1964 – sept semaines avant l'ouverture de l'Expo 64, et le 18 mai 1964 sur la chaîne romande. Ce sujet est conservé sous le titre allemand Schulzimmer ohne Wände à la Cinémathèque suisse où il fut versé avec les autres films de la série par le Service de propagande de l'Expo 64, en date du 4 mai 1965 selon l'acte de dépôt. La base de données de la RTS compte onze émissions de cette collection. D'une durée moyenne de 15 minutes, elles furent diffusées du 30 septembre 1963 au 9 juillet 1964. Trois d'entre elles concernent le corpus neuchâtelois : Vie d'une femme, film sur lequel nous revenons plus bas<sup>145</sup>, un bref sujet sur la Fête des fontaines de Môtiers (1'12") tiré d'une réalisation plus longue (Feu de joie), et École en liberté<sup>146</sup>.

#### 4.3.2. Des émissions auxquelles manque l'image ou le son ou les deux

Dans ce corpus figurent une quarantaine de titres dont l'image ou le son n'ont pas été conservés – jusqu'à preuve du contraire. Dans certains cas, l'image est manquante, mais le son a été préservé, que ce soit le son direct du tournage ou celui du commentaire enregistré. Il arrive aussi que l'image ait été déplacée ou réutilisée, et qu'on la trouve sous une autre date de diffusion. Enfin certains documents n'ont été repérés que par une source secondaire écrite. Au nombre de 43 (sur 1756 entrées), ces occurrences sont pour une grande part (35 titres) des sujets de la collection *Carrefour*. Beaucoup datent de 1962 et sont plus particulièrement concentrés entre fin août et début novembre (18 sujets issus de dix émissions). Pour cette période, singulière au sein du corpus, de nombreux films ne sont pas rattachés aux fiches et

\_

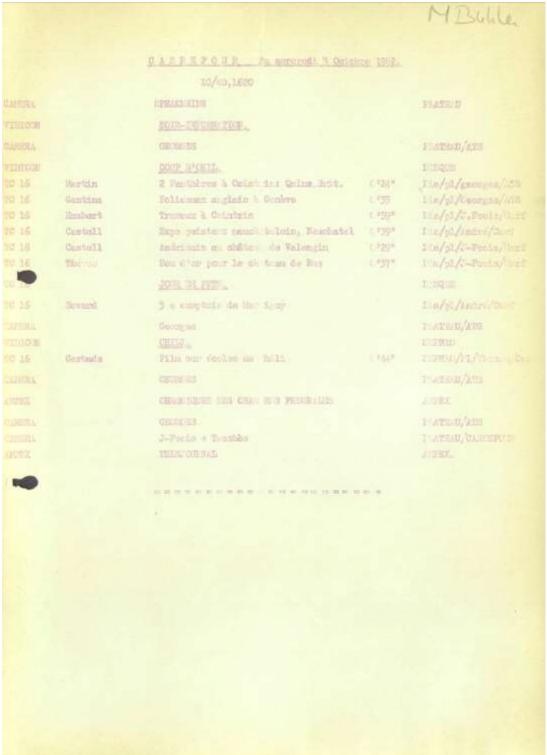
<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> L'article précise : « Pour la Suisse romande, relevons les noms de MM. Franck Jotterand, Gilbert Bovay, Alexandre Burger, Jean Dumur et Reymond Forestier. Les scénarios, une fois remis à la TV, sont travaillés quant à leur forme par les réalisateurs de la TV romande qui ont été désignés pour la réalisation complète de ces films. » Roland Cosandey a établi les indications suivantes après visionnement : pour la TSR, les scénaristes furent Frank Jotterand (4 sujets), Reymond Forestier, Claude Goretta, Pierre Lugan, Gilbert Bovay ; les réalisateurs Gilbert Bovay, Jean-Louis Roy, Raymond Barrat (2 sujets), Claude Goretta, Gilbert Bovay, Pierre Koralnik, François Bardet. Pour la SF (3 sujets), les scénaristes furent Ludy Kessler et Arnold Rüdlinger, Rolf Haeberli, Philippe Pilliod ; pour la réalisation, la réalisatrice Ludy Kessler (2 sujets) et Rolf Haeberli. Pour la TSI (1 sujet), réalisation : Sergio Genni, Fabio Boneti, commentaire : Felice Filippini (courriel du 30 avril 2020).

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> R. Schenker, « La Suisse du XX<sup>e</sup> siècle », *Radio TV Je vois tout*, 19 septembre 1963, n°38, pp. 24-25.

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> Voir 4.3.3. *Vie d'une femme* (1962) : un recours à la fiction.

<sup>&</sup>lt;sup>146</sup> Voir aussi École en liberté, in : <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Douze notices pour exemple.</u>

sont probablement perdus pour des raisons que l'on ignore. Les scripts de ces émissions ont été conservés et scannés, nous permettant de les repérer dans la base de données.



Exemple d'un script de l'émission Carrefour ©RTS Radio Télévision Suisse

Parmi les occurrences dont le film est manquant, mentionnons \*[Reportage de la Fête des vendanges à Neuchâtel], repéré grâce au programme TV. Celui-ci annonce, en date du 30 septembre 1962, la diffusion à 16h30 de l'émission *Images pour tous* (réalisation : François Bardet) : « Le plus beau cortège jamais organisé par les Neuchâtelois défilera dimanche aprèsmidi devant les caméras du car de reportage de la Télévision romande, installées en face de la tribune officielle des organisateurs de l'une des plus belles fêtes de notre pays. André Rougemont, reporter, nouveau correspondant de la TV romande à Neuchâtel, et André Blanchoud, un des sympathiques animateurs de *Carrefour*, assureront le reportage du corso. Précisons que l'émission sera enregistrée de 15 à 16h et diffusée en différé dès 16h30, ce qui permettra à tous ceux qui auront vu le corso "en plein air" de rentrer chez eux ou dans un établissement public, pour le revoir à la TV »<sup>147</sup>.

Évoquons aussi, parmi les émissions dont nous n'avons que la trace écrite, la retransmission de la Journée cantonale neuchâteloise à l'Exposition nationale de Lausanne, le 18 septembre 1964. La TSR proposa dès 9h de suivre cet événement en direct. La journaliste Yette Perrin assurait le commentaire de ce reportage réalisé par Catherine Borel. Le programme TV indique que les Neuchâtelois « [ont] décidé de sortir des chemins battus, car leur cortège ne peut pas refléter un folklore qui n'existe plus quand le paysan s'est fait horloger et que le vigneron doit s'adapter aux règles économiques modernes. Le cortège sera donc une création, une composition, un film et un ballet. Il donnera du pays une image réelle, fidèle et vibrante. Le cortège sera ouvert par des cavaliers costumés, par le corps de musique Les Armes réunies de La Chaux-de-Fonds, par la bannière cantonale et sa garde d'honneur suivie des emblèmes des soixante-deux communes et par la Musique militaire de Neuchâtel. Ensuite de quoi, mille figurants et musiciens présenteront le canton en trois volets [...] »<sup>148</sup>. Suivait la diffusion de la cérémonie officielle (vers 10h30), puis de la cantate *Les Voix de la Forêt*. Le programme complet durait 180 minutes environ.

#### 4.3.3. Vie d'une femme (1962) : un recours à la fiction

Les films de ce corpus relèvent tous du reportage. Un cas particulier est à signaler, qui mêle documentaire et fiction: *Vie d'une femme*, mentionné plus haut en raison de son appartenance à la collection *La Suisse du XX<sup>e</sup> siècle*. Diffusé le 6 avril 1964, ce film propose un regard sociologique et critique sur le rôle des femmes dans la société helvétique d'alors. Le commentaire en voix *off* masculine explique: « Ceci est une enquête sur la femme suisse en quatre saisons. Un matin, je débarque à Zurich pour résoudre cette question difficile: qu'estce qui distingue une Suissesse d'une autre femme? Dans un grand magasin, musique, escaliers roulants, jouets, lainages, vêtements, parures, vraiment on se croirait aussi bien à Genève qu'à Stockholm ou New York. ». François Bardet, le réalisateur<sup>149</sup>, choisit d'utiliser le

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> Radio TV Je vois tout, 27 septembre 1962, n°39, p. 26 (programme TV).

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> Radio TV Je vois tout, 10 septembre 1964, n°37, p. 35 (programme TV).

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> Né à Genève en 1931, François Bardet se forme à l'Institut des Hautes études cinématographiques (IDHEC) à Paris. Il entre à la Télévision romande en 1956 et tourne de nombreux reportages en Suisse et dans le monde, notamment pour le magazine *Continents sans visa* dont il est l'un des fondateurs. Il coréalise par ailleurs un court-métrage indépendant avec Jean-Louis Roy, *Lumière de fête*, diplôme d'Honneur au Festival de Locarno 1959. De 1961 à 1972, il coproduit *Cinéma-Vif*, l'émission de la TSR consacrée au cinéma. Il réalise aussi de

« je » et des personnages fictifs pour servir de fil rouge à la narration. La voix off poursuit : « J'attendais nos amis à la sortie des cours, car maintenant nous avons fait connaissance. Elle, c'est Véronique, étudiante en médecine, 24 ans, et elle terminera ses études l'automne prochain. Lui, c'est Hans, 25 ans, ingénieur. Ils viennent de se fiancer. Hans emmène Véronique chez son oncle à la campagne. Ils nous invitent à les suivre. ». Véronique et Hans sont interprétés par Marblum Jéquier et Philippe Béboux. François Bardet a bénéficié de la collaboration du scénariste Franck Jotterand et de la monteuse Eliane Bogliano. Les images sont de Roger Bovard. Nous n'avons trouvé aucun écho de Vie d'une femme dans la presse, ni dans le Radio TV Je vois tout.

# 4.3.4. Devenir un homme ? (1968 / 2016)

Revenons enfin sur le cas très particulier du reportage *Devenir un homme*? issu de l'émission phare de la TSR *Continents sans visa*, à laquelle succéda en 1969 *Temps présent*, toujours produit aujourd'hui. La particularité du cas tient à la légende qui l'entoure et que la Télévision reconduisit quand un des éléments du film fut repéré en 2016 dans les archives de la maison, à l'occasion de la production d'un sujet de l'émission *C'était mieux avant*? consacré à l'autorité, diffusé en *prime time* le 2 novembre 2016 sur la chaîne RTS Un<sup>150</sup>. La mise en ligne du film, dans le sillage de cette production qui en utilise des extraits, n'éclaircit guère les vicissitudes de *Devenir un homme*?, resté non programmé à l'époque pour des raisons qui ne tenaient pas à l'approche que Jean-Jacques Lagrange, réalisateur, et Guy Ackermann, journaliste, proposaient de l'école de recrues, comme on a pu le supposer.

L'histoire de cette production met en évidence un objet qui peut être lu, en l'état, soit comme un reportage autonome, soit comme le vestige d'un projet plus vaste, ce qui en modifie la compréhension. En termes de diffusion, la date de sa première programmation, lundi 7 novembre 2016 à 23h30 sur RTS Deux, en fait chronologiquement le dernier film de notre corpus, classant à l'avant-dernier rang l'émission *Carrefour* du 30 décembre 1969. La complexité de cette histoire et l'intérêt du film lui-même sur le plan esthétique et politique nous ont entraînée à établir une notice exceptionnellement développée. Établie en collaboration avec Roland Cosandey, cette notice a bénéficié du témoignage du réalisateur et du protagoniste central de cet exemple de « cinéma direct » pratiqué par la TSR dans les années 1960<sup>151</sup>.

# 4.4. Derrière les images : les collaboratrices et collaborateurs neuchâtelois⋅es de la TSR

no

nombreux films de commande, dont le documentaire *Du temps et des hommes* qui a reçu la médaille d'or au Premio Cinematografico Mercurio d'Oro, Venise 1968. En 2014, il apporte sa contribution à l'histoire de *Continents sans visa* sur la plateforme notreHistoire.ch : François Bardet, *Histoire de "Continents sans visa"* 1959 - 1969, 27 mai 2014, Radio Télévision Suisse : <a href="https://notrehistoire.ch/entries/XEVY7pAbBGL">https://notrehistoire.ch/entries/XEVY7pAbBGL</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>150</sup> Disponible en ligne sur RTS.ch, *C'était mieux avant ?*, 2 novembre 2016, « Y a plus d'autorité! – Le renouveau du garde à vous militaire » : <a href="https://www.rts.ch/play/tv/cetait-mieux-avant-/video/cetait-mieux-avant-ya-plus-dautorite?id=8139204">www.rts.ch/play/tv/cetait-mieux-avant-/video/cetait-mieux-avant-ya-plus-dautorite?id=8139204</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> Voir Devenir un homme ?, in : <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Douze</u> notices pour exemple.

Qui se trouvent *derrière* les quelque 1750 titres de cet inventaire ? Évoquons tout d'abord quatre correspondants neuchâtelois de la TSR apparus régulièrement dans ce corpus.

Louis-Henri (dit Louis) Castellani (1908-1970) fut « le premier reporter photographe neuchâtelois », selon la Feuille d'Avis de Neuchâtel qui lui rendit hommage au moment de son soixantième anniversaire<sup>152</sup>. Louis Castellani débuta son travail de photographe au service de la presse en 1933 et, pendant vingt ans, « vécut pour son métier tous les événements marquants de la vie neuchâteloise, livrant ses prises de vues à la Feuille d'avis de Neuchâtel, à L'Express et à d'autres quotidiens suisses. En 1958, il débuta à la TV romande et dès 1962 il délaissa ses appareils de photo pour la caméra en qualité de correspondant pour le canton de Neuchâtel ». On lui doit notamment les images du reportage 40 ans d'édition. Hermann Hauser, directeur de la Baconnière réalisé par Rudolph Menthonnex (27 novembre 1967, 33'44"), ainsi que celles de nombreux sujets de Carrefour<sup>153</sup>. En 1960, on apprend par le Radio Je vois tout - Télévision que la caméra de Louis Castellani, une Arri ST16 sur laquelle on peut fixer un zoom, avait été acquise grâce aux démarches entreprises par le journaliste Pierre Champion avec un financement du Conseil d'Etat neuchâtelois, une aide destinée à permettre « d'augmenter le nombre des actualités et des reflets filmés dans ce canton. Ce matériel vient d'être livré et remis au photographe-caméraman qui fait actuellement ses débuts de reporters pour la TV suisse. » 154. À l'automne 1961, le même magazine présenta en quelques lignes, dans plusieurs de ses éditions, les correspondants et opérateurs romands de Carrefour. La publication du 28 septembre est consacrée à Louis Castellani : « On se souvient que les autorités neuchâteloises avaient favorisé, par une subvention, l'acquisition du matériel de prises de vues pour un correspondant à Neuchâtel. Le matériel ultra-moderne a été confié à un homme de métier, bien connu à Neuchâtel par ses reportages photographiques, M. L.-H. Castellani. Formé par les opérateurs de la TV romande, M. Castellani réalise régulièrement des reflets filmés sur les principales manifestations qui se déroulent dans le canton de Neuchâtel. En sa qualité d'opérateur, M. Castellani travaille en collaboration étroite avec M. Pierre Champion, journaliste »<sup>155</sup>.

Né à Delémont, le journaliste **Pierre Champion** (1917-1981) fit ses études au collège de Saint-Maurice, puis passa plusieurs années dans le canton de Neuchâtel. Il fut notamment rédacteur de l'organe radical neuchâtelois *Le National*, puis, de 1963 à 1969, rédacteur en chef de *L'Impartial*<sup>156</sup>. Il fut également député radical au Grand conseil neuchâtelois jusqu'en 1962<sup>157</sup>

-

<sup>&</sup>lt;sup>152</sup> « Les 60 ans du premier reporter photo neuchâtelois », Feuille d'Avis de Neuchâtel, 2 novembre 1968, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> Dans l'ensemble du corpus, le nom de Castellani se retrouve dans une vingtaine d'occurrences, un chiffre qui ne saurait être exhaustif puisque nous n'avons pas systématiquement relevé le nom des collaborateur trices pour les titres qui ne faisaient pas l'objet d'une notice. Voir Laurence Gogniat (éd.), Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Un corpus de 1756 occurrences.

<sup>&</sup>lt;sup>154</sup> Radio Je vois tout - Télévision, 10 novembre 1960, n°45, p. 30 (« En 625 lignes... Un nouvel équipement TV à Neuchâtel! »).

<sup>&</sup>lt;sup>155</sup> « Les correspondants et opérateurs de *Carrefour* », *Radio TV Je vois tout*, 28 septembre 1961, n°39, p. 34.

<sup>&</sup>lt;sup>156</sup> Dans cette fonction, on l'aperçoit brièvement devant le stand de *L'Impartial* dans un sujet *Carrefour* du 11 octobre 1968 relatant l'inauguration de la foire commerciale Modhac à La Chaux-de-Fonds.

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> « Les délégués du parti radical neuchâtelois [...] [ont] pris congé officiellement de M. Pierre Champion, député, qui quitte ses fonctions le 31 août. » (*Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 22 juin 1962, p. 28).

et président de la presse neuchâteloise. Pierre Champion gagna ensuite le Valais, où il prit la direction de plusieurs offices du tourisme, tout en poursuivant une intense activité journalistique. Rédacteur au *Journal de Sierre*, où il publiait régulièrement des éditoriaux et des billets en première page sous le pseudonyme de « Firmin », il collabora également à divers quotidiens romands<sup>158</sup>. Pierre Champion apparaît dans sept titres de notre corpus en tant que journaliste, pour les émissions d'actualité *Le Régional* durant l'année 1960, puis *Carrefour* jusqu'en septembre 1961, et dans le reportage *Ebauches et techniques modernes* en novembre 1960.

Né à Saignelégier, **André Paratte** (1931-2016) grandit au Locle où il suivit une formation d'ingénieur ETS en électronique. Passionné dès l'enfance par l'image, membre actif du Club des cinéastes amateurs des Montagnes neuchâteloises dès les années 1950, il s'y fera connaître notamment grâce à *Miracles*, un film 8mm sonore et en couleur sur la faune et la flore du Jura, qui reçut le premier prix au concours national de la Fédération suisse des clubs de ciné-amateurs en 1959. Dès 1962, il est engagé comme caméraman par la Télévision romande en tant que correspondant des Montagnes neuchâteloises et de la région jurassienne pour l'actualité régionale<sup>159</sup>. Dès 1968, André Paratte fit du cinéma son métier en fondant Paratte Films<sup>160</sup>.

C'est grâce à ses implications politiques relatées par la presse neuchâteloise que l'on connaît quelques éléments biographiques concernant le journaliste **André Rougemont** <sup>161</sup>, figure emblématique de notre corpus. Rédacteur en chef adjoint du service des actualités internationales de Radio-Lausanne en juin 1962 <sup>162</sup>, il fut engagé comme nouveau correspondant de la Télévision romande à Neuchâtel à partir de l'automne <sup>163</sup>. Dès lors, et jusqu'à la fin 1969, nous le repérons dans plus de 90 titres principalement pour le magazine *Carrefour* <sup>164</sup>. C'est à nouveau une brève parue dans la presse en avril 1970 qui nous apprend que « M. André Rougemont, de Colombier, secrétaire général du parti radical neuchâtelois et collaborateur de la radio et de la TV romande, s'est démis de ses fonctions. Engagé par la *Deutsche Welle*, émission des ondes courtes, il va quitter la Suisse pour l'Allemagne où il remplacera M. Bernard Faller, actuellement correspondant londonien de plusieurs quotidiens

\_

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> « † Pierre Champion », Feuille d'Avis de Neuchâtel-L'Express, 11 juin 1981, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>159</sup> Cela est explicitement mentionné par un présentateur de *Carrefour*, lorsqu'il indique, dans un sujet de février 1962, que le reportage est de « notre nouvel opérateur André Paratte » (notice [*Carrefour*, 1962.02.14. André Bourquin, organiste au Locle]). Nous avons déjà évoqué plus haut la contribution apportée par André Paratte au corpus télévisuel, voir ci-dessus 4.2.2. « Les personnalités (portraits et interviews) ».

<sup>&</sup>lt;sup>160</sup> Pour en savoir davantage sur André Paratte et ses films, nous renvoyons au tome 2 de la Filmographie neuchâteloise (voir Aude Joseph, 2019), notamment à la notice n°137 AU ROYAUME DE LA NUIT, 1960.

<sup>&</sup>lt;sup>161</sup> Nous ne connaissons pas son année de naissance ni, le cas échéant, de décès.

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> Indication donnée lorsqu'il devint secrétaire cantonal du Parti radical neuchâtelois (voir « Parti radical : liberté de vote au sujet de la réforme scolaire », *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 22 juin 1962, p. 28).

<sup>&</sup>lt;sup>163</sup> Voir également ci-dessus, 4.3.2. Des émissions auxquelles manque ou l'image ou le son ou les deux.

<sup>&</sup>lt;sup>164</sup> Dans 38 notices, dont certaines comportent plusieurs titres, auxquelles s'ajoutent 53 autres titres dans la liste de toutes les occurrences.

suisses, comme rédacteur en chef des journaux parlés, en langue française, destinés à l'Afrique et à Madagascar »<sup>165</sup>.

Nous avons établi un tableau des collaboratrices et collaborateurs répertoriés dans les 182 notices de la filmographique, qui constituent le 10% des 1756 occurrences de notre corpus. Les 139 noms listés ci-dessous, 28 femmes et 111 hommes, ne représentent donc pas la totalité des personnes ayant œuvré à l'ensemble de cette production télévisuelles. Comme elles sont ordonnées par fonction, certaines personnes apparaissent plusieurs fois.

**Producteur-trices:** Roland Bahy, Pierre Barde, Raymond Barrat, Alexandre Burger, Armand Caviezel, Yvan Dalain, Jean-Claude Diserens, Claude-Evelyne, Jo Exoffier, Jean-Jacques Forestier, André Gazut, Claude Goretta, Micha Grin, Maurice Huelin, Ervé [sic] Huguelet, André Kleinmann, Georges Kleinmann, Marc Schindler, Laurence Siegrist, Bernard Vité.

**Scénaristes :** Franck Jotterand, Philippe Pilliod\*<sup>166</sup>.

**Journalistes :** Boris Acquadro, Guy Ackermann, Pierre Barras, Valérie Bierens de Haan, André Blanchoud, Christian Bonardelli, Humbert-Louis Bonardelly, Michel Bory, Marie-Madeleine Brumagne, Alexandre Burger, Pierre Champion, Catherine Charbon, François Enderlin, Claude-Evelyne, Jo Exoffier, Jean-Jacques Forestier, Jean-Pierre Goretta, Georges Hardy, Maurice Huelin, Georges Kleinmann, Jacques Laedermann, Jean-Jacques Lagrange, Gérald Mury, Jean-François Nicod, Gil Olivier, Yette Perrin, Suzanne Pérusset<sup>167</sup>, André Rougemont, Jacques Rouiller, Jean-Jacques Tillmann, Pierre Verdan, Michel Vuillomenet, Pierre-Henri Zoller.

Réalisateur-trices: Pierre Barde, François Bardet, Raymond Barrat, Jean Bovon, Catherine Borel, Armand Caviezel, Jean-Claude Chanel, Claude Cruchon, Yvan Dalain, Christian Defaye, Jean-Claude Diserens, Roger Gillioz, Claude Goretta, Ludy Kessler\*, Pierre Koralnik, Jean-Jacques Lagrange, Pierre Matteuzzi, Rudolph Menthonnex, Christian Mottier, Pierre Nicole, Jean-Charles Pellaud, Frank Pichard, Paul Rosay, Paul Siegrist, Michel Soutter, Jacques Thévoz, Bernard Vité.

**Caméramans**: Roger Bimpage, Roger Bovard, Louis-Henri Castellani, Jean-Claude Chanel, Alain Demartine, Simon Edelstein, Robert Ehrler, André Gazut, Jean-Marcel Künzer, Henri Lacombe, Leo Lederrey, Hugo Maeder, Rudolph Menthonnex, Peter Merian\*, André Paratte, Michel Perrenoud, Frank Pichard, Adrien Porchet, Enzo Regusci, Jacques Thévoz, Jean Zeller.

**Preneur-euses de son :** Mario Berti, Charles Champod, Daniel Conod, Michel Glardon, Georg Juon\*, Jean Kaehr, Eliane Laubscher, Emile Meyer, Bernard Migy, Albert Pasquier, Claude

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> « Démission du secrétaire du parti radical neuchâtelois », L'Impartial, 4 avril 1970, p. 5.

<sup>&</sup>lt;sup>166</sup> L'astérisque (\*) désigne les collaborateur·trices de l'émission *École en liberté* produite par la chaîne de télévision alémanique.

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> Voir [L'art contemporain en Pays neuchâtelois], in : <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle</u> (1954-1969). Douze notices pour exemple.

Pellaud, Jean-François Perrier, Marcel Pugin, Henri Ruérat, Marcel Sommerer, André Strittmatter, Jean-Claude Walther, Roland Zosso.

Illustrateur·trices sonore: Christiane Bühler, Eric Bujard, Liliane Champod, Inès Gétaz, Doris Mayer.

**Monteur-euses:** André Amsler\*, Eliane Bogliano, Carlo Bramante, Daniel Corbat, Jacqueline Courault, Jeanne-Marie Favier, Doris Haller, Eliane Heimo, Leslie Jenkins, Françoise Lenoir, Bernadette Moser, Emilia Nova, Felix Pache, Jean-Louis Roy, Claude Ruet, Yvette Schladenhaufen, Josette Tschopp.

Mixeur·euses: Rose-Marie Jenni, André Maillard, Michel Morier, Ennio Pollini, René Sutterlin.

Autres fonctions: Philippe Béboux (comédien), Louis Barby (assistant réalisateur), Alain Bloch (assistant), Michelle Bonhôte (assistante), Philippe Dupraz (électricien), Michel Herzig (technicien image), Marblum Jéquier (comédienne), Henri Nicod (assistant), Michel Schopfer (assistant), Jean-Jacques Vaudaux (décorateur).

Nous ne pouvons que confirmer la place minoritaire que les femmes occupent de façon générale dans les métiers du cinéma. En observant la répartition entre les deux sexes par fonction, nous constatons aussi que leur présence est très variable en fonction des postes occupés. Ainsi nous dénombrons davantage d'hommes dans les métiers à plus forte responsabilité que sont la production et la réalisation (18 producteurs et 25 réalisateurs contre deux femmes pour chacune de ces fonctions), six femmes pour 32 journalistes, et aucune camérawoman. Les métiers de la post-production semblent davantage « féminins » puisque nous comptons quatre illustratrices sonore et un seul illustrateur, onze monteuses et six monteurs, une seule mixeuse toutefois aux côtés de quatre hommes.

#### 4.5. Réception critique de l'image télévisuelle

La presse neuchâteloise – plus exactement les deux principaux quotidiens de l'époque, à savoir la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* et *L'Impartial* édité à La Chaux-de-Fonds<sup>168</sup> – ainsi que le *Radio TV Je vois tout*<sup>169</sup> ont été consultés régulièrement au cours de ce travail, prenant une importance considérable, notamment pour recouper les informations. Désormais accessibles en ligne, ces journaux forment l'une des sources privilégiées de la recherche. Nous souhaitons ici donner quelques éléments permettant d'en apprécier la richesse.

Fondé en 1923, le magazine *Radio TV Je vois tout* – à l'origine *Le Radio*, puis *Radio actualités*, et enfin *Radio Télévision*, titre qui fusionna avec *Je vois tout* dès 1953 – devint dès 1924 l'organe officiel de la Société romande de radiodiffusion, puis de la SSR. En plus du programme radio et TV, il proposait une partie rédactionnelle illustrée liée aux activités de la Société et à la production des émissions. Véritable mine d'informations, le *Radio TV Je vois tout* a été consulté de manière ciblée : ont été recherchés au moyen de leur date de diffusion les titres

<sup>&</sup>lt;sup>168</sup> Consultables en ligne sur le site de la Société Neuchâteloise de Presse : www.arcinfoarchives.ch.

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> Consultables en ligne sur Scriptorium : <a href="https://scriptorium.bcu-lausanne.ch">https://scriptorium.bcu-lausanne.ch</a>.

d'émissions auxquels nous attachions un intérêt particulier, notamment ceux faisant l'objet d'une notice. En exploitant cette source de façon plus complète, il y aurait beaucoup à en tirer. Procéder à un dépouillement systématique du magazine, non seulement en observant le programme TV, mais aussi la partie rédactionnelle et le « Courrier des téléspectateurs » apporterait nombre d'indications que la base de données de la RTS ne fournit pas, faute d'exploiter ce périodique largement alimenté par le service de presse de la Télévision.

Ainsi par exemple, il publie un appel lancé par la TSR en octobre 1961 dans le but d'engager des monteuses ou monteurs. « Vous aimez les films ? Ils vous offrent une carrière », annonce le titre de cet article. On y apprécie la manière dont la Télévision qualifie le travail de ses collaborateurs – et dans le cas particulier, de ses collaboratrices : « En quoi consiste le métier ? À faire subir à la pellicule, tournée et développée, toutes les opérations par lesquelles elle doit passer avant d'être admise à la présentation publique. Il s'agit notamment de "polir" ce que le cameraman a enregistré "large" afin de faire rendre à la bande projetée son maximum, en tenant compte des impératifs suivants : thème général, intentions de l'auteur et du producteur, déroulement compréhensible, beauté de l'ouvrage, etc. On le constate, il s'agit d'un travail fort délicat, requérant un sens artistique développé, une bonne culture générale, de la mémoire visuelle et de l'habileté manuelle. D'autre part, la jugeote doit être une des qualités essentielles de celui ou de celle qui s'y adonne. J'ajoute "de celle", car il s'agit là d'une profession masculine au sein de laquelle les représentantes du sexe dit faible sont volontiers admises. En effet, la sensibilité et la subtilité féminines sont très appréciées dans une activité où elles peuvent jouer un rôle de premier plan » 170. On apprend ensuite pour quelles émissions sont amenés à travailler les monteurs et monteuses de la TSR (« Carrefour, Continents sans visa, certaines dramatiques [...], les présences religieuses [sic], l'orientation professionnelle, les magazines et les films d'art »), ainsi que les noms de l'équipe de montage : Jean-Louis Roy, Gabriella Conelli, Lise Lavanchy et la stagiaire Françoise Gentet, sous la direction de leur chef, J.-P. Bogliano. « L'âge moyen est de... 24 ans, ce qui donne une idée de l'ambiance agréable régnant dans ce service. » L'article poursuit en annonçant aussi une audition pour les candidates speakerines, en évoquant le développement des installations fixes de la Télévision romande (« Y a-t-il réellement de nouveaux équipements, ou les collaborateurs de notre TV travaillent-ils encore avec les premiers équipements fournis par les PTT au début de l'exploitation TV en Suisse, cela dans le même studio ? »). Il se termine par la présentation de certains correspondants du magazine Carrefour en Suisse romande.

Autre exemple, cet article paru en juillet 1966, intitulé « M. René Schenker répond aux questions que se posent les téléspectateurs ». Raymond Vouillamoz y rapporte les propos du directeur de la Télévision romande. Il évoque à la fois la construction des nouveaux studios de

-

<sup>&</sup>lt;sup>170</sup> Dbz., « Vous aimez les films ? Ils vous offrent une carrière », *Radio TV Je vois tout*, n°43, 26 octobre 1961, p. 36.

télévision, l'introduction de la publicité à la TV, le programme de la saison suivante, et la formation du personnel<sup>171</sup>.

La richesse qu'offre la presse locale du point de vue de l'information nous a souvent permis de retrouver les noms, les dates et les événements pour compléter l'image télévisuelle, notamment lorsque le son était manquant. À côté du programme TV, les chroniques de télévision peu à peu publiées par la presse neuchâteloise proposent un regard sur les émissions diffusées à l'écran. La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* inaugure le 28 décembre 1955 une « Petite chronique de la T.V. » non signée. Son mot d'ordre « Ouvrez l'œil et le bon! » ne correspond pas vraiment à son contenu informatif général sur le développement de la télévision en Suisse et à l'étranger. *La Sentinelle* publie dès août 1958 une chronique intitulée « Une semaine d'images », signée VIDI. Dès la fin des années 1950, le programme TV figure dans la presse à côté des émissions radiophoniques<sup>172</sup>.

L'extension territoriale de la diffusion, l'augmentation du volume d'émissions et l'évolution parallèle du nombre des concessionnaires accentuent l'attention portée au petit écran. Au niveau national, à fin octobre 1964, année de forte croissance, la Télévision suisse comptait 466 763 abonné·es (contre 4 388 en décembre 1953), dont 107 876 en Suisse romande<sup>173</sup>. 1968 fut une année record, décembre enregistrant le millionième concessionnaire suisse. Sur le plan cantonal<sup>174</sup>, le nombre de concessions, dont les deux premières datent de septembre 1953, présente la progression suivante, saisie en décembre<sup>175</sup> : 1953 : 20 concessions ; 1954 : 86 (x 4 en 1 an) ; 1955 : 348 (x 4 en 1 an) ; 1956 : 717 (x 2 en 1 an) ; 1958 : 1429 (x 2 en 2 ans) ; 1960 : 3318 (x 2 en 2 ans) ; 1963 : 11 271 (x 3 en 3 ans) ; 1968 : 35 000 (x 3 en 5 ans) ; 1969 : 38 950 (x 1,1 en 1 an).

Dès le 14 septembre 1964, une rubrique *Critique TV* apparaît dans les colonnes de la *Feuille* d'Avis de Neuchâtel. Elle est d'abord signée par Freddy Landry, puis par Jean-Claude Leuba. À partir du 1<sup>er</sup> juin 1967, *L'Impartial* inaugure *Points de vues*. La veille, la chronique est dûment annoncée par le rédacteur en chef, Pierre Champion, dans un texte que nous reproduisons

<sup>&</sup>lt;sup>171</sup> Raymond Vouillamoz, « M. René Schenker répond aux questions que se posent les téléspectateurs », *Radio TV Je vois tout*, n°27, 7 juillet 1966, pp. 14-15.

<sup>&</sup>lt;sup>172</sup> Merci à Roland Cosandey pour ces précisions. Elles permettent un constat : l'absence de toute histoire de la critique télévisuelle, un objet que l'extension de l'accès digital de la presse rend aisément envisageable.

<sup>&</sup>lt;sup>173</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 17 novembre 1964, p. 14.

<sup>&</sup>lt;sup>174</sup> La statistique des concessions radio et télévision est effectuée selon les arrondissements des PTT qui ne coïncident pas toujours avec les limites administratives cantonales. Pour Neuchâtel, l'arrondissement inclut quelques localités des Franches-Montagnes et du Jura bernois, dont Saignelégier, Le Noirmont, Courtelary et St-Imier. C'est aussi une aire de diffusion des journaux neuchâtelois, dont l'établissement d'une chronique de télévision est une des raisons de la production de ces chiffres, l'autre étant bien évidemment la possibilité de mesurer de manière indicative combien de ménages neuchâtelois étaient susceptibles de suivre le programme de la télévision.

<sup>&</sup>lt;sup>175</sup> Ces chiffres sont tirés des listes mensuelles ou bimestrielles établies par la Direction générale des PTT, *Statistique des concessions réceptrices de radio et de télévision*, PTT-Archiv, cote Télé-093 A\_0005 1940-1975. Nous remercions les Archives des PTT d'avoir mis cette source à notre disposition en période de pandémie et d'accès limité aux lieux de conservation, et plus particulièrement Mme Barbara Schmutz, collaboratrice scientifique, pour sa disponibilité.

ici<sup>176</sup> : « Jusqu'à présent, notre journal n'a pu publier qu'irrégulièrement des chroniques de télévision sous forme de critiques ou de présentations de programmes. Parallèlement, nous avons constaté, chaque fois que nous avons mené une enquête sur la télévision, que nos lecteurs réagissaient avec enthousiasme. Aussi, pour répondre aux vœux exprimés par de nombreux lecteurs, L'Impartial-Feuille d'avis des Montagnes publiera, dès demain et quotidiennement, sous le titre TÉLÉVISION · POINTS DE VUES, la chronique d'un spécialiste de réputation suisse, M. Freddy Landry. Licencié ès sciences et diplômé en sciences actuarielles, professeur à Neuchâtel, Freddy Landry 177 s'est intéressé très jeune au cinéma dans les premières années du Ciné-Club universitaire de Neuchâtel, puis à la télévision dès la période de son expansion. Le cinéphile s'est alors doublé d'un téléphile et rapidement d'un journaliste coté. Ainsi, Freddy Landry a réuni des dossiers importants ; il "visionne" de trois cents à quatre cents films par an et passe entre six cents à huit cents heures devant le petit écran. Chaque film, chaque émission est l'objet de notes consciencieusement prises et classées. Un amour exigeant du 7<sup>e</sup> art, une grande confiance dans l'évolution de la télévision (qu'il ne faut pas encore nommer 8<sup>e</sup> art, sauf pour de rares émissions originales) vers l'intelligence et la sensibilité, le désir de faire partager cet amour, la volonté d'aider le téléspectateur à être lucide, à s'enrichir au contact d'un témoignage par l'image et le son, mais aussi à lui faire partager ses exigences en sollicitant son opinion : c'est dans cette optique que notre nouveau collaborateur, Jurassien revenu dans le Haut-Jura puisqu'il a quitté Neuchâtel pour habiter dans son village des Verrières, donnera, dès demain, sa première chronique à L'Impartial-Feuille d'avis des Montagnes. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que ses points de vues sur la télévision ouvriront un large dialogue avec nos lecteurs » <sup>178</sup>. C'est parallèlement à ses critiques cinématographiques que Freddy Landry rédige la nouvelle chronique TV.

Après la diffusion, le 2 novembre 1968, de l'émission *FAHRENHEIT - 40 ou la douceur du village* "LA BRÉVINE"<sup>179</sup>, visiblement irrité par le ton du reportage, Freddy Landry imagine une version parodique, racontant comment l'équipe de « Madame Taivé », partie pour une lointaine expédition en Océanie (le Jura neuchâtelois), tente par un véritable document

-

<sup>&</sup>lt;sup>176</sup> P. Ch. [Pierre Champion], « Télévision : Points de vues – par Freddy Landry », *L'Impartial*, 31 mai 1967, p. 9 <sup>177</sup> Né aux Verrières, Freddy Landry (1930-2019) assuma de nombreuses fonctions au service du cinéma suisse, notamment pour *Cinema e Gioventù* dans le cadre du Festival de Locarno et pour les Semaines d'études cinématographiques dont il fut directeur. Il fut aussi membre de la commission des programmes des Journées cinématographiques de Soleure et cofondateur du Centre suisse du cinéma en 1970 (actuellement *Swiss Films*). À la tête de Milos-Films avec sa femme, Micheline Landry-Béguin, il devint dès 1966 un producteur « discret mais prolifique » (Marthe Porret (2007), p. 129), soutenant en particulier de jeunes cinéastes parmi lesquels Claude Champion, Frédéric Gonseth, Francis Reusser, Marcel Schüpbach, Jean-François Amiguet ou Michel Rodde. Ses activités de producteur connurent un second souffle dans les années 2000 à travers la société Big Sur Films.

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> Freddy Landry se montrait alors assez sévère à l'égard du petit écran, comme le montrent ces deux autres exemples : « Si le déchet en cinéma est d'environ 70 pour cent (sous nos latitudes), celui de la télévision est supérieur, pour d'évidentes raisons : le peu de temps accordé, par la force des choses, à l'élaboration de la plupart des émissions », écrit-il (« Les films de la semaine », *L'Impartial*, 18 janvier 1969, p. 17). « J'ai décidé de me mettre devant le petit écran dès 18 heures et de ne le quitter que 90 minutes plus tard, et de tout avaler. [...] Terrifiant. Et dire que presque chaque soir les téléspectateurs peuvent assister à des pareilles émissions qui sont certainement parmi les plus télévisuelles. [...] Après ce marathon, j'ai pris du repos... en lisant et écoutant la radio. Heureux lundi soir... » (« Télévision · Points de vues », *L'Impartial*, 16 septembre 1969, p. 21).

<sup>&</sup>lt;sup>179</sup> Voir ci-dessus, 4.2.3. L'image des femmes.

ethnographique de déterminer si les Papous (les habitants de La Brévine) sont incommodés par la légendaire chaleur de cette région reculée. « Je tiens à remercier les "êtres supérieurs" du bout-du-Léman d'avoir honoré de leurs idées toutes faites une région de la Papouasie que j'aime et connais bien », écrit-il. « Sont-ils repartis surpris de leur visite ; auront-ils appris quelque chose, que leur esprit supérieur était faiblesse? Nous l'espérons pour eux », conclut Freddy Landry. Il y revient le lendemain, exprimant sa mauvaise humeur à l'égard de la ligne éditoriale de la TSR : « L'émission de Madame TV consacrée à La Brévine (voir notre journal d'hier) n'était pas foncièrement mauvaise. C'est à son esprit que je m'en suis pris : il me semble inadmissible, scandaleux, ridicule qu'une émission soit construite sur les idées préconçues d'une petite bande de Genève à l'égard, non pas tellement de La Brévine, mais de tout ce qui n'est pas l'univers local de son petit chat voyageur. Cette forme de condescendance est à rejeter » 180. Quelques mois plus tard, Freddy Landry y fit encore référence, lorsqu'il évoqua le reportage [Histoires venues du froid – Les Bayards (Neuchâtel)] : « L'exode rural, le froid, la vie du Haut-Jura, la visite des gens de la ville qui portent un vague regard méprisant ou condescendant sur une réalité qui leur échappe, c'est ainsi que procéda une équipe de Madame TV pour La Brévine il y a quelques mois. La TV devait se racheter, prouver qu'elle savait voir plus loin que les studios genevois, c'est fait : Ces Histoires venues du froid – ce devait être, à l'origine, un sujet de dix minutes pour Carrefour, sont devenues une émission de trente minutes parmi les meilleurs reportages proposés depuis quelque temps sur notre antenne romande. Ce qui prouve qu'il n'est pas forcément nécessaire de faire le tour du monde! J'oublie, ce village, c'est Les Bayards, presque le mien. J'ai reconnu les paysages que je connais, j'ai vu ceux que je rencontre parfois. [...] L'authenticité, celle du témoignage, celle du regard est si rare à la TV. Saluons là une première fois quand elle apparaît enfin »<sup>181</sup>.

Autre illustration de l'intérêt d'une telle source, la couverture par la presse des émissions qui suivirent la mise en service, le 11 janvier 1961, d'un nouvel émetteur de télévision installé au Mont-Cornu par les PTT. Il prenait la succession de l'installation privée placée au même endroit par la Fédération Télé-Jura en 1958. L'entrée en service de l'émetteur de 1961, plus puissant que le précédent et qui permettait la diffusion d'une image qualifiée d'excellente et sans défaut par la presse locale, fut l'occasion pour la TSR de réaliser une série d'émissions au Locle et à La Chaux-de-Fonds. Du 6 au 14 mai 1962, sous le nom *Ici le Mont-Cornu*, le car de la Télévision retransmit quotidiennement des reportages illustrant la vie culturelle, économique et politique des Montagnes neuchâteloises. Jean-Claude Diserens et Yvan Dalain en étaient les producteurs. Dans ce cadre-là furent diffusés une messe donnée à la paroisse du Sacré-Cœur à La Chaux-de-Fonds; un débat politique « entre les présidents et diverses personnalités de La Chaux-de-Fonds et du Locle, en relais direct d'un wagon-salon des CFF au Crêt-du-Locle »; un reportage au Locle sur les familles portant le patronyme Huguenin; une discussion menée par le journaliste de radio Benjamin Romieux avec le philosophe Herbert

\_

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> Freddy Landry, « La TV romande chez les Papous », *L'Impartial*, 5 novembre 1968, p. 25, et « Sur divers points », *L'Impartial*, 6 novembre 1968, p. 21.

<sup>&</sup>lt;sup>181</sup> Freddy Landry, « Jour de grève », L'Impartial, 13 mars 1969, p. 26.

Marcuse, en marge de la conférence que celui-ci donnait au Club 44 ; une émission intitulé « Le Jura vu par ses peintres » présentée par Claude-Evelyne et Jean-Marie Nussbaum ; Showde-Fonds, un gala de variétés en direct de la Maison du peuple de La Chaux-de-Fonds, réalisé en collaboration avec les ATV (Amis de la Télévision) ; un concert en direct de la Salle de musique, interprété par des musiciens de la région (notamment Philippe Laubscher et Elise Faller), où furent joués le Concerto de Francis Poulenc pour orchestre à cordes et timbales ainsi qu'une sonate composée par Emile de Ceuninck ; et un reportage à la prison de La Chauxde-Fonds, La semi-liberté, qui devait « permettre à chacun de se rendre compte des méthodes nouvelles appliquées aux travailleurs d'un établissement pénitentiaire » 182 . L'émission d'actualité régionale Carrefour consacra également son édition du 11 mai à divers sujets filmés à La Chaux-de-Fonds (notamment l'architecture du Corbusier et les infrastructures sportives de la ville)<sup>183</sup>. Paru dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, un article intitulé « La télévision écoutera battre le cœur des Montagnes neuchâteloises » permet de mesurer les efforts déployés par la TSR pour produire Ici le Mont-Cornu : « Au kilomètre 33,200, sur le rail du Locle à la [sic] Chaux-de-Fonds, l'unique voie de garage était, hier, promue au rang de studio de télévision. [...] Lundi [7 mai 1962], fait unique dans les annales de la petite gare, l'une des deux voitures-salon des CFF y était stationnée. C'est dans cette voiture que la Télévision suisse a tourné, hier soir, la seconde page d'un grand magazine régional filmé qui, toute la semaine, sera consacré aux Montagnes neuchâteloises. [...] Le maximum de matériel se trouve sur place. Un véritable train routier navigue entre la Chaux-de-Fonds et le Locle : car de reportage, véhicules de télécinéma ou emportant le matériel électrique et l'émetteur portatif qui est desservi par le personnel des PTT, plutôt sur la brèche dans cette série d'émissions. [...] Pourquoi, soudain, tout ce déploiement de forces, de cameramen, de maquilleuses et de techniciens entre la Chaux-de-Fonds et le Locle ? Alexandre Burger, chef de service des émissions documentaires de la TV, l'a expliqué dans la matinée, au cours d'une conférence de presse donnée à l'aérogare des Eplatures : "C'est à la fois pour marquer le souci permanent de décentraliser la production des émissions, de mettre en valeur les ressources des cantons romands dans les domaines de la culture ou des spectacles que la TV a décidé de retransmettre cette série d'émissions en étroite collaboration avec les autorités des deux villes des Montagnes neuchâteloises et M. Jean-Marie Nussbaum." C'est en tout cas la première fois que la Télévision suisse mobilise une telle équipe et un tel matériel dans les Montagnes neuchâteloises »184.

Prenons pour dernier exemple le Comptoir du Val-de-Travers, une manifestation bisannuelle très populaire au moment de sa cinquième édition, en septembre 1969. La TSR, qui fréquente alors régulièrement les Comptoirs régionaux, couvrit largement cette édition et sa présence

\_

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> Radio TV Je vois tout, 3 mai 1962, n°18, pp. 28-29 (programme TV) et p. 35 (« Ici le Mont-Cornu »), Radio TV Je vois tout, 10 mai 1962, n°19, p. 28 (programme TV).

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup> L'émission *Carrefour* est conservée dans la base de données de la RTS (dépourvue de son), de même que *La semi-liberté*. Ce n'est pas le cas des autres documents de la série *Ici le Mont-Cornu*, probablement perdus car non-enregistrés, peut-être en raison de leur diffusion en direct.

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> Cl.-P. Ch., « La télévision écoutera battre le cœur des Montagnes neuchâteloises », Feuille d'avis de Neuchâtel, 8 mai 1962, p. 8.

est presque systématiquement évoquée par les comptes rendus de la presse neuchâteloise. Lors des préparatifs, on s'enorgueillit du studio « ambulant électrique ultra-moderne » sis à l'entrée du Comptoir. Une trentaine d'employé·es étaient préposé·es aux émissions et résidaient dans la région, à l'hôtel ou chez l'habitant·e. On annonça que l'émission Bonsoir serait diffusée en direct depuis Fleurier et que « la TV ne se contentera pas de quelques sommaires évocations du seul comptoir » mais que « chaque village du vallon aura sa carte postale » 185. On nota que « l'emplacement du studio a été mis gratuitement à disposition et le comité d'organisation a versé une redevance de 6000 francs. En contrepartie la T.V. a pris à sa charge les frais importants relatifs aux installations, aux services techniques et aux émissions ». L'apport publicitaire important que la présence télévisuelle apportait pour la région et l'effort particulier que la TSR avait mis en place dans le cadre du Comptoir furent également mis en avant par la presse neuchâteloise. Peu avant l'ouverture de la manifestation, la Feuille d'Avis de Neuchâtel se réjouissait déjà de « l'excellente propagande touristique à court et long terme » que cette action représentait, ajoutant que des émissions de variétés, « ainsi que des séquences sur l'horlogerie et la formation professionnelle » tournées dans le Val-de-Travers seraient également diffusées, de même qu'un épisode de l'émission Affaires publiques consacré aux problèmes touchant le Vallon et de Madame TV offrant une recette culinaire maison. Dans la chronique TV de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, Jean-Claude Leuba, qui précisait n'avoir « jamais beaucoup apprécié ces sorties de la télévision qui immobilisait pendant la saison des comptoirs un important matériel de réalisation », admettait que « le voyage au Val-de-Travers aura permis à chacun de mieux connaître cette région et l'apport publicitaire est important pour la manifestation. Le duo Claude-Evelyne -Yves Court est à la hauteur de la situation et fort bien secondé par le correspondant neuchâtelois de la télévision. En découvrant des images réalisées dans le Vallon, nous nous demandons comment ce dernier a pu demeurer aussi insensible à ses aspects ». Dans l'édition du lendemain, le même chroniqueur estimait toutefois que la présence de la Télévision au Comptoir du Val-de-Travers mettait « une fois encore en évidence les lacunes importantes dans la manière dont est couvert notre canton. Souhaitons qu'un jour, l'on ait le temps à Genève de réenvisager la question afin que les téléspectateurs neuchâtelois se montrent aussi satisfaits que leurs concitoyens valaisans, genevois ou vaudois »<sup>186</sup>.

Terminons avec les mots de Freddy Landry, exprimés en 1970, à l'aube d'une nouvelle décennie : « La télévision devient, il est vrai, un fait fondamental de civilisation et commence aussi à montrer ses qualités artistiques »<sup>187</sup>.

-

<sup>&</sup>lt;sup>185</sup> Voir ci-dessus, 4.2.4 Les lieux.

<sup>&</sup>lt;sup>186</sup> Pour toutes les citations tirées de la presse, voir [Comptoir du Val-de-Travers], in : <u>Neuchâtel, un canton en images : la source télévisuelle (1954-1969). Douze notices pour exemple.</u>

<sup>&</sup>lt;sup>187</sup> Freddy Landry, « Points de vues "Téléciné" », L'Impartial, 19 octobre 1970, p. 29.

#### 5. Mise en valeur

Directement liés aux recherches sur la source télévisuelle, des projets de mise en valeur sous la forme de projections publiques se sont concrétisés à l'occasion de la Journée mondiale du Patrimoine audiovisuel en 2015, 2017 et 2019. La première projection, Films d'archive RTS sur grand écran, a été organisée au cinéma ABC à La Chaux-de-Fonds. Au programme figurait une sélection de quatre films présentant un intérêt historique, variés de forme et de contenu, et qui ne figuraient pas sur le site de la RTS. En 2017, la séance Images du Val-de-Ruz était insérée dans le programme de saison du Ciné-club du Val-de-Ruz. Mise sur pied à la Salle de spectacle de Fontainemelon, elle proposait des films du corpus 1950-1970 répondant à un critère de sélection territorial délimité au Val-de-Ruz. Ces deux projections ont reçu un bel accueil de la part du public et le bilan de la fréquentation était très positif. En 2019, l'événement Mémoire(s) du Val-de-Travers a été organisé à la salle Fleurisia à Fleurier, dans le cadre des festivités liées aux 40 ans d'activité du DAV. En partenariat avec les archives de la RTS et la commune de Val-de-Travers, cet événement qui reprenait un concept élaboré en 2018 par la RTS dans le village de Liddes (VS) 188 a fait salle comble. La projection offrait différents reportages réalisés par le journaliste RTS Laurent Huguenin-Elie en collaboration avec la photographe Anouk Ruffieux sur la base d'archives RTS, d'interviews et de photographies actuelles. Le DAV proposait des documents filmiques provenant de ses collections et offrant une résonance avec les archives télévisuelles. Deux invités externes étaient amenés à apporter leur éclairage, l'ethnologue Jacques Hainard et l'ancienne directrice du Musée Régional de Val-de-Travers, Laurence Vaucher. Conjointement aux trois événements, un dossier de présentation thématique a été préparé en collaboration avec le Service RTSarchives puis mis en ligne<sup>189</sup>.

La valorisation du corpus auprès du grand public pourrait également être envisagée via une borne à écran tactile. Ce type de présentation a été utilisé récemment par la RTS dans le cadre de la Fête des Vignerons 2019 sur le modèle des Totems développés dès 2013 par la RSI. Le « Totem RSI : Una finestra sulla nostra storia » se présente sous la forme d'une borne fixe offrant un écran tactile au travers duquel peuvent être consultées des archives sélectionnées <sup>190</sup>. Ce type de mise en valeur nécessite un investissement financier relativement important puisque, actuellement, le coût d'un Totem est estimé à 24 000 francs environ <sup>191</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>188</sup> « Mémoire(s) de villages – Liddes et sa région », projection publique organisée le 27 octobre 2018. Voir : <a href="https://www.rts.ch/archives/9913317-memoire-s-de-villages-liddes-et-sa-region.html">https://www.rts.ch/archives/9913317-memoire-s-de-villages-liddes-et-sa-region.html</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>189</sup> Édités conjointement par les archives de la RTS et le DAV à l'occasion de la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel (27 octobre), « Un canton en images » a été mis en ligne en 2015, « Le Val-de-Ruz » en 2017, et « Mémoire(s) de Val-de-Travers » en 2019. Voir : <a href="https://www.rts.ch/archives/dossiers/7063515-un-canton-en-images.html">https://www.rts.ch/archives/grands-formats/8745252-le-val-de-ruz.html</a> et https://www.rts.ch/archives/grands-formats/10801366-memoire-s-de-val-de-travers.html.

<sup>&</sup>lt;sup>190</sup> Dans son mémoire, Carole Bertacco s'est intéressée au modèle du Totem RSI dans un projet de valorisation des archives sonores de la RTS. Elle en développe certains aspects dans sa synthèse (Carole Bertacco (2013), pp. 50-52).

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> Le coût du Totem prototype avait été de 36 000 francs, couverts par la RSI, la Commune accueillant la borne ainsi que divers partenariats et sponsors.

Sous quelle forme encore la mise en valeur du travail peut-elle être envisagée ? Comment, à une époque où l'édition « papier » reste la référence, publier l'aboutissement d'une recherche qui prend pour source le document audiovisuel ? Devrait-on, pour être conséquent, en rendre compte sous la forme audiovisuelle ? On pense notamment à l'édition du web-documentaire réalisé conjointement par la RTS, l'Université de Lausanne et l'Académie du journalisme et des médias de Neuchâtel à l'occasion des 50 ans du magazine Temps Présent<sup>192</sup>, ou à certaines formes de valorisation exploratoires éditées sur les sites « Histoire audiovisuelle du contemporain »<sup>193</sup> et « Au-delà du service public : Pour une histoire élargie de la télévision en Suisse, 1960-2000 » <sup>194</sup>. Les films sur lesquels s'établit notre travail étant numérisés et accessibles en ligne – actuellement l'intégralité de façon sécurisée, à l'avenir peut-être en libre accès -, la valorisation du « volet télévisuel » de la Filmographie neuchâteloise peut être imaginée de manière à associer directement les images à la présentation analytique des documents. Tout ou partie du corpus, enrichi de commentaires informatifs, contextuels et de mises en perspective pourrait ainsi être proposé en ligne. À cet égard, la plateforme notreHistoire.ch semble offrir la possibilité d'une telle mise en valeur : lancé en 2009 par la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Radio Télévision Suisse (FONSART)<sup>195</sup> en partenariat avec la RTS, notreHistoire.ch rassemble des personnes, des associations et des institutions en les invitant à partager en ligne des documents audiovisuels. Un large choix d'archives de la RTS y est mis à disposition – en principe toutes celles également éditées sur le site Internet RTSarchives. Selon le principe participatif de la plateforme, ces documents peuvent faire l'objet de compléments d'information sous la forme de commentaires ou de renvois. Il serait envisageable de générer un dossier où les films de notre corpus seraient regroupés, éventuellement d'obtenir un accès d'écriture sur ces vidéos pour en enrichir le contenu. Un accès public à la consultation en ligne de la base de données de la Filmographie neuchâteloise, qui, jusqu'ici, n'offre toutefois pas la possibilité de visionner les images, serait une plus-value. La mise à disposition des images de la TSR, si celles-ci devaient être « hébergées » avec la Filmographie neuchâteloise, pose des questions de droits et de collaboration entre la RTS et le DAV. Œuvrant toutes deux à la mise en valeur du patrimoine audiovisuel régional, chaque institution retirerait des bénéfices d'une telle collaboration.

\_

<sup>192</sup> https://bonus.rts.ch/temps-present/50-ans/index.html#accueil.

<sup>&</sup>lt;sup>193</sup> https://wp.unil.ch/arretssurimages/videos.

<sup>194</sup> https://wp.unil.ch/tvelargie.

<sup>&</sup>lt;sup>195</sup> Voir également ci-dessus, 2.3. Sauvegarder le patrimoine télévisuel.

#### 6. Pour conclure

Du fait de son volume, le corpus télévisuel donne matière à faire apparaître l'image du canton de Neuchâtel telle qu'elle fut construite par la Télévision romande dans les quinze premières années de sa production. Il traduit également l'évolution qui se produisit entre les premières émissions (1954) et celles de la fin des années 1960. Les images sont parfois marquées par certaines hésitations techniques et discursives inhérentes à la nouveauté de ce média. Si le support original – la pellicule 16mm – reste le même durant cette période pour tout ce qui n'est pas du direct en studio ou en extérieur, d'autres éléments évoluent au fil des années, ne serait-ce que l'apparition des images en couleur, dont utilisation fut officialisée par la chaîne romande en octobre 1968. Une observation attentive de ce corpus pourrait apporter des éléments éclairant l'évolution qui s'opère. La télévision, en tant que nouveau média, fut amenée dès sa création à se construire techniquement, à s'adapter, à inventer son propre discours, à se réformer continuellement au cours des années. Le réalisateur Jean-Jacques Lagrange, qui vécut les prémices de la Télévision genevoise avant de travailler durant quarante années à la TSR, témoigne des extraordinaires transformations que cette dernière eut à affronter: « [...] évoluer de deux heures d'émission par jour à vingt heures quotidiennes, passer du kinescope à l'enregistrement magnétique et du noir-blanc à la couleur, affronter dès 1959 la concurrence des TV étrangères voisines arrosant notre petit pays (situation unique en Europe à ce moment-là), former des dizaines de réalisateurs et spécialistes TV en l'absence d'une école de cinéma, résister plus tard à la concurrence de la TV par câble qui amène un défi de centaines de chaînes [...], abandonner la pellicule film et prendre le virage de la vidéo légère, du son stéréo, de la radio et de la TV numérique, du montage virtuel, de l'internet [...] »<sup>196</sup>.

La détermination de ce corpus télévisuel ouvre un nouveau champ d'investigations, et nous ne pouvons que souhaiter que cet outil de travail puisse être utilisé à l'avenir pour dessiner, par exemple, une synthèse de l'image télévisuelle dans le canton de Neuchâtel ; analyser la façon dont la Télévision romande couvre le paysage régional ; la comparer peut-être avec celle des autres cantons<sup>197</sup> ; observer le programme de la TSR, ses choix éditoriaux, sa politique, son évolution ; situer les différentes émissions dans la grille horaires et en faire l'analyse ; donner un aperçu plus complet des différentes collections et des collaboratrices et collaborateurs de la TSR ; proposer une approche comparative entre les sujets d'actualité de la Télévision romande et ceux produits par le Ciné-journal suisse jusqu'en mars 1975 ; approfondir la réception critique de la presse en confrontant les sources audiovisuelles aux sources écrites ; répondre à la question « qui a vu ces images ? » et évoquer le point de vue

-

<sup>&</sup>lt;sup>196</sup> Roxane Gray, « Quelques réflexions sur la télévision, Jean-Jacques Lagrange », in *Au-delà du service public : pour une histoire élargie de la télévision en Suisse, 1960 à 2000*, publication de mars 2018. Disponible en ligne : <a href="https://wp.unil.ch/tvelargie/nos-articles/quelques-reflexions-sur-la-television-jean-jacques-lagrange">https://wp.unil.ch/tvelargie/nos-articles/quelques-reflexions-sur-la-television-jean-jacques-lagrange</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>197</sup> Mentionnons l'ouvrage de Dominique Prongué qui retrace 50 ans de la vie jurassienne à travers la voix de personnalités et l'enregistrement sonore d'événements particuliers (*La Radio Suisse Romande et le Jura 1950-2000*, Radio Suisse Romande, Lausanne, 2008), ainsi que les recherches de l'historien Serge Rossier sur le patrimoine sonore fribourgeois qui a donné lieu à un travail spécifique sur la radio en Gruyère (*La Radio en Gruyère*, Société des amis du Musée gruérien, Bulle, 2003).

des téléspectatrices et téléspectateurs en spécifiant la manière dont ces images furent perçues dans le canton ; enfin, puisque l'une des caractéristiques de ce média est la diffusion à une large échelle, observer comment ces images neuchâteloises furent accueillies ailleurs en Suisse romande. 198

.

<sup>&</sup>lt;sup>198</sup> Sous le titre *Neuchâtel, un canton en images. Apport de la source télévisuelle à une filmographie régionale,* une version synthétisée de cette étude figure dans *Décadrages* (Lausanne), n°44-45, Automne 2020 – Printemps 2021, pp. 257-268.

# 7. Sources et bibliographie

#### 7.1. Fonds d'archives

Fonds des archives film de la Radio Télévision Suisse (RTS) numérisées et cataloguées dans la base de données GICO, consulté via l'accès sécurisé à l'interface utilisateur RTS Archives.

#### 7.2. Presse

Le magazine Radio TV Je vois tout est accessible sur le site <a href="https://scriptorium.bcu-lausanne.ch">https://scriptorium.bcu-lausanne.ch</a>.

La Feuille d'avis de Neuchâtel (Neuchâtel) et ses suites, ainsi que L'Impartial (La Chaux-de-Fonds) figurent en ligne sur le site www.arcinfoarchives.ch.

#### 7.3. Ouvrages

ACQUADRO, Boris, VOUILLAMOZ, Raymond (et al.), « La TSR a 50 ans : album de famille 1954-2004 », Genève, Télévision suisse romande, 2004.

BUACHE, Freddy, Le cinéma suisse 1898-1998, Lausanne, L'Age d'Homme, 1998 (1ère éd., 1974).

DUMONT, Hervé et TORTAJADA, Maria, *Histoire du cinéma suisse 1966-2000*, Lausanne / Hauterive, Cinémathèque suisse / Éditions Gilles Attinger, 2007.

DRACK, Markus T. (dir.), La radio et la télévision en Suisse. Histoire de la Société suisse de radiodiffusion SSR jusqu'en 1958, Baden, hier + jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, 2000.

JOSEPH, Aude (avec la collaboration de Roland Cosandey et Christine Rodeschini), *Neuchâtel. Un canton en images. Filmographie tome 1 (1900-1950)*, Hauterive, Éditions Gilles Attinger, 2008.

JOSEPH, Aude (avec la collaboration de Roland Cosandey), *Neuchâtel. Un canton en images. Filmographie tome 2 (1950-1970)*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2019.

MÄUSLI, Theo et STEIGMEIER, Andreas (dir.), Radio und Fernsehen in der Schweiz. Geschichte der Schweizerischen Radio- und Fernsehgesellschaft SRG 1958-1983 / La radio et la télévision en Suisse. Histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR 1958-1983, Baden, hier + jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, 2006.

#### 7.4. Articles / mémoires universitaires

BARCELLA, Denise, « Les archives de la RTS », document de présentation pour la Journée du Programme doctoral en histoire contemporaine (PDHC) / CUSO (Conférence universitaire de Suisse occidentale), 10 octobre 2019.

BERTACCO, Carole, La valorisation des archives sonores parlées : Projet de mise en valeur de l'émission d'information radiophonique « Escales », réalisée par Jean-Pierre Goretta, Haute école de gestion de Genève (HEG-GE), travail de bachelor, 2013.

CORDONIER, Gérald, Eduquer, informer, divertir: Histoire de la Télévision Suisse Romande et de ses émissions, à travers la mise en place de la première grille des programmes (1954-1968), Université de Lausanne, Faculté des lettres, mémoire de licence, mars 2004.

GOGNIAT, Laurence, *Ne fais pas de moi un Suisse! Construction d'un discours critique autour du « nouveau cinéma suisse » dans la presse romande,* La Tribune de Genève, L'Impartial, Tribune de Lausanne, *1969, 1970, 1974*, Université de Lausanne, Faculté des lettres, mémoire de licence, septembre 2009.

GRAFF, Séverine, « "Cinéma-vérité" ou "cinéma direct": hasard terminologique ou paradigme théorique ? », *Décadrages* (Lausanne), n°18, printemps 2011, pp. 32-46.

PORRET, Marthe, « Pour un jeune cinéma romand. Mode de production et territoire : Freddy Landry et Milos Films, 1968-1972 », in *Revue historique vaudoise* (Lausanne), n°155, 2007 (« Histoires de cinéma. Territoires, thèmes et travaux »), pp. 126-141. Disponible en ligne : <a href="www.e-periodica.ch/cntmng?pid=rhv-001:2007:115::141">www.e-periodica.ch/cntmng?pid=rhv-001:2007:115::141</a>.

PRADERVAND, Olivier, « Sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Télévision suisse romande : le Projet Archives », *Revue historique vaudoise* (Lausanne), n°155, 2007 (« Histoires de cinéma. Territoires, thèmes et travaux »), pp. 147-161. Disponible en ligne : <a href="www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=rhv-001:2007:115::163#164">www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=rhv-001:2007:115::163#164</a>.

#### 7.5. Ressources en ligne et DVD

Au-delà du service public : Pour une histoire élargie de la télévision en Suisse, 1960-2000 : https://wp.unil.ch/tvelargie.

Cinémémoire.ch — La production en Suisse romande à l'époque du « nouveau cinéma » (années 1960-70), télévision et réseaux : <a href="https://www2.unil.ch/cinememoire">https://www2.unil.ch/cinememoire</a>.

Dictionnaire historique de la Suisse (DHS): https://hls-dhs-dss.ch/fr/.

Histoire de la Télévision suisse romande : http://histoiredelatsr.ch.

Histoire (Une) – Radio Télévision Suisse : <a href="https://une-histoire.rts.ch">https://une-histoire.rts.ch</a>.

Plateforme participative notreHistoire.ch — Quand les Romands font leur histoire...: <a href="https://notrehistoire.ch">https://notrehistoire.ch</a>.

Télévisions, cultures et société helvétiques : <a href="https://wp.unil.ch/arretssurimages">https://wp.unil.ch/arretssurimages</a>.

JOSEPH, Aude, éd., *Neuchâtel. Un canton en images 1910-1950*, Cinémathèque suisse, Lausanne, Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, 2009, Coll. « Le cinéma des régions », 1 dvd (2h46) + 1 livret (32 p., ill.).

JOSEPH, Aude, éd., *Neuchâtel. Un canton en images (1950-1970)*, Cinémathèque suisse, Lausanne, Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, 2013, Coll. « Le cinéma des régions », 2 dvd (3h40) + 1 livret (56 p., ill.).

# 8. Remerciements

Ces recherches sont l'aboutissement de cinq années de travail au sein du Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds vers lequel se dirigent en tout premier lieu mes remerciements. Le DAV fait figure de pionnier en ayant mis en place, dès 2004, le projet de la Filmographie neuchâteloise et en le poursuivant depuis lors. Mes remerciements s'adressent en particulier à Aude Joseph, rédactrice des tomes 1 et 2 de la Filmographie neuchâteloise et responsable du DAV depuis 2015, pour ses conseils, ses relectures et son enthousiasme à l'égard de cet ambitieux projet. Je remercie bien sûr la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, son directeur Jacques-André Humair et Sylvie Béguelin, qui lui a succédé en 2018, ainsi que les autorités communales et cantonales qui soutiennent ce projet. Je tiens à saluer tous les collègues que j'ai côtoyés durant ces cinq années, collaboratrices et collaborateurs du DAV et de la BV, pour ce qu'ils m'ont, chacun-e à leur manière, apporté, avec une pensée particulière pour Hubert Cortat, technicien audiovisuel et collègue très apprécié, qui nous a subitement quitté en décembre 2016. La Bibliothèque bénéficie des infrastructures de la Ville de La Chaux-de-Fonds et je remercie pour leur aide les collaborateurs du Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), qui nous ont patiemment accompagné-es dans l'adaptation de l'outil informatique.

Pour pouvoir envisager l'élaboration de ce travail, il a fallu pouvoir compter, dès les débuts de la recherche, sur la collaboration du Service d'archives de la RTS. Je salue le soutien qui nous a tout de suite été accordé par la cheffe du Service Documentation et Archives en 2015, Françoise Clément, nous facilitant grandement la tâche. Dès 2016, Léonard Bouchet, son successeur à la tête du département rebaptisé Données et Archives (D+A), a pris le relais, désireux de pratiquer une politique d'ouverture et de collaboration entre les institutions. Nous le remercions vivement pour son soutien. La majeure partie du dépouillement s'est faite dans les bureaux neuchâtelois de la RTS, où j'ai toujours été accueillie avec la plus grande sympathie. Je tiens à remercier la responsable du bureau Neuchâtel Région, Raphaèle Tschoumy, qui m'a ouvert ses portes en janvier 2015, son successeur Julien Guillaume, et Anna Strzesniewska, attachée de production du bureau, pour leur grande disponibilité, ainsi que tous leurs collègues pour leur aide ponctuelle et leur accueil. L'autorisation d'accès à la base de données de la RTS a été renouvelée régulièrement depuis 2015, toujours avec l'aimable collaboration de Simone Comte et de Vincent Seriot, responsables de secteur D+A, que je remercie pour leur confiance, et celle de Jessica Lesplingart, assistante et planificatrice. Sans l'immense travail de numérisation des films, une telle recherche n'aurait pas pu aboutir. À cet égard, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ce travail monumental, à la Télévision à Genève, mais aussi à la Cellule numérique à Lausanne. Je remercie en particulier sa responsable, Patricia Herold, ses collaboratrices et collaborateurs, ainsi que les documentalistes du Service D+A, notamment Marc Brocqueville, Didier Bufflier, Isabelle Colombara, Alain Freudiger, Sophie Meyer et Josette Suillot, qui ont répondu à des demandes ponctuelles, et plus particulièrement Denise Barcella, Responsable Patrimoine D+A, pour ses indications fort utiles. C'est avec l'aide des personnes en charge du site des archives RTS que nous avons pu préparer la mise en valeur en ligne et les projections en salle de films d'archives, et je remercie vivement Marielle Rezzonico, productrice éditoriale, pour son précieux soutien et son aide, ainsi que ses collègues.

Les projections publiques que nous avons organisées ont été rendues possibles grâce à la collaboration, en 2015, du cinéma ABC à La Chaux-de-Fonds, sous la direction de Mélanie Cornu; en 2017, du Cinoche, ciné-club du Val-de-Ruz, dont je remercie le programmateur, Jeremy Rossier, et ses collègues; en 2019, de la RTS qui a mis en place la projection *Mémoire(s) du Val-de-Travers* à Fleurier.

Pour la tenue de cet événement, je remercie en particulier Marielle Rezzonico, le journaliste Laurent Huguenin-Elie, la photographe Anouk Ruffieux, et Laurent Ferrari, technicien du DAV, pour leur travail, ainsi que Caroline Houriet, qui nous a apporté le soutien de la Commune de Val-de-Travers.

Enfin je remercie très chaleureusement toutes les personnes des métiers du cinéma et de la télévision qui ont bien voulu se plonger dans leurs souvenirs ou leurs papiers pour répondre à mes demandes : Pierre Barde et sa fille Séverine Barde, François Bardet, Roxane Gray, doctorante impliquée dans le projet FNS « Au-delà du service public : Pour une histoire élargie de la télévision en Suisse, 1960-2000 (Université de Lausanne) », pour son aide mais aussi pour ses relectures et ses propositions, Jean-Jacques Lagrange, Pierre Nicole, ainsi que deux figures neuchâteloises qui nous ont quittés durant ce travail et pour qui nous avons une pensée émue, André Paratte, décédé le 2 juin 2016, et Freddy Landry, décédé le 6 novembre 2019. Je tiens à saluer aussi les personnes qui ne sont pas rattachées à la branche cinématographique, mais qui ont apporté des réponses précises à des demandes particulières : Joël Aguet, Marie-Paule Boder-Huguenin, Raphaël Brusa, Valérie Boillod, Eric Burnand, Roger Cuneo, Rémy Gogniat, Léa Jelmini, Gisèle Juvet par l'intermédiaire d'Ilan Vallotton, Marc Pantillon, Christian Rossel, Martial Rosselet, Barbara Schmutz. Je remercie aussi Anita Neuhaus pour sa relecture, Thomas Lüthi pour son soutien au long cours, ainsi que François Vallotton, professeur ordinaire d'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne, pour son intérêt marqué et son aide précieuse. Mes plus vifs remerciements s'adressent finalement à Roland Cosandey, historien du cinéma, qui a participé à l'élaboration des deux premiers tomes de la Filmographie neuchâteloise et sans qui la mise en valeur de ce troisième volet, pour lequel il a donné énormément de son temps et de son savoir, n'aurait pas pris cette forme. Toujours très encourageants, ses conseils avisés, ses relectures et ses ajouts ont été décisifs pour la publication de ces lignes, et je lui témoigne ma plus grande reconnaissance.